Supplément Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15 ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14612 – 6 F

DIMANCHE 19 - LUNDI 20 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Famines africaines

ALORS que les grands pays développés livrent de coûteuses batailles de subventions pour écouler leurs excédents céréaliers, l'Afrique n'en finit pas de se débattre avec le *spectre de l'insécurité* alimentaire. Cette année encore, malgré une amélioration sensible des récoltes dans certaines parties du continent (au Sahel en particulier), il faudra des aides d'urgence pour l'Éthiopie, le Soudan, la Somalie, la Sierra-Leone et le Libéria, et même pour le Zaïre. Guerres civiles, déplacements massifs des populations, sécheresse, telles sont les causes invoquées par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) dans son rapport annuel pour expliquer les carences africaines.

Il existe aussi d'autres raisons, à commencer par l'incapacité des États à assurer, en leur sein, la répartition de la production entre les régions de déficit et les zones de surplus, qui sont parfois séparées les unes des autres d'une cinquantaine de kilomètres à peine, mais isolées faute de routes ou de moyens de transport. En Ethiopie, où les besoins d'aide alimentaire sont estimés à 290 000 tonnes en 1992, l'amélioration de la production dans le Nord ne pourra venir contrebalancer le déclin enregistré dans le Sud.

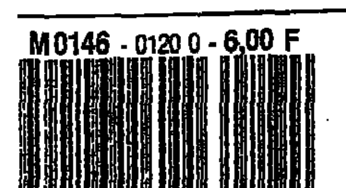
L'AFRIQUE n'est pas, comme on le croit trop souvent, un vaste espace où rien ne pousse, seulement destiné à absorber le trop-plein des agricultures «industrielles» du Nord. Le continent n'a pas su en revanche organiser, à l'échelon régional ou sous-régional, des marchés céréaliers susceptibles de remplir la condition première d'une activité économique fondée sur l'échange : rapprocher une offre disponible d'une demande solvable et identifiée. Si les famines subsistent çà et là en Afrique, la responsabilité en revient pour l'essentiel aux hommes et non aux éléments naturels.

Au Soudan, le pouvoir central – musulman – a dissimulé pendant plusieurs mois la situation de malnutrition aiguë qui frappait les populations animistes et chrétiennes du Sud. Nombre d'experts des questions alimentaires en Afrique considèrent qu'il existe des victimes «désignées» de la famine, pour des raisons d'appartenance ethnique ou religieuse, de sexe ou d'âge (les femmes et les enfants sont souvent plus exposés). Il est difficile, dans ces conditions, d'invoquer la fatalité.

L'AGRICULTURE de l'Afrique *subsaharienne continue* en outre de souffrir d'une politique inappropriée de grands projets d'irrigation, aussi onéreux qu'improductifs. *Le* secteur vivrier a trop longtemps été négligé au profit des cultures d'exportation (café, cacao, coton, arachide), dont les cours mondiaux se sont effondrés. Les gouvernements, soucieux de pourvoir à l'alimentation des villes, ont mené des politiques de prix bas, décourageantes pour les paysans.

Enfin, l'agriculture africaine attend toujours sa « révolution verte », une diffusion du progrès technique et agronomique qui lui permettrait à la fois d'accroître ses rendements et d'acclimater des variétés de céréales appropriées aux régions tropicales. On utilise sur ce continent moins de 10 kilos d'éléments fertilisants par hectare, contre 230 kilos en Europe... Or l'agriculture africaine – comme la démocratie – a besoin, si l'on ose dire, de monter *en graine* pour éliminer une insécurité alimentaire qui a trop duré.

M0146 - 0120 0 - 6,00 F



Après les critiques virulentes de cinq mille officiers réunis au Kremlin

M. Eltsine s'engage à prendre en compte les doléances des cadres de l'ex-armée rouge

Plus de cinq mille officiers de l'ex-URSS ont réclamé, vendredi 17 janvier à Moscou, le maintien de forces armées unies et des assurances sur l'avenir matériel des hommes qui les composent. Ils s'étaient réunis au Kremlin, à la demande du «commandement unifié» des forces armées de la Communauté des Etats indépendants, et en présence des seuls présidents des Républiques de Russie et du Kazakhstan. Devant les critiques virulentes, M. Boris Eltsine s'est engagé à prendre en compte les doléances des officiers.

« Notre patience n'est pas infinie »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

«Militaires, sauvez le peuple!», «Vive l'armée rouge!», «Hissez à nouveau le drapeau rouge!». C'est devant les banderoles brandies par un millier environ d'«organisations patriotiques» – nom donné ici aux partisans les plus virulents de l'ordre ancien – que cinq mille officiers de l'ex-armée rouge se sont réunis, vendredi 17 janvier, dans la grande salle du Palais des congrès du Kremlin et ont ouvert un cahier de doléances long comme un jour sans pain.

Jadis choyés à l'intérieur des frontières de l'empire et craints à l'extérieur, les officiers ont exprimé leur désarroi, leur colère parfois, devant une situation qui leur échappe complètement. *«On m'a privé de patrie»*, déclara ainsi un colonel, résumant par ce cri du cœur le sentiment dominant des officiers présents.

Les participants, dont les débats sont retransmis en direct à la télévision, expriment d'entrée de jeu leur mauvaise humeur lorsqu'ils constatent que seuls deux chefs d'Etat de la CEI – le Russe Boris Eltsine et le Kazakh Noursoultan Nazarbaev – sont présents. Ne leur avait-on pas annoncé la venue des dirigeants des autres Républiques désormais indépendantes, et notamment celle du numéro un ukrainien, Leonid Kravtchouk?

«Leur absence est une provocation», lance alors un officier de marine qui propose un «sit-in» ininterrompu jusqu'à l'arrivée, *« dans un jour ou dans une semaine »*, des impétrants. *«On nous trompe toujours»*, déclara un artilleur. La coupe semble pleine lorsqu'un officier lit un message envoyé par les représentants des divisions parachutistes basées en Lituanie : *«Si vous ne vous occupez pas de nous, nous le ferons nous-mêmes, avec nos capacités professionnelles.»* La menace est claire. Le maréchal Evgueni Chapochnikov, commandant des forces armées de la CEI, prend alors la parole et adresse un avertissement très net à ceux qui auraient caressé l'intention de transformer cette assemblée en une amorce de pronunciamiento. *«Souvenez-vous que ceux qui se sont opposés au président cet été sont aujourd'hui à Matroskaïa-Tichina»* [la prison de Moscou], lance-t-il.

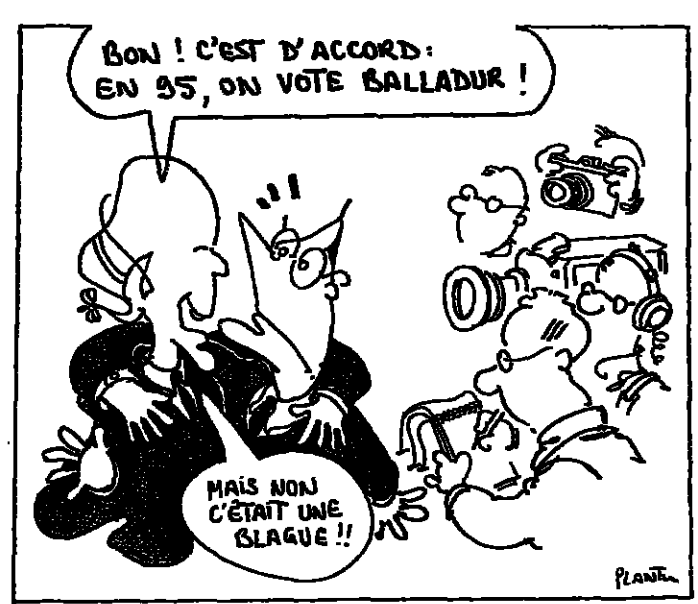
JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

Divergences entre M. Chirac et M. Giscard d'Estaing

L'opposition est partagée sur les moyens de s'unir

MM. Chirac et Giscard d'Estaing ont réaffirmé, samedi 18 janvier, chacun à sa façon, leur volonté de renforcer l'union de l'opposition. Le premier a demandé que soit arrêté «définitivement» le système des primaires destiné à désigner un candidat commun à l'élection présidentielle, le second a relancé l'idée d'une formation commune de l'opposition.



Lire nos informations page 7 et l'article d'OLIVIER BIFFAUD

Le soulagement de la Kabylie démocrate

Hostiles au FIS et au FLN, les « montagnards » ne sont pas mécontents du coup de force

BENNI-YENNI (Grande Kabylie)

de notre envoyé spécial

Pas difficile aujourd'hui de repérer la Kabylie : *«En venant d'Alger, elle commence* grosso modo *là où s'arrêtent les militaires*, racontent avec humour ses habitants. *Nous, on n'a pas besoin d'eux : on se débrouille avec les gendarmes. Ici on vit en bonne intelligence les uns avec les autres. Il n'y a pas de têtes brûlées. La mosquée? Le bistrot? Tu fais ce que tu veux, tu y vas ou tu n'y vas pas...»* Si calme la Kabylie qu'un certain nombre d'officiers supérieurs y auraient mis au vert leurs femmes et leurs enfants, loin des «touffeurs» algéroises. Si tranquilles ses montagnes tapissées d'oliviers et ses villages-forteresses que, comme au lendemain des troubles du mois de juin dernier, certains *«frérots»* en délicatesse avec le pouvoir pourraient, en cas de coup dur, y trouver refuge. M. Mohamed Saïd, l'un des représentants de l'aile dure du FIS, n'est-il pas originaire d'Aït-Si-di-Athmal, dans la circonscription d'Ouacif, où le «parti de Dieu» a recueilli 146 voix au premier tour des élections législatives?

«Ici on est moins stressé qu'ailleurs», confie le coordonnateur du Front des forces socialistes (FFS) à Benni-Yenni. L'Algérie ne paraît plus être, pensent-ils, dans la tourmente islamique et, toutes affaires cessantes, les Kabyles s'activent avant la pluie, avec plus d'énergie que jamais, à la cueillette des olives. Comme on s'y attendait, la Kabylie a voté presque instinctivement « démocrate ». Dans la wilaya (département) de Tizi-Ouzou, le FFS de M. Hocine Aït Ahmed avait recueillli, le 26 décembre, plus de 60 % des suffrages exprimés et raflé douze sièges sur seize, devançant de très loin son frère ennemi, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de M. Saïd Sadi, qui avait obtenu moitié moins de voix.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 5

IBM dans le rouge

Pour la première fois, le numéro un mondial de l'informatique enregistre un déficit

IBM, le monstre sacré de l'informatique, est brutalement descendu de son piédestal. Pour la première fois de son histoire, les résultats du numéro un de l'informatique mondiale s'affichent en chiffres rouges : – 2,8 milliards de dollars, soit 15 milliards de francs; qui plus est, son chiffre d'affaires chute de 6,1 % pour atteindre 64,8 milliards de dollars (343 milliards de francs).

Certes, la récession et les difficultés vécues par l'ensemble des constructeurs informatiques expliquent en partie ces résultats. D'une façon générale, dans ce secteur, la baisse des investissements des entreprises n'a fait qu'alimenter la guerre des prix à laquelle se livrent depuis plusieurs années les constructeurs d'ordinateurs, laminant d'autant leurs marges. A tel point que *même les constructeurs japonais* devraient voir leur profit baisser à la clôture de leur prochain exercice fiscal, en mars prochain, affirme le *Nihon Keizai Shimbun*, *quotidien économique japonais* repris par *01-Informatique*. En outre, comme pour tout marché arrivant à maturité, l'informatique se développe désormais à un rythme plus lent.

Mais IBM souffre aussi de maux qui lui sont propres. Il a pâti cette année de l'annonce tardive du lancement de machines haut de gamme, retardant certaines prises de commandes. Mais surtout IBM a sans doute *péché par orgueil. Difficile d'être* modeste lorsque l'on est depuis des années le premier de la classe. Conséquence : convaincu d'être depuis toujours et pour toujours le meilleur, IBM a vu venir avec retard un certain nombre d'évolutions technologiques : la micro-informatique hier, les stations de travail, les ordinateurs portables *aujourd'hui*.

ANNIE KAHN

Lire la suite page 17

HEURES LOCALES

La Basse-Normandie

De grasses terres et de longues côtes ont longtemps suffi au bonheur des Normands, endormis par la richesse de leur terroir. Le réveil fut brutal, mais de nouveaux responsables ont profité de la décentralisation pour assurer le développement de leur région. Caen, Cherbourg ou Alençon sont fiers de leurs laboratoires et de leurs technologies de pointe.

Lire pages 10 et 11 l'enquête de THIERRY BRÉHIER

Le sommaire complet se trouve page 20

M. Raymond Barre au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Raymond Barre, *ancien premier ministre*, invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 janvier, de 18 h 30 à 19 h 30.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ;
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne
tarif sur demande.
pour vous abonner
renvoyez ce bulletin
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN
D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
Code postal : ____________
Localité : ____________
Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 201 MON 01

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a cinquante ans

Heydrich annonce la « solution finale »

LE 20 janvier 1942, dans une villa cossue d'un faubourg de Berlin, à Wannsee, quinze hauts fonctionnaires du Reich se réunissent à midi sous la présidence de Reinhard Heydrich. Rien de moins spectaculaire, en apparence, que cette conférence de bureaucrates appartenant à tous les secteurs de l'État allemand qui sirotent du cognac. Rien, si ce n'est l'objet même de la conférence : l'organisation administrative, technique et pratique de la mise à mort de *tous* les juifs d'Europe. Cette rencontre de secrétaires d'Etat, qui dura environ une heure et demie, était prévue d'abord pour le 9 décembre 1941, puis avait été repoussée pour cause d'entrée en guerre imminente des Etats-Unis. Le 20 janvier 1942 donc, c'est avec enthousiasme que les quinze participants programment la mort des 11 millions de juifs dénombrés par eux sur le Vieux Continent (Angleterre et Espagne inclus). A Wannsee, c'est une action à long terme qui se trame, d'une portée historique inouïe, et non plus un pogrom ni une opération punitive à grande échelle.

A l'ordre du jour de cette réunion classée « affaire secrète du Reich » : la « solution finale ». Finale, un adjectif qui a cours depuis décembre 1939 à l'Office central de sécurité du Reich (RSHA), organisme à cheval entre la police et le parti nazi chapeauté par Heydrich. Un adjectif typique de la stratégie de l'euphémisme et de la langue de bois SS. Comme le confirmera l'un des invités de Wannsee, Klopfer, on ne faisait jamais mention des assassinats de masse dans les documents officiels.

Si Heydrich a convoqué ce jour-là les responsables concernés par cette « solution finale », c'est d'abord pour montrer aux autres ministères qu'il est, sur cette question, le seul maître à bord, après Himmler et Hitler. C'est aussi, comme le dira Eichmann (qui dirige la section IV-B-4 du RSHA chargée de *« l'évacuation des juifs »*) à son procès de Jérusalem en 1961, afin de « mouiller » les diverses branches de l'Etat hitlérien. A la surprise ravie de Heydrich, aucune ne lui marchande ni son adhésion ni sa coopération.

La conférence de Wannsee

Pourtant, à l'heure où débute la conférence de Wannsee, le processus de destruction physique des juifs d'Europe est déjà en marche. Les nazis, qui n'ont aucun goût pour l'idéal sioniste, ont certes caressé un moment d'idée d'expédier les juifs à Madagascar. C'est ce qu'on appelle la « solution territoriale », prévue d'ailleurs (qu'on songe au transport de millions d'hommes !) pour être très meurtrière. Là, parqués dans une sorte de réserve, sous le contrôle des SS, les juifs auraient servi d'otages, garants de la bonne conduite de leurs « camarades de race » américains. Mais la mondialisation du conflit et l'invasion allemande de l'URSS en juin 1941 changent les données du problème. *« L'émigration,* lit-on dans le protocole en trente exemplaires de la réunion de Wannsee rédigé par Heydrich et Eichmann, *a désormais cédé la place à une autre possibilité de solution : l'évacuation des juifs vers l'Est, solution adoptée après accord du Führer. »*

La datation précise de cette décision de Hitler fait, depuis plusieurs années, l'objet d'un débat qui divise les spécialistes.

Ni les uns ni les autres ne contestent que l'antisémitisme ait joué un rôle central dans la conception hitlérienne du monde. Les menaces de mort que Hitler profère contre les juifs s'étalent dans *Mein Kampf*. Et avant même le déclenchement de la seconde guerre mondiale, Hitler n'a pas fait mystère de ses desseins : en cas de guerre mondiale, prophétise-t-il devant le Reichstag, le 30 janvier 1939, le résultat ne serait pas *« la victoire du judaïsme, au contraire, ce serait l'anéantissement de la race juive en Europe »*.

L'ordre nº 21

Pour l'école « intentionnaliste », qui, dans la suite du procès de Nüremberg, voit dans les crimes de l'Allemagne nazie le résultat d'une conspiration méthodique, le projet de Hitler est palpable dès 1940. Ainsi, un ordre nº 21, signé de sa main le 12 décembre 1940, stipule que *« les territoires occupés devront être assurés contre les surprises »*. Cette phrase sibylline, commente le maréchal Keitel, chef de l'OKW, signifie que la sécurité à l'arrière du front est confiée aux troupes SS commandées par Himmler, et notamment aux Einsatzgruppen, ces commandos mobiles d'un effectif d'environ trois mille hommes qui suivent de très près l'avancée allemande en URSS et qui font la chasse aux juifs systématiquement.

Une directive de la Gestapo de Berlin, du 17 juillet 1941 – et concernant l'action de ces commandos dans les camps de prisonniers – leur enjoint par écrit de liquider purement et simplement *« tous les juifs »* (Alle Juden) qu'ils y trouveront. L'un d'eux, le Einsatzgruppe A, fusille, entre le 22 juin 1941 et le 1er février 1942, 234 888 personnes. Plus de 95 % de ces victimes sont juives. L'ordre nº 21 tiendrait lieu, en somme, d'ordre écrit du Führer. Dans l'univers nazi, les documents écrits ont d'ailleurs moins pour fonction d'informer que d'investir celui qui les détient d'un pouvoir.

L'action des Einsatzgruppen montre que l'essentiel des ordres est donné oralement. Les historiens « fonctionnalistes » se font une représentation plus complexe du processus de décision à l'œuvre dans le IIIe Reich. Pour eux, la destruction des juifs et la « solution finale » seraient typiques d'une structure de *« chaos organisé »* propre à l'Allemagne hitlérienne. Des initiatives localisées auraient fini par être mises en forme par l'administration nazie, et la volonté du Führer aurait été la conséquence de l'échec de la Blietzkrieg allemande en Russie et du piétinement de l'offensive à l'automne 1941. A la victoire-éclair contre l'URSS se serait ainsi substituée une autre « victoire », une victoire contre les juifs, hommes, femmes et enfants.



COLLECTION VIOLLET

Reinhard Heydrich, peu de temps avant son assassinat en 1942

Quoi qu'il en soit, en juillet 1941, Goering a chargé par écrit Heydrich d'organiser la *« solution complète »* de la question juive. Le 23 octobre 1941, Himmler interdit toute émigration des juifs hors de la sphère contrôlée par l'Allemagne : la nasse s'est refermée sur eux. A la fin de 1941, plus d'un million de juifs ont été massacrés. Fin 1941, on commence aussi à construire des sites de concentration en haute Silésie, et déjà, à Chelmno (Kulmhof), roulent les camions de la mort.

La conférence de Wannsee, qu'on en fasse une étape dans un processus ou la remise en ordre d'une sanglante anarchie, représente le franchissement d'un seuil dans une destruction d'ores et déjà entamée. La prise en main du « problème » par l'administration du Reich signifie que l'anéantissement des juifs ne souffrira désormais aucune exception et ne s'arrêtera devant aucune conséquence.

Dans le discours d'ouverture que prononce Heydrich, il est explicitement notifié que la « question » juive ne doit plus se poser aux générations suivantes. *« Il va sans dire,* dit Heydrich, *qu'une grande partie d'entre eux* [des juifs] *s'éliminera tout naturellement par son état de déficience physique. Le résidu qui subsisterait en fin de compte – et qu'il faut considérer comme la partie la plus résistante – devra être traité en conséquence. En effet, l'expérience de l'Histoire a montré que, libérée, cette élite naturelle porte en germe les éléments d'une nouvelle renaissance juive. »*

Et de fait, après Wannsee, la machine de destruction, qui a maintenant à sa disposition toutes les ressources de l'Etat-nation moderne (et notamment la Reichsbann – les chemins de fer allemands – avec son demi-million d'employés), s'emballe. L'Europe est *« balayée d'ouest en est »*, selon la formule utilisée à Wannsee. Pour la seule année 1942, la plus meurtrière, on dénombre 2 700 000 victimes juives. Le Staatssekretär Dr. Bülher, l'adjoint de Hans Frank, qui a représenté à la conférence le gouvernement général de Pologne, demande dès juin 1942 au chef des SS Krüger une estimation sur la fin des opérations. Celui-ci répond qu'il espère avoir une vue d'ensemble de la situation fin août.

En 1942, les deux tiers des juifs polonais ont été tués, soit dans les chambres à gaz des six centres de mise à mort (Chelmno, Auschwitz, Treblinka, Sobibor, Belzec et Lublin), soit dans les ghettos. Une lettre envoyée par Frank à Hitler, et parvenue à la chancellerie du Reich le 25 mars 1942, montre comment les opérations ont été menées. Pendant la destruction de ces ghettos de Pologne, relate-t-elle, on a jeté des enfants à terre pour leur écraser la tête à coups de botte. Beaucoup de juifs qui ont eu ainsi les os brisés ont été ensuite jetés vivants dans la chaux vive...

Plus d'asile possible

Face à un ennemi implacable, les victimes n'ont plus d'asile possible. Sinistrement symbolique est la tragédie du cargo *Struma*, coque de noix bondée de réfugiés juifs de Roumanie, que les Anglais refusent d'admettre en Palestine et qui explose en mer Noire le 24 février 1942 avec 768 passagers à bord. En Pologne, les services de propagande allemande notent, au début du printemps 1942, que les demandes de baptême se multiplient dans la population juive, tandis que les premiers témoignages de gazage en masse parviennent aux dirigeants des communautés.

Le chef adjoint de l'Armée de l'intérieur – la résistance polonaise clandestine dirigée depuis Londres, – le général Tadeusz Bor-Komorowski, rapporte qu'il possède en ce même printemps 1942 des informations complètes sur ce qui se passe dans le camp de Chelmno. A l'automne 1942, les victimes n'ignorent plus le sort qui les attend : *« Une juive de dix-sept ans,* dit un rapport allemand de Lublin, *s'est présentée devant le directeur du détachement collectant la récolte, Majdan-Sopocki, dans la région de Zamosc et a demandé à être fusillée, ses parents l'ayant déjà été. »* Alors que les enfants d'un orphelinat de Lodz sont entassés dans un camion, pendant l'été 1944, ils hurleront *« Mir viln nisht shtarbn »* (« Nous ne voulons pas mourir »).

A la fin de la guerre, près de la moitié des onze millions de juifs dont la destruction méthodique aura été ainsi annoncée à Wannsee ont été supprimés.

Quel fut, après la défaite, le sort des quinze participants de la conférence ? Heydrich fut abattu à Prague le 5 juin 1942 par des résistants tchèques. Eichmann, Bühler et un certain Schöngart ont été condamnés à mort et exécutés. On compte une mort sous un bombardement allié, et un suicide. Quatre autres mourront de mort naturelle ou dans de simples accidents de la circulation. Deux (Müller et Lange) sont portés disparus. Le SS Hofmann, de l'Office central pour la race et l'immigration, condamné à cinq ans de détention criminelle par un tribunal, est libéré dès 1951 par les troupes d'occupation américaines. Une instruction judiciaire contre le délégué de la chancellerie du parti, Klopfer, n'a pas eu de suite. Les poursuites engagées contre le Dr Leibbrandt, du ministère du Reich pour les territoires de l'Est, sont interrompues en 1950...

Il est curieux de constater que, à propos de la France, la seule remarque du protocole de la conférence de Wannsee soit pour souligner que *« le recensement des juifs en vue de leur évacuation se passera probablement sans grandes difficultés »*. De fait, à cette date, le dénombrement des juifs est terminé dans la zone occupée. Une administration aux ordres, des fonctionnaires zélés comme René Bousquet ou Jean Leguay attendent les ordres et les techniciens allemands de la « solution finale ». L'un d'eux, responsable de la déportation et de la mort de près de cent mille juifs, Aloïs Brunner, vit aujourd'hui à Damas, en Syrie. Interrogé par l'hebdomadaire *Bunte*, il lâche en guise de seul commentaire sur son action passée : *« On a dû laisser le travail à moitié terminé. »*

NICOLAS WEILL

► **A lire** : Raul Hilberg, *la Destruction des juifs d'Europe* (Fayard, 1988) ; Philippe Burrin, *Hitler et les juifs, genèse d'un génocide* (Seuil, 1989). A paraître en mars 1992 : *Déportation et génocide entre mémoire et oubli* (Plon) d'Annette Wieviorka. Le Centre de documentation juive contemporaine, au mémorial du Martyr juif à Paris, possède une des meilleures bibliothèques d'archives sur ce sujet. Un musée est ouvert, le 19 janvier dans la maison où se tint la conférence de Wannsee (Hauses der Wannsee-Konferenz Am Grossen Wannsee W-1000 Berlin 39).

Le sort des Républiques de l'ex-Yougoslavie

La Bosnie-Herzégovine se prononcera par référendum sur son indépendance

Le président de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic, a annoncé vendredi 17 janvier qu'un référendum sur la souveraineté de cette République sera organisé sous contrôle international. La date devrait en être fixée lors d'une session du Parlement bosniaque, le 24 janvier.

D'autre part, des contacts ont lieu actuellement entre Zagreb et les dirigeants serbes et croates de Bosnie-Herzégovine pour éviter que le conflit ne s'étende à cette République.

Une poudrière ethnique menacée d'explosion

ZAGREB

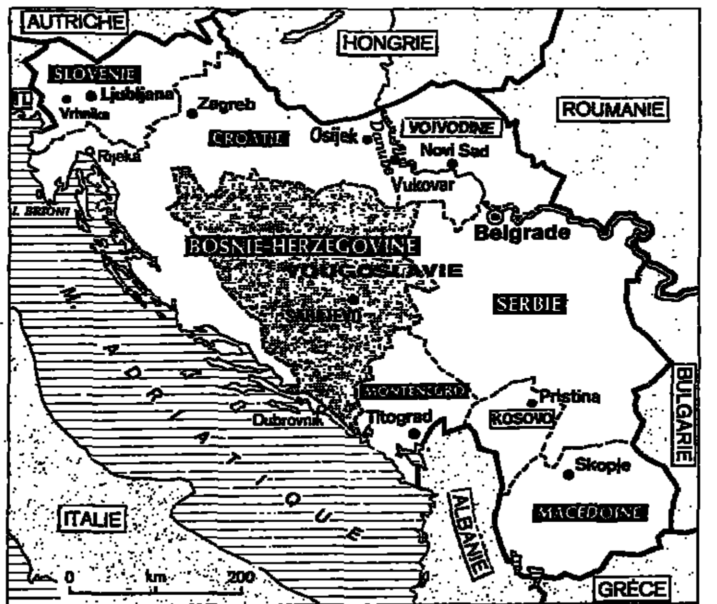
de notre envoyé spécial

Véritable poudrière par sa composition démographique – 44 % de Musulmans y vivent aux côtés de plus de 30 % de Serbes et de plus de 20 % de Croates, – la Bosnie-Herzégovine est pratiquement devenue *« la plus grande caserne au monde »*, étant donnée la concentration de troupes qu'elle héberge. Cette République est aujourd'hui considérée dans la capitale croate comme détenant la clé du conflit.

Dans les milieux dirigeants de Zagreb, on pose la question de sa viabilité dans l'hypothèse où elle accéderait à l'indépendance, et l'on déclare que le tout nouvel Etat de Croatie *« n'oubliera pas »* les Croates de Bosnie-Herzégovine, particulièrement ceux qui vivent dans les régions limitrophes d'Herzégovine de l'ouest.

Si les Serbes – qui se sont proclamés « République serbe de Bosnie-Herzégovine » – poursuivent leur *« politique d'agressivité »* en Bosnie, dont *« soixante pour cent du territoire est sous occupation serbe »*, et *« si la situation s'éternise, nous serons, bien entendu, obligés de protéger les Croates en Herzégovine de l'ouest, où se trouve, sur le plan démographique, la partie la plus pure de la Croatie. Quatre-vingt dix-neuf pour cent* (des habitants) *y sont croates »*, nous a déclaré, vendredi 17 janvier, l'un des plus proches conseillers du président Franjo Tudjman, M. Hrvoje Sarinic.

« Les maires de nombreuses communes d'Herzégovine de l'ouest sont venus ici, chez le président Tudjman, et ont dit qu'ils allaient proclamer leur appartenance à la Croatie, ajoute M. Sarinic. *Vous pensez comme il a été dur pour le président Tudjman de leur dire :* Ne faites pas cela. (...) *M. Tudjman les a calmés et leur a promis qu'on ne les oublierait pas; il leur a expliqué que, pour l'instant, cela créerait une situation politique gênante pour eux et pour la Croatie. Pour le moment, notre priorité absolue, c'est la paix en Bosnie-Herzégovine.*



M. Sarinic affirme que les autorités croates ne partagent pas les vues expansionnistes des *« extrémistes »* et qu'elles réclament une solution, supervisée internationalement, qui garantisse aux Croates de Bosnie *« tous leurs droits et l'égalité avec les deux autres peuples »*. Il insiste toutefois : *« Si l'agressivité de la Serbie en Bosnie continue et si elle a la bénédiction du monde occidental, la Croatie devra prendre des mesures concrètes pour protéger le peuple croate vivant en Herzégovine de l'ouest »*, qui représente le *« flanc »* de la Croatie. Le gouvernement de Zagreb n'irait pas jusqu'à intervenir militairement, assure-t-il, mais *« on pourrait éventuellement « céder » aux maires de cette région »* qui ont demandé leur rattachement à la Croatie.

Toutefois, des contacts ont actuellement lieu entre Croates et Serbes. Les derniers en date se sont déroulés mardi dernier à Zagreb, selon des informations circulant dans la capitale croate et qui font état d'une rencontre entre le président Tudjman et des dirigeants serbes ainsi que croates de Bosnie. *« On parle*, explique M. Sarinic; *un homme politique réaliste doit négocier, il doit parler, il doit avoir des contacts ; nous en avons. » « Nous les écoutons : les Serbes nous ont fait un certain nombre de propositions. Au stade actuel nous sommes en pleine théorie, mais nous allons continuer; nous écoutons leurs propositions »*, ajoute-t-il.

Si la Croatie, pas plus que la Slovénie ni la Communauté européenne, n'a reconnu l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, c'est, explique encore le conseiller du président Tudjman, pour se garder la possibilité de poursuivre les négociations avec les Serbes.

Libérer les régions occupées de Croatie

Pour le moment, sa « grande bataille », la Croatie compte la mener *« pour libérer chaque centimètre carré »* de son territoire, c'est-à-dire pour obtenir le rétablissement de l'autorité de Zagreb sur les régions conquises par l'armée serbo-fédérale et les milices serbes (30 % environ de son territoire). Elle compte pour ce faire sur l'arrivée, *« le plus rapidement possible, de dix à douze mille « casques bleus » dans les régions de crise »*. Parallèlement, poursuit M. Sarinic, *« l'armée serbe »* doit quitter le territoire croate, en application du plan proposé par le représentant de l'ONU, l'ancien secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance. Ensuite – et *il s'agit d'un « impératif » aux yeux* des dirigeants croates, – les réfugiés doivent pouvoir rentrer chez eux, *« de manière à rétablir la situation démographique telle qu'elle était avant l'occupation »*.

Mais si les dirigeants de l'enclave de la Krajina (région à peuplement serbe qui a déclaré son « autonomie » vis-à-vis de Zagreb) persistaient dans leur refus de laisser entrer les « casques bleus »? Les Américains, répond M. Sarinic, nous ont fait savoir qu'ils avaient reçu du président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, l'*« assurance »* qu'il allait régler le problème avec son allié d'hier, M. Babic, le leader serbe de Krajina. Or ce dernier campe jusqu'à maintenant sur ses positions malgré les nombreuses interpellations épistolaires et publiques de M. Milosevic.

Scepticisme à Zagreb

D'un autre côté, toujours selon M. Sarinic, l'ancien ministre fédéral de la défense, le général Veljko Kadijevic, aurait assuré que si une solution politique n'était pas trouvée à l'opposition de M. Babic, une *« solution militaire »* serait mise en œuvre. Enfin, à deux reprises lors de conversations avec le président Tudjman, M. Milosevic a insisté sur le fait que la Serbie n'avait aucune prétention territoriale sur la Krajina, rapporte M. Sarinic. En tout état de cause, *« le territoire croate ne sera pas négocié ; pas un millimètre »*, affirme-t-il, prenant le contre-pied des récentes déclarations du ministre croate des affaires étrangères, M. Zvonimir Separovic, qui avait évoqué la possibilité, après que la paix aura été rétablie, de négociations en vue de *« légères modifications de frontières »* (*le Monde* du 16 janvier).

Dans les milieux serbes de Zagreb, on se montre sceptique sur la possibilité, pour les Croates, de récupérer pacifiquement, à la faveur de la présence des « casques bleus », les territoires qu'ils ont perdus au cours des derniers mois. Une telle récupération *« ne sera pas possible sans la guerre »*, estime ainsi un membre du Forum démocratique serbe, mouvement formé d'intellectuels serbes de Croatie et présidé par M. Minorad Pupovac, qui maintient des contacts avec le régime du président Tudjman. Il pense qu'on risque d'assister alors à des bouleversements politiques et à des règlements de compte au sein du pouvoir croate. *« Les Serbes de Croatie vivant hors de la Krajina se retrouveront, eux, dans une situation pire qu'aujourd'hui »*, estime-t-il encore.

Pour une autre Serbe de Zagreb, l'intention du gouvernement de Zagreb est claire : utiliser les « casques bleus » pour chasser l'armée et désarmer les milices serbes puis, dans six mois, s'opposer au renouvellement du mandat de la force de l'ONU et réoccuper toutes les *« régions de crise »* par la force. Le même scepticisme prévaut à propos des *« promesses et concessions croates de dernière heure sur le statut des Serbes de Croatie »*. Ces concessions – accordées sous la pression de la Communauté européenne – ne sont pas suffisantes, selon certains, qui reprochent notamment à M. Tudjman de ne parler d'autonomie serbe qu'au niveau communal, alors qu'ils la voudraient à l'échelle régionale. Pour d'autres, ces promesses arrachées *in extremis* ne sont que *« de la poudre aux yeux, que le régime, prêt à tout pour obtenir sa reconnaissance, s'empressera d'oublier »*.

Le pouvoir se défend, bien sûr, de telles intentions, et rappelle qu'il a accepté un contrôle international de l'application de la loi sur les nationalités et minorités en Croatie, adoptée en décembre dernier. Il compte *« tout faire »*, selon M. Sarinic, pour tenter d'endiguer la vague de haine que la guerre et ses atrocités ont engendrée et qui, selon le Forum, aurait déjà provoqué l'exode de plus de cent *mille* Serbes.

YVES HELLER

L'isolement de la minorité hongroise de Voïvodine

Ce n'est pas encore une hémorragie mais la tendance s'accélère : 7 à 8 % des Hongrois de Voïvodine, soit environ vingt-cinq mille personnes, ont pris le chemin de l'exil depuis l'intensification des combats en Yougoslavie en juillet dernier. M. Andras Agoston, le président de l'Alliance démocratique des Magyars de Voïvodine (VMDK), a dénoncé, récemment à Paris, *« la campagne d'hystérie »* menée par les autorités de Belgrade contre la minorité hongroise de cette région, une des deux provinces « autonomes » rattachées à la République de Serbie.

Un grand nombre de ces vingt-cinq mille « réfugiés » sont des jeunes appelés fuyant l'incorporation dans *l'armée serbo-fédérale*. Face à cet afflux, la Croix-Rouge hongroise a même installé au début de l'automne plusieurs centres d'accueil autour de la ville frontalière de Szeged pour prendre en charge ces insoumis. *« Nous sommes victimes d'une discrimination systématique*, insiste M. Agoston. *Les Hongrois sont sur-mobilisés au sein de l'armée. »* D'après les statistiques du ministère de la défense de Belgrade, les effectifs du contingent comptent près de 8 % de Hongrois alors que ces derniers ne représentent que 3 % de la population de la Serbie.

Autonomie régionale

Or, les Magyars refusent de servir de *« chair à canon »* dans une *« guerre civile entre Slaves »*. Des propos qui font bondir les autorités serbes pour *qui les Hongrois de Voïvodine* sont de plus en plus perçus comme une « cinquième colonne » potentielle aux visées « séparatistes » (*le Monde* du 9 août 1990).

Ce climat de méfiance généralisée inquiète au plus haut point le gouvernement de Budapest. Rompant avec sa prudence initiale, il a multiplié les mises en garde auprès de Belgrade au cours des derniers mois et l'ambassadeur de Hongrie aux Nations unies s'est insurgé, jeudi, contre la *« multitude de mesures discriminatoires »* visant les 345 000 Magyars de Voïvodine. Les droits de cette communauté (*« la seule à ne pas être armée »*) ont été progressivement rognés depuis la reprise en main de la province par les Serbes en 1989, abolissant *de facto* le statut d'autonomie de la Voïvodine ; pour des raisons *« budgétaires »* l'enseignement du hongrois a été sensiblement réduit et les médias, dont le quotidien *Magyar Szo*, ont été mis au pas.

Derniers épisodes en date : les noms de rues et de villes, jusque-là indiqués en deux langues, doivent désormais être écrits en cyrillique, et seul le serbe est maintenant reconnu comme langue officielle par les tribunaux. Au total, le VMDK dénonce l'adoption de dix-sept lois *« discriminatoires »* par le Parlement de Belgrade. *« Nos droits*, constate amèrement M. Agoston, *étaient mieux respectés sous Tito ! »*

Les organisations magyares réclament *« une autonomie régionale garantissant les droits collectifs des minorités »* et l'envoi d'observateurs européens en Voïvodine. Elles se sont résignées à la disparition de la Yougoslavie, alors que il y a moins d'un an, elles défendaient encore le maintien d'une forme de fédération, pour éviter l'isolement des Hongrois au sein de la seule République de Serbie. M. Andras Agoston estime à présent que l'avenir de la Voïvodine doit s'inscrire dans le cadre d'*« une région européenne »*...

YVES-MICHEL RIOLS

BULGARIE : avant le second tour de l'élection présidentielle

Le ministre des affaires étrangères critique la reconnaissance de la Macédoine par son gouvernement

Le ministre bulgare des affaires étrangères, M. Stoïan Ganev, a critiqué vendredi 17 janvier, la reconnaissance de la République de Macédoine par son pays, estimant qu'elle *« aurait pu se faire à un moment plus favorable »*. Absent au moment où la décision avait été prise par le président et le gouvernement, M. Ganev a implicitement critiqué les prises de position en politique étrangère du président, M. Jeliou Jelev, qui devrait être réélu dimanche 19 janvier.

Candidat du rassemblement anticommuniste au pouvoir, l'Union des forces démocratiques, M. Jeliou Jelev, un ancien dissident, doit affronter dimanche au second tour de l'élection présidentielle le juriste Velko Valkanov, un « indépendant » soutenu par l'ex-Parti communiste, le Parti socialiste bulgare. M. Valkanov a obtenu 30,44 % des voix au premier tour. Grand favori du second tour, M. Jelev en avait obtenu 44,63 %. – *(AFP, UPI.)*

□ **Conférence de coopération économique des pays de la Baltique en mars.** – Une conférence sur la coopération économique des dix pays de la région baltique se tiendra à Copenhague les 5 et 6 mars prochains. La conférence réunira les ministres des affaires étrangères de Russie, d'Allemagne, de Pologne, du Danemark, de Suède, de Norvège, de Finlande, d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie. De grands projets sont en gestation, notamment la création d'une nouvelle route maritime en Mer baltique, l'établissement d'un réseau plus dense de liaisons aériennes entre les principales villes de cette zone. – *(Corresp.)*

□ **Le président de Bosnie-Herzégovine reçu à l'Elysée.** – M. Alija Izetbegovic a été reçu le 15 janvier par M. Mitterrand, qui lui a fait part du souhait de la France que des « casques bleus » soient déployés en Bosnie. M. Izetbegovic s'est félicité pour sa part de la proposition Badinter d'organiser un référendum sur l'indépendance, estimant qu'*« une grande majorité de la population »* s'y déclarerait favorable et que la communauté serbe de Bosnie, notamment, ne suivrait pas le parti serbe.

□ **Un photographe britannique tué à Osijek.** – Paul Jenks, photographe britannique (vingt-six ans), travaillant pour l'agence photo européenne EPA, a été tué d'une balle dans la tête, vendredi 17 janvier à Osijek en Croatie. La ville d'Osijek a fait l'objet ces dernières semaines de combats intenses entre Croates et francs-tireurs serbes appuyés par l'armée fédérale. Le journaliste a été touché sur la ligne de défense sud de la ville, selon deux gardes nationaux croates qui l'accompagnaient. Vingt journalistes et techniciens de télévision sont morts depuis le début du conflit en Yougoslavie, quatre autres étant portés disparus. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : cinquante ans après la mise en œuvre de la « solution finale »

L'anniversaire de la conférence de Wannsee va donner lieu à de nombreuses manifestations

L'Allemagne commémore, lundi 20 janvier, la conférence de Wannsee, où fut décidée, il y a cinquante ans, la mise en œuvre de la « solution finale », c'est-à-dire l'extermination des juifs d'Europe *(lire page 2 : « Il y a cinquante ans, Heydrich annonce la solution finale »)*. Le premier mémorial allemand dédié aux six millions de victimes de l'Holocauste doit être *inauguré sur les lieux mêmes de* la conférence. A cette occasion, un récent sondage du *Spiegel* revient sur le problème de l'Allemagne et de l'antisémitisme.

BERLIN

de notre correspondant

Il y a cinquante ans, le 20 janvier 1942, se déroulait à Berlin la conférence dite de Wannsee, où fut décidée la mise en pratique de la décision d'extermination des juifs européens. Cet anniversaire va donner lieu à de nombreuses manifestations à travers toute l'Allemagne.

Un centre de documentation devait être inauguré sur le lieu même de la conférence. Une importante exposition sur la culture juive a ouvert ses portes au musée Gropius-Bau de Berlin *le 12 janvier*. L'organisation des festivals de la ville prévoit pour le mois d'avril de présenter une série d'œuvres traitant de la question juive.

Dans toute l'histoire de l'Allemagne de l'Ouest, la référence à l'Holocauste a été une constante. Une petite phrase du chancelier Helmut Kohl, alors à peine arrivé au gouvernement, sur *« la chance d'être né tard »*, qui impliquait un refus de partager la *« faute »* des générations précédentes, avait relancé au milieu des années 80 le débat sur l'attitude des Allemands d'aujourd'hui face à cette période de leur histoire.

Cette question avait ensuite pris un tour spectaculaire avec le fameux *« débat des historiens »* déclenché par une tentative de relativiser la responsabilité allemande dans l'Holocauste, grâce à un amalgame entre *les deux grands totalitarismes de* l'époque, le nazisme et le stalinisme. A l'extrême gauche, le problème a été posé à propos du droit de soutenir les Palestiniens contre Israël.

Tirer les leçons de la faute commise

Le président von Weizsäcker a joué un rôle important pour essayer de définir une ligne de conduite en suggérant à ses concitoyens de se tourner vers leur avenir mais en tirant les leçons de leur héritage, de la faute commise en leur nom. Dans l'ouest de l'Allemagne, en raison sans doute du consensus absolu de la classe politique, l'antisémitisme n'a pas connu de résurgence comme dans certains autres pays.

Cela signifie-t-il pour autant qu'il ait été extirpé? C'est la question que pose un sondage publié la semaine dernière par l'hebdomaire allemand *Der Spiegel*, dans lequel 42 % des personnes interrogées répondent que le régime nazi avait *« des bons et des mauvais côtés »*.

L'existence de l'Holocauste n'est pas remise en cause par les sondés. 15 % seulement des Allemands estiment qu'il y a eu de l'exagération dans ce qu'il en a été rapporté. Mais 58 % estiment toujours qu'une minorité seulement a su à l'époque ce qui se passait. Alors que les discours officiels leur demandent d'assumer une faute commise *« en leur nom »*, les Allemands considèrent à 77 % que la faute proprement dite incombe seulement à ceux qui ont été mêlés aux atrocités ou qui ont su. 42 % (contre 33 %) pensent *qu'ils n'ont plus aujourd'hui* à assumer de responsabilité particulière à l'égard des juifs. C'est encore plus marqué à l'égard d'Israël. 76 % estiment qu'il s'agit d'un Etat comme les autres.

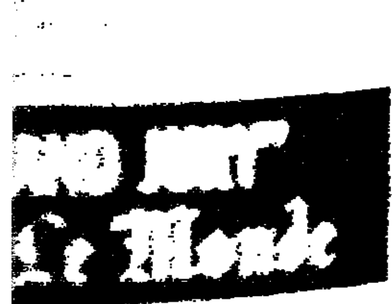
Interrogés sur l'antisémitisme, les Allemands sondés pensent, à 60 %, qu'il se maintiendra dans une certaine mesure en Allemagne. A propos de ses motivations profondes, 32 % des personnes interrogées répondent qu'elles sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle les juifs sont *« coresponsables »* quand ils sont *« haïs ou persécutés »*. En *revanche*, 75 % considèrent qu'il n'y a qu'un tout petit nombre d'Allemands à être *« contre les juifs »*. Et, en conclusion, 62 % des personnes interrogées sont d'accord pour dire que *« quarante-six ans après la fin de la guerre, on ne doit plus autant parler de la persécution des juifs* et *qu'il faut enfin tracer un trait sur le passé »*.

HENRI DE BRESSON

□ **AUTRICHE : premier attentat criminel contre un foyer d'émigrés.** – Le premier attentat criminel contre un foyer d'émigrés a eu lieu dans la *nuit du jeudi 16 au vendredi 17* janvier, à Traunkirchen (Basse Autriche), où des inconnus ont grimpé sur le toit d'un hôtel abritant quelque deux cents étrangers et ont lancé plusieurs cocktails Molotov. Cet attentat n'a fait aucune victime. Jeudi, la police avait démantelé, à Vienne un groupe de néonazis fortement armé, connu sous le nom de « commando Trenck ». Une enquête *judiciaire a été ouverte contre vingt* personnes dont quatre adolescents. – *(AFP.)*

□ **Les agressions racistes multipliées par dix en 1991.** – Le nombre d'agressions d'extrémistes de droite contre des étrangers en Allemagne a été multiplié par dix en 1991, selon un rapport gouvernemental publié, jeudi 17 janvier, par le quotidien berlinois *AZ*. Alors que le nombre de ces attaques était auparavant en moyenne de 200 à 250 par an, il a atteint l'an dernier le chiffre de 2 368, faisant deux morts et des dizaines de blessés graves. Les agresseurs sont *« en majorité de jeunes gens, chômeurs, apprentis »* et les *« skinheads sont particulièrement violents »*. – *(AFP.)*

tion finale »







EUROPE

IRLANDE DU NORD : sept ouvriers protestants tués dans une embuscade

L'IRA a commis l'attentat le plus meurtrier depuis 1988

Sept ouvriers protestants employés par une société de construction travaillant pour les forces de sécurité ont été tués, vendredi 17 janvier, en Irlande du Nord, lors d'un attentat organisé par l'IRA. Sept autres ont été blessés.

LONDRES

de notre correspondant

Le commando avait mis toutes les chances de son côté pour ne pas manquer sa cible : la bombe télécommandée placée sur le bas-côté de la route pesait environ 270 kilos et, selon la police, l'un des terroristes surveillait à peu de distance le déroulement des opérations. Lorsque le minibus transportant une quinzaine d'ouvriers du bâtiment – tous protestants – s'est approché, l'explosion a littéralement soufflé le véhicule.

L'attentat s'est produit sur la route reliant les villes d'Omagh et de Cookstown, près du village républicain (catholique) de Carrickmore, dans le comté de Tyrone. La société employant les victimes, Karl Holdings, avait été menacée à de nombreuses reprises par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), mais elle avait persisté à accepter des chantiers impliquant de travailler pour les forces de sécurité.

Cette action terroriste, qualifiée d'*« odieuse »* par le premier ministre britannique, M. John Major, s'inscrit dans le cadre d'une campagne visant des civils accusés par l'IRA d'être des *« collaborateurs »* au service de la *« machine de guerre »* britannique. Depuis le début de ces actions de « représailles », en juin 1985, vingt-six personnes ont été tuées dans des conditions semblables.

Jusqu'à présent, cependant, l'IRA s'en prenait à des individus « ciblés » et non à des groupes de personnes n'ayant pas de responsabilité politique ou administrative. Ce bilan (sept morts et sept blessés) est le plus meurtrier provoqué par un seul attentat, depuis celui qui s'est produit en 1988 dans le même comté de Tyrone, et au cours duquel huit soldats britanniques avaient été tués par une bombe. Il va sans aucun doute provoquer de nouvelles demandes pour un rétablissement de l'internement administratif, une mesure radicale invoquée à chaque action d'envergure de l'IRA, mais qui, dans le passé, a prouvé son inefficacité pour combattre le terrorisme.

Les négociations politiques ajournées

M. Peter Brooke, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, a par avance annoncé vendredi que Londres n'avait pas l'intention d'accéder à cette demande. Il est, en revanche, probable que le gouvernement va prendre des mesures pour renforcer la présence policière et militaire en Irlande du Nord, comme le demande Sir Hugh Annesley, le commandant de la police locale (RUC).

Bien qu'il n'y ait pas forcément un lien direct entre ce regain de terrorisme et les négociations politiques, celles-ci, qui devaient débuter prochainement, paraissent ajournées. M. Brooke a rencontré vendredi le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Gerry Collins, à Dublin, et a reconnu qu'il y avait désormais peu d'espoir que les pourparlers intercommunautaires (qui s'étaient soldés par un échec en juillet dernier) puissent reprendre avant les prochaines élections parlementaires britanniques, dont la date n'est pas fixée.

M. Brooke a précisé que le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, pourrait participer aux négociations, à condition de renoncer à la violence, mais les difficultés sont d'un autre ordre : les dirigeants unionistes (protestants) nord-irlandais ont indiqué qu'ils n'étaient pas prêts à poursuivre des discussions si le Parti travailliste – qui s'est engagé à favoriser la réunification de l'Irlande – gagne les élections.

LAURENT ZECCHINI

GÉORGIE

Des incidents ont opposé partisans et adversaires de M. Gamsakhourdia

Les forces armées ex-soviétiques de Transcaucasie, dont le commandement se trouve à Tbilissi, étaient restées étrangères aux deux semaines de combats dans la capitale géorgienne qui avaient abouti à la fuite du président Zviad Gamsakhourdia. Mais le retour de celui-ci et les menaces d'affrontements à l'échelle de toute la République pourraient les amener à intervenir pour *« séparer les parties opposées afin d'éviter une guerre civile »*, a affirmé le commandant adjoint du district militaire de Transcaucasie, le général Soufiyan Bepaev, cité samedi 18 janvier par l'agence Tass.

L'armée n'interviendra que sur une *« décision »* politique de la Communauté des Etats indépendants et un ordre du maréchal Chapochnikov, commandant en chef des forces de la CEI, a-t-il ajouté. Par ailleurs, des partisans de Zviad Gamsakhourdia auraient attaqué jeudi, selon des informations non confirmées, une unité de l'armée dans l'ouest de la Géorgie et lui auraient pris des armes.

La tension semblait se concentrer, vendredi, dans la ville de Koutaissi, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Tbilissi, où les forces envoyées de la capitale ont ouvert le feu pour disperser une manifestation de soutien à M. Gamsakhourdia. Le premier ministre du gouvernement provisoire de Tbilissi, M. Tenguiz Sigoua, a reconnu qu'il y a eu des blessés dans les rangs des partisans du président, au nombre de deux mille cinq cents, qui, selon lui, auraient *« tenté de pénétrer dans la ville »*.

M. Sigoua a affirmé vouloir éviter tout bain de sang et avoir envoyé des négociateurs auprès des partisans du président à Koutaissi. Les milices de MM. Tenguiz Kitovani et Jaba Iosseliani, les coprésidents du « Conseil militaire » de Tbilissi (dont le second contrôle le gros des forces, quelque cinq mille hommes) se sont néanmoins déployées en force à Koutaissi. La télévision russe a affirmé qu'elles ont aussi *« désarmé une centaine de partisans du président Gamsakhourdia »* dans cette ville.

Le « président » lui-même se trouve depuis jeudi dans la région de Zougdidi, plus à l'ouest, une localité où un envoyé spécial de l'AFP a constaté, vendredi, un rassemblement de quelques centaines de ses partisans – et non de quelques milliers, comme on le disait à Tbilissi. Le meeting s'est déroulé en l'absence de M. Gamsakhourdia, qui y était pourtant attendu, mais qui se trouve toujours dans la région, selon un de ses proches, M. Walter Chourgaya. Ce dernier a démenti des informations, publiées par l'agence TASS, selon lesquelles M. Gamsakhourdia avait appelé à la guerre civile jeudi à Zougdidi. Des voyageurs venus de Koutaissi ont affirmé que des avions – qui ne peuvent appartenir qu'à l'armée – ont survolé, à Koutaissi, la « manifestation pacifique » de soutien à M. Gamsakhourdia. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Tournée de la troïka européenne dans la CEI.** – La troïka communautaire, c'est-à-dire les ministres des affaires étrangères du pays qui assume la présidence, de son prédécesseur et de son successeur (Portugal, Pays-Bas, Grande-Bretagne) devrait se rendre avant le 26 janvier à Moscou, Minsk, Kiev et Alma-Ata, a annoncé jeudi 16 janvier le chef de la diplomatie portugaise, M. Joao de Deus Pinheiro. M. Roland Dumas doit se rendre dans les mêmes villes du 22 au 26 janvier.

OUZBÉKISTAN : deux morts et des arrestations

Manifestation d'étudiants contre la hausse des prix

Une manifestation d'étudiants contre les hausses de prix, dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 janvier à Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, qui tournait à la contestation du régime du président Karimov, a été violemment réprimée.

Les étudiants demandaient une revalorisation de leurs bourses ou, selon une autre version, protestaient contre le retard dans les livraisons de pain, au lendemain des hausses de prix introduites avec une semaine de retard sur la Russie dans cette République d'Asie centrale ex-soviétique.

Des milliers d'étudiants rassemblés dans la soirée, et réclamant sans succès la venue de responsables, envisageaient de marcher contre le palais présidentiel mais ont été dispersés par les forces de l'ordre, usant de matraques et recourant à des tirs de semonce ayant provoqué la panique, avec un coup de feu au moins tiré dans la foule. Deux étudiants sont morts, plusieurs ont été grièvement blessés et des dizaines d'arrestations ont été opérées, jusque dans la cité universitaire.

De source officielle, on souligne que les manifestants ont brisé des magasins et attaqué les forces de l'ordre. Les étudiants ont tenu plusieurs rassemblements le lendemain, alors que les autorités annonçaient des concessions sur les bourses ou les prix des denrées pour les étudiants.

Cette explosion de violence est la première signalée dans l'ex-URSS ayant pour origine la libération des prix, finalement adoptée, avec quelques variantes, par tous les membres de la Communauté des Etats. En Asie centrale, les prix étaient bien inférieurs à ceux pratiqués par exemple en Russie, mais partout, les étudiants et les retraités – *qui ne bénéficient* pas des circuits de distribution internes aux entreprises – sont les premiers touchés.

De plus, l'Ouzbékistan est un des Etats d'Asie centrale le moins concerné par la démocratisation. Un dirigeant de l'opposition y a été arrêté la semaine dernière à la suite d'une manifestation de quelques milliers de personnes le 8 janvier contre le « choix arbitraire » fait par le mufti officiel de Tachkent des fidèles qui pourront se rendre au pèlerinage de la Mecque. – *(AFP, Reuter, AP.)*

M. Eltsine et les doléances de l'ex-armée rouge

Suite de la première page

A cet avertissement, le maréchal Chapochnikov ajoute – très applaudi, il est vrai – que les militaires *« ne prendront jamais le pouvoir par la force des baïonnettes »*.

Puis ce sera la longue litanie des doléances. Ce colonel d'aviation basé dans l'ouest de la Géorgie déclare : *« Nous n'intervenons pas, mais nous sommes tout le temps insultés »*. *« L'armée est fatiguée d'être passive »*, dit un autre officier. Un commandant, venu du Caucase du Nord lance : *« Pensez aux conditions de vie de nos femmes et de nos enfants dans les villes de garnison. L'armée est la seule force capable d'arrêter le glissement de la société vers le gouffre. »* Même avertissement de la part d'un colonel : *« La patience des officiers n'est pas infinie. A Stepanakert, l'armée est menacée, insultée ; on nous coupe l'électricité, le chauffage, on nous prive de denrées alimentaires. »*

Vigoureusement applaudi, l'amiral Igor Kassatonov, commandant des forces de la mer Noire, se fait le porte-parole de tous les participants, notamment en appelant les militaires d'Ukraine à ne pas prêter un second serment : *« Dans l'histoire des pays civilisés, on n'a jamais vu un Etat décider de nationaliser les gens et leur famille »*, ajoute-t-il à l'adresse du président ukrainien, qu'il accuse d'avoir *« opéré un virage à 180 degrés »*.

« Kravtchouk m'avait dit personnellement qu'il n'avait pas besoin de la marine de la mer Noire et qu'il se contenterait de quelques navires », rappelle l'amiral. Il ne sera battu à l'applaudimètre que par... le président de la section des affaires étrangères de l'Eglise orthodoxe. Le métropolite Kirill de Smolensk et de Kaliningrad s'enflamme : *« L'histoire de notre peuple uni n'est pas l'histoire de soixante-quatorze ans, mais une histoire millénaire. Nous avons une unité ethnique formée pendant l'histoire de notre pays. Il faut respecter ses règles »*. Et Dieu reconnaîtra les siens, pourraient ajouter les mauvaises langues.

Pas d'autre choix

M. Boris Eltsine prend ensuite la parole. Sa tâche n'est pas facile, car il lui faut tout à la fois rassurer les officiers présents, mais aussi les mettre en garde. Rassurer, il le fera tout au long de son adresse en promettant une série de mesures visant à améliorer les conditions de vie des officiers. La Russie pourrait ainsi vendre des armes à l'étranger pour construire des logements destinés aux militaires.

Il se prononce pour l' *« unité des forces armées »*, qui *« ne porte pas tort à l'indépendance des Etats de la CEI, mais au contraire la renforce »*. Le président russe estime que les forces stratégiques devant rester sous commandemnt uni de la CEI sont les armes nucléaires, la flotte, l'aviation, la défense antiaérienne, ainsi que les services de renseignement militaires.

Mais le président russe annonce aussi que les unités militaires stationnées dans les territoires ne faisant pas partie de la CEI (c'est-à-dire les pays baltes, la Géorgie et l'Allemagne) relèveront directement de la Russie. Et il avertit que si les autres Etats se dotaient d'armées nationales, la Russie *« n'aurait pas d'autre choix »* que de mettre à son tour sur pied sa propre armée. M. Eltsine a aussi mis en garde les militaires en les appelant à préserver la paix civile : *« C'est facile d'allumer un incendie*, a-t-il conclu, *mais plus difficile de l'éteindre. »*

Comme à la parade, les officiers continuent ensuite à se succéder à la tribune et à gratter les plaies de leur frustration. En début de soirée, un nouvel incident éclate. Un groupe d'officiers demande rien moins que le limogeage du maréchal Chapochnikov. Ce dernier semble les prendre au mot, se lève de son siège, remet une pile de dossiers à un de ses adjoints et déclare fièrement : *« Je démissionne »*, fait mine se s'en aller... puis se ravise, reprend le micro et explique sa politique.

Des officiers prennent ensuite sa défense et, à main levée, l'assemblée se prononce pour le maintien à son poste du maréchal. *« Merci de votre confiance »*, déclare alors Evgueni Chapochnikov. C'est beau comme l'antique. Trop beau peut-être... Le maréchal n'aurait-il pas mis en scène cette fausse vraie sortie ou cette vraie fausse sortie – déjà expérimentée lors d'un précédent sommet de la CEI à Minsk fin décembre – pour être ensuite conforté par ses pairs dans un pouvoir que d'aucuns jugent chancelant ?

Toujours à main levée et à une écrasante majorité, l'assemblée adopte alors un texte : *« Nous appelons tous les peuples de la Communauté à se prononcer pour le maintien des forces militaires unies, (...) nous appelons le Parlement à maintenir l'unité des frontières dans un système unique de commandement, (...) nous nous adressons aux chefs d'Etat de la Communauté pour commencer au plus tôt les pourparlers sur l'avenir des forces militaires. »*

Quelles seront les conséquences de cette étrange réunion de Moscou ? *« Je pense*, a déclaré le maréchal Chapochnikov à l'issue de l'assemblée, *que les échos de celle-ci seront entendus par les chefs d'Etat de la CEI. »* C'était incontestablement le premier objectif des officiers, à l'adresse des dirigeants des ex-Républiques qui se réuniront à Minsk le 14 février au cours d'un sommet consacré exclusivement au dossier militaire.

Reste à savoir si cet « œcuménisme » des officiers, cet appel à l'unité des forces armées sur le territoire de l'ancien empire est encore de mise. La tendance semble maintenant irréversible de voir les Etats nouvellement indépendants, ou du moins la majorité d'entre eux, créer chacun à leur tour leur propre armée. Etant indépendants, ils veulent les attributs essentiels de cette indépendance, et donc bien entendu une grande armée. La Russie alors – et M. Boris Eltsine a été très clair – devra suivre ce mouvement et avoir, elle aussi, une force purement nationale. Ce qui n'empêchera pas une coordination de ces différentes armées ni la mise en commun de certaines structures lourdes.

Même s'ils regrettent cette évolution, de nombreux officiers – et pas toujours ceux qui se sont exprimés vendredi à Moscou – semblent bien persuadés de son inéluctabilité. On voit ainsi se dessiner au sein des officiers une ligne de clivage entre les conservateurs, qui n'ont pas accepté la dissolution de l'URSS, et ceux qui, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, s'attachent déjà à réfléchir sur de nouvelles structures. Ainsi la réunion de Moscou aura au moins eu un mérite : celui de servir d'exutoire à une armée dans tous les cas déboussolée.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **RUSSIE : M. Eltsine annule son décret sur la création d'un « super-ministère de l'intérieur ».** – Se soumettant à l'avis de la Cour constitutionnelle de Russie, le président Boris Eltsine a annulé, vendredi 17 janvier, son décret sur la création d'un « super-ministère de l'intérieur », regroupant l'ancien KGB et la police, a annoncé l'agence Tass. L'ex « super-ministre », M. Viktor Barannikov, dirigera désormais l'Agence fédérale russe de la « sécurité » (héritière du KGB) et son ex-adjoint à l'intérieur, M. Viktor Ierine, devient ministre de l'intérieur de la Russie. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE : selon le nouveau premier ministre

La situation économique est « catastrophique »

Parlant pour la première fois à la télévision à l'heure de la plus grande écoute, le premier ministre polonais, M. Jan Olszewski, a lancé, vendredi 17 janvier, un appel pathétique à ses compatriotes pour les inviter à faire preuve de *« compréhension »* et à lui apporter leur *« soutien »* face à la situation économique *« catastrophique »* de la Pologne.

Précisant qu'il ne savait pas à ce jour *« si le déficit du budget public s'élève à 20 000 ou 40 000 milliards de zlotys »* (200 ou 400 millions de dollars), le premier ministre a laissé ouvertement entendre que la succession héritée de son prédécesseur était plus lourde qu'on ne le croyait. M. Olszewski a dit qu'il *« ne pouvait donc rien promettre »* et a invité au *« dialogue »* pour sortir la Pologne de *« l'abîme économique »*. L'appel du premier ministre intervient après deux grèves nationale d'une heure, jeudi et lundi derniers, lancées par les syndicats Solidarité et OPZZ (ex-communiste) pour protester contre d'importantes hausses des prix de l'énergie.

En visite à Varsovie, le vice-président de la Banque mondiale, M. Wielfried Thalwitz, a déclaré qu'il appréhendait un éventuel retour d'une *« inflation galopante »*, à la faveur d'un déficit public prolongé, et a déclaré espérer *« un climat socio-économique stable »*.

Voulant faire contrepoids au gouvernement de centre droit de M. Olszewski, le président Lech Walesa a décidé de former un *« comité de conseillers auprès du président »*. Il a fait appel à ses deux anciens premiers ministres, MM. Tadeusz Mazowiecki et Jan Krzysztof Bielecki, ainsi qu'à M. Bronislaw Geremek. Selon le porte-parole de la présidence, ce comité *« n'est dirigé contre personne »*. – *(AFP.)*

GIBRALTAR : avec 73 % des suffrages

Le Parti socialiste au pouvoir a remporté les élections législatives

MADRID

de notre correspondant

Le Parti socialiste et travailliste de Gibraltar (GSLP) de M. Joe Bossano a largement remporté les élections législatives qui se sont déroulées sur le rocher, jeudi 16 janvier. Avec 73 % des suffrages, cet ancien syndicaliste améliore considérablement son score de mars 1988 (58 %) qui lui avait permis de prendre la tête du gouvernement. Les sociaux-démocrates (GSD) obtiennent pour leur part 20 % des voix et sept sièges au Parlement sur quinze, puisque la réglementation limite à huit le nombre des députés au parti vainqueur quel que soit son score.

La grande majorité des électeurs – près de 72 % des 17 800 électeurs inscrits se sont rendus aux urnes – a donc reconduit pour quatre ans ce socialiste de cinquante-deux ans, hostile aux négociations entre Londres et Madrid pour la rétrocession de Gibraltar dans le giron espagnol. Nationaliste intransigeant, il voudrait faire de cette péninsule une sorte de Hongkong indépendant. Sa victoire et l'assurance de pouvoir rester aux commandes encore longtemps vont peut-être lui donner suffisamment de poids pour modifier la Constitution et les liens avec la Grande-Bretagne.

M. B.-R.



AFRIQUE

ALGÉRIE

Prières sous haute surveillance

La première grande prière hebdomadaire depuis l'installation du nouveau pouvoir en Algérie s'est déroulée, sans incidents, vendredi 17 janvier, sous la surveillance d'un imposant service d'ordre. Au cours de leurs prêches, les responsables du Front islamique du salut (FIS) ont affirmé que la démission de M. Chadli Bendjedid était un « coup d'Etat contre l'Etat islamique naissant » et ont qualifié de « président importé » M. Mohamed Boudiaf, venu du Maroc pour prendre la tête du Haut Conseil d'Etat.

ALGER

de notre envoyé spécial

A entendre, la veille au soir, M. Mohamed Boudiaf, le président du Haut conseil d'Etat, dire, dans sa première allocution, la détermination du nouveau pouvoir de ne pas laisser le Front islamique du salut (FIS) *« monopoliser la religion »*, on aurait pu imaginer que les responsables du « Parti de Dieu » soient interdits de prêches politiques lors de la grande prière du vendredi hebdomadaire. Il n'en a rien été : les militaires et les *« frérots »* ont continué de s'observer et de se jauger.

Vendredi matin, les forces de l'ordre s'étaient déployées en grand nombre aux abords des quartiers populaires et autour des gares, pour empêcher les fidèles de converger vers la mosquée-phare de Bab-el-Oued. Des policiers en tenue de combat filtraient les entrées de ce fief intégriste et embarquaient quelques poignées de « frérots » dans des « paniers à salade ». Place des Trois-horloges, des attroupements se formaient autour de plusieurs véhicules blindés légers et de soldats casqués, baïonnette au canon.

Des policiers ceinturaient la mosquée Es Sunna, où officiaient M. Abdelkader Hachani, président du bureau exécutif provisoire du FIS, et M. Abdelkader Moghni, imam du lieu. Le service d'ordre du FIS prêtait aimablement son concours aux représentants de la force publique pour canaliser la circulation et fouiller sacs et cabats. *Juste avant les prêches,* lecture d'un communiqué avait été donnée, qui invitait les fidèles à ne pas répondre à d'éventuelles provocations, à se montrer à la hauteur de la situation.

Les haut-parleurs de la mosquée n'en crachaient pas moins, comme de coutume, des flots de paroles peu amènes à l'endroit des puissants du moment. Mais ce n'était pas la foule des grands jours. *« Nous avons cru au droit et nous avons été floués »*, constatait M. Hachani. Reste qu'à ses yeux *« le FIS est la canne qui conduira le peuple élu vers la Terre promise »*. Et d'ajouter à l'adresse du nouveau pouvoir : *« Vous pouvez casser, vous pouvez tuer, ce n'est pas vous, c'est Dieu qui est le maître de la mort. »*

M. Moghni, qui lui succédait au micro, a dénoncé au passage la *« démission-trahison »* de M. Chadli. Craindre la possible interdiction du FIS ? *« On ne peut pas dissoudre ce qu'il y a dans le cœur des gens. »* Faisant état de cinq cents arrestations, il mettait en garde M. Boudiaf, le *« petit briquetier de Kenitra »*, mais aussi *« l'homme qui a fait exploser la Révolution »* (de *1954*) *contre ceux qui l'ont ramené* d'exil *« dans le seul but de préserver leurs privilèges »*.

Prosternations faites, les forces de l'ordre se retiraient et la foule disciplinée des croyants vidait les lieux en bon ordre. Peut-être venait-elle d'assister – « normalisation » oblige – à l'un des derniers prêches politiques à ciel ouvert ?

J. de B.

Le soulagement de la Kabylie démocrate

Suite de la première page

Vu d'ici, le score du FIS paraît *« aberrant »*. Le « parti de Dieu » a tout de même réussi à gagner à sa cause 9 726 autochtones. *« Probablement des transfuges, des gens qui travaillent chez nous mais sont originaires d'autres régions »*, commentent les Kabyles, mal préparés à reconnaître que certains des leurs aient pu se laisser aller à voter pour le FIS.

Si ces rudes montagnards ont perçu la menace islamique moins concrètement que d'autres Algériens, notamment les citadins qui se frottent quotidiennement aux « barbus », ceux-ci leur ont cependant donné quelques sueurs froides. Première vice-présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) – seule de son espèce à occuper pareille fonction élective dans le pays, – Mme Aïni Chariet, enseignante à l'Institut des sciences médicales et militante du RCD, s'insurge : *« Les journées ont vingt-quatre heures : pourquoi nous les femmes aurions-nous été réduites à faire des enfants et à bichonner nos maris ? »*

Ces « mécréants » de Kabyles, qui ne font pas la fine bouche devant une bonne bouteille ou un cuissot de sanglier, se doutaient bien que, si les « frérots » se saisissaient des rênes du pouvoir, ils risquaient de passer un très mauvais quart d'heure. Certes, la loi islamique se serait appliquée à tous les Algériens d'un bout à l'autre du pays. Mais il y avait fort à parier qu'elle aurait été, ici, plus durement supportée.

Le souvenir de 1964

« Il y a des acquis contre la disparition desquels nous aurions opposé de la résistance », affirme M. Mohamed Ouachallal, président de l'APW de Tizi-Ouzou. Les Kabyles ne se targuent-ils pas d'avoir un mode de vie bien à eux, moins contraint que celui de leurs compatriotes arabes. *« Chez nous, la mixité ne pose absolument aucun problème,* disent-ils. *Les femmes, ici, sont plus émancipées qu'ailleurs. »*

Le soulèvement armé de 1964 dont M. Aït Ahmed prit la tête et qui coûta cher en vies humaines est encore dans toutes les mémoires. D'aucuns, notamment M. Sadi, avaient à cet égard évoqué la perspective d'une *« scission de fait »* de la Kabylie si, au terme des deux tours, ce bastion démocrate s'était trouvé isolé au milieu de vastes espaces sous domination islamiste.

Beaucoup d'autochtones s'étonnent à cet égard d'entendre le « patron » du FFS évoquer, sur le ton de la menace, ce glorieux épisode de leur histoire et plaider dans le même temps pour la poursuite du processus électoral qui aurait conduit à la victoire sans partage des « barbus ». *« Comment,* s'irritent-ils, *peut-on crier au loup après lui avoir ouvert les portes de la bergerie ? »* Et, du côté de Benni-Yenni, l'incrédulité prend le pas sur l'étonnement lorsque tombe la nouvelle d'une rencontre inattendue, jeudi soir, entre M. Aït Ahmed, le chef de file des démocrates, et... M. Hachani du FIS. On aura beau *expliquer aux Kabyles, comme s'y est* efforcé un communiqué du FFS, rendu public vendredi soir, que tout cela est fait pour *« éviter des affrontements »* et *« préserver la paix civile »*, ils ne sont pas prêts à s'en laisser conter par ces politiciens caméléons.

« Un putsch, et alors » ?

Le 2 janvier, ces fiers montagnards sont descendus en foule participer dans les rues d'Alger à la grande marche pacifique *« pour sauver la démocratie »* organisée à l'initiative du FFS. Outre les voitures particulières, cinq cars avaient été affrétés pour transporter les gens de Benni-Yenni. Ils ne regrettent pas le voyage et se disent aujourd'hui qu'ils ne sont peut-être pas tout à fait étrangers à la tournure que les événements ont prise par la suite.

Qu'on ne vienne pas, comme s'y emploient encore quelques responsables du FFS, leur seriner aux oreilles que le changement de pouvoir ne s'est pas fait dans les formes ! Assez avertis de la chose politique et gros « mangeurs » de journaux télévisés et autres, les Kabyles ne sont évidemment pas dupes du discours officiel qu'on leur tient pour sauver les apparences.

« C'est un putsch ? Et alors ? On ne va pas en faire une maladie. De toute manière, la Constitution aurait, tôt ou tard, été violée », s'emporte un habitant de Tizi-Ouzou. *« Alors que plus de la moitié de la population risquait d'être mise sur la touche, on n'allait pas lésiner sur les moyens »*, note Mme Chariet. Même des responsables locaux du FFS qui invoquent le droit et s'inquiètent des intentions de l'armée tirent leur chapeau. *« Bien joué le coup de la démission de Chadli... »*

Evoquant le « printemps kabyle » de 1980, qui les avait vus affronter le pouvoir central au nom de leurs « berbérité », les autochtones se présenteraient volontiers comme les auteurs de ce charivari, même s'ils n'en sont pas les acteurs, essayant aujourd'hui, du haut de leurs montagnes, de voir les choses avec un peu de recul. *« On a toujours été des précurseurs »*, lancent-ils. Et d'assurer qu'ils ont suffisamment de maturité pour éviter à l'avenir les provocations d'où qu'elles viennent.

Le plus pressé pour l'heure serait de mettre de l'ordre dans la maison démocrate. *« Y en a marre. Cette querelle entre M. Aït Ahmed et M. Sadi devient lassante »*, se plaignent des militants de base, qu'ils appartiennent au FFS ou au RDC. Au sein même de ces deux formations qui dominent la Kabylie, les ambitions personnelles et les luttes de clans ne sont pas moins violentes. Comme en témoigne par exemple le conflit qui oppose, sur fond d'échec électoral, au sein de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tizi-Ouzou *à majorité RCD,* le maire à plusieurs de ses adjoints et à l'état-major du parti.

« La peur n'est pas encore derrière nous », confie un universitaire. Les Kabyles restent sur leurs gardes. La dissolution du FIS, ils ne la réclament pas à cor et à cri car, à les en croire, les *« barbus seraient beaucoup plus dangereux dans la clandestinité »*. Ils savent que, pour soigner le mal intégriste, le meilleur traitement est économique et social. *« L'Etat concentrera-t-il ses moyens dans les zones à haut risque islamique,* s'interrogent-ils ? *Trop sage, notre région sera-t-elle oubliée ? »* A Benni-Yenni, c'est à dessein que les banderoles électorales n'ont pas encore été décrochées qui invitent au *« respect du citoyen »* ou stigmatisent *« l'Etat policier et la République islamique »*. *« Avoir ces slogans sous les yeux,* assure un peu tristement le représentant local du FFS, *aide à garder courage, à se convaincre qu'un jour dans notre pays la démocratie triomphera »*.

JACQUES DE BARRIN

□ **Remous au sein du FLN.** – Deux membres du bureau politique du Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique) ont dénoncé, dans un communiqué publié vendredi par l'agence APS, les contacts qui ont eu lieu entre le FLN, le FIS et le FFS (Front des forces socialistes), et ont réclamé une *« session extraordinaire du comité central dans les plus brefs délais afin de sauver le FLN des actes irresponsables »*. – *(Reuter.)*

□ **M. Aït Ahmed dément la formation d'un front d'opposition avec le FIS.** – Confirmant qu'une rencontre officielle avait eu lieu entre son parti et le FIS, le chef du FFS, M. Hocine Aït Ahmed, a fait savoir, vendredi dans un communiqué, que ces contacts visaient à *« éviter les affrontements »*. *« Le FFS réaffirme son double refus de l'Etat policier et de l'Etat intégriste, et rien (...) ne permet d'accréditer une remise en cause de cette stratégie par quelque alliance ou front d'opposition que ce soit »*, a-t-il affirmé. – *(Reuter.)*

□ **Un drapeau français brûlé par des islamistes à Istanbul.** – Des manifestants islamistes turcs ont brûlé vendredi un drapeau français à Istanbul, à l'issue de la grande prière. Un des manifestants a lu un communiqué attaquant les *« impérialistes qui usurpent la volonté du peuple, au moment où le combat pour l'islam avait remporté la victoire après l'occupation française »*. – *(AP.)*

ASIE

CHINE

L'agitation antigouvernementale s'est poursuivie dans de nombreuses universités en 1991

Le régime de Pékin est prêt à s'opposer fermement à la *« poignée de séparatistes »* qui menace l'ordre public et l'unité du pays dans les régions peuplées de minorités nationales, a averti, mercredi 15 janvier, le secrétaire général du PC chinois. *« Nous lutterons contre le chauvinisme des minorités les plus importantes et contre le nationalisme local »*, a déclaré M. Jiang Zemin, faisant écho aux propos récents d'un dirigeant du Xinjiang sur les infiltrations d' *« agents »* et de propagande réactionnaires.

Le Xinjiang est, avec le Tibet, la région la plus touchée par le nationalisme. Pour éviter que la population tibétaine n'augmente trop rapidement, le PCC vient de décider de lui imposer graduellement la politique de limitation des naissances appliquée aux familles chinoises. C'est ce qu'a déclaré un vice-président du gouvernement de Lhassa, cité par le *Quotidien du Tibet* du 3 janvier.

D'autre part, l'ordre public s'est fortement dégradé en 1991. La *situation est même « plutôt sombre »*, si l'on en croit le vice-ministre de la sécurité publique, cité dans la revue *Banyue Tan*. *« Les masses ne sont pas très contentes »*, ajoutait M. Yu Lei, en tirant la sonnette d'alarme. Même si elle n'atteint pas les taux occidentaux, la criminalité grimpe, en particulier en ce qui concerne le trafic de la drogue, et le total de la *« population flottante »* – qui a quitté les campagnes pour chercher du travail en ville – a grimpé de cinquante millions en 1989 à soixante millions.

Dans le cadre du renforcement du contrôle idéologique après l'effondrement de l'URSS, la commission à l'éducation a ordonné aux universités de passer au peigne fin toutes les thèses publiées ces dernières années pour y déceler les *« problèmes politiques »*. Des listes noires seraient ainsi établies afin d'épurer les milieux universitaires et intellectuels.

Le président de la commission, M. Li Tieying, avait lancé, fin 1991, un cri d'alarme à la suite du renouveau d'agitation dans les campus. Selon son rapport, publié par la revue de Hongkong *Cheng Ming*, cent trente *« incidents politiques »* ont été recencés dans quarante et une universités au cours des dix premiers mois de 1991 : réunions clandestines, grèves, publication de journaux. Un rapport signé de son vice-ministre He Dongchang fait état d'une recrudescence de *« l'absentéisme, de l'alcoolisme, des jeux de hasard, des relations sexuelles anormales et de la fraude »*.

Plus grave peut-être pour l'avenir, *« seuls 18 % à 20 % des diplômés répondent aux critères d'éducation fixés par l'Etat »*. Un tiers des étudiants ont obtenu leur diplôme sans passer d'examen ; en clair, ils ont bénéficié de piston, soit *« en considération pour une certaine personne »*, soit *« en vertu d'instructions venues d'en haut »*, ou ont été déclarés reçus pour remplir des *« quotas »* de résultats.

□ **CAMBODGE : d'anciens prisonniers politiques forment une association.** – D'anciens prisonniers politiques cambodgiens ont formé le premier embryon d'opposition politique. L'Association des droits de l'homme au Cambodge (ADHOC), qui a soumis ses statuts au Conseil national suprême (CNS), vendredi 17 janvier, est présidée par M. Khay Matoury, déjà emprisonné à Phnom-Penh en 1990 pour avoir voulu former un parti politique. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : la démission de deux ministres

Le président Collor de Mello doit faire face à des difficultés croissantes

Aux prises avec des difficultés politiques et économiques de plus en plus nombreuses, le président Fernando Collor de Mello vient d'enregistrer un nouveau revers devant le Parlement, dont le refus d'entériner un projet de loi a retardé l'examen par le FMI d'un crédit-relais de 2 milliards de dollars. M. Collor a dû accepter la démission de deux de ses ministres.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le ministre brésilien du travail et de l'action sociale, M. Antonio Rogerio Magri, a présenté, vendredi 17 janvier, sa démission. Son successeur, ainsi que celui du secrétaire d'Etat à l'action sociale, Mme Margarita Procopio, ont aussitôt été désignés : il s'agit de deux députés du Parti libéral, MM. Reinolds Stefanes et Ricardo Fiuza.

M. Magri, un fils d'émigrants italiens qui fut président du syndicat des électriciens puis de la Confédération générale du travail (CGT, modérée), était l'un des fidèles du président. Sa démission intervient après plusieurs scandales qui avaient éclaboussé son ministère, dont celui des fraudes de la sécurité sociale, lorsqu'ont été découverts de multiples *malversations et trafics au sein* de l'organisme dont il avait la tutelle.

Mais c'est avant tout l'affaire dite «des pensions de retraite» qui est à l'origine de son départ. M. Magri a en effet dû assumer l'échec du gouvernement, qui n'est pas parvenu à convaincre les députés de la nécessité d'augmenter les cotisations sociales pour contrebalancer une hausse de 147 % des pensions décidée par les tribunaux. Un échec d'autant plus grave qu'il oblige les négociateurs de la dette brésilienne à fournir au Fonds monétaire international un rapport supplémentaire pour expliquer le financement de ce surcoût, chiffré par la présidence à 11 milliards de dollars.

L'examen de la lettre d'intention adressée par le ministre de l'économie, M. Marcilio Marques Moreira, au FMI, sera en conséquence retardée. Initialement prévue le 22 janvier, la réunion du bureau de FMI, qui doit en outre accorder un crédit-relais de 2 milliards de dollars au Brésil, a été reportée d'une semaine au moins.

Le président Collor s'est vu ainsi infliger un nouveau camouflet par le Parlement, qui ne souhaite pas être associé à sa politique de rigueur et reste sourd à ses appels en faveur d'une *«union de toutes les forces de la nation»*. Conséquence : sa cote de popularité continue de baisser et seuls 30 % de Brésiliens se déclarent *satisfaits de sa politique*. Devant ces déboires, le chef de l'Etat s'est plaint de son *«isolement»* et s'en est pris au système présidentiel, qui ne *«favorise pas la solidarité mais la politique du pire»*. M. Collor a d'autres raisons de se sentir *«découragé»* : les experts s'attendent en effet à une hausse sensible de l'inflation, qui avait ralenti au cours des mois de novembre et de décembre, avec des taux d'augmentation de 25 % et 23 % respectivement.

Privatisation d'Embraer

Le programme de privatisations, dont l'application a commencé en août dernier, sera néanmoins poursuivi. Des firmes prestigieuses comme Embraer, premier constructeur aéronautique d'Amérique latine, font partie de la vingtaine d'entreprises d'Etat qui seront mises en vente cette année. Le président de la Banque nationale de développement économique et social, M. Eduardo Modiano, chargé des privatisations, a même estimé *«réalisable»* la vente de Petrobras, qui détient le monopole de l'exploitation du pétrole au Brésil, précisant toutefois *«qu'un amendement constitutionnel sera nécessaire»*.

Le président Collor peut néanmoins compter sur quelques signes encourageants : la Banque américaine de développement a accordé un prêt de 80 millions de dollars pour moderniser l'agriculture du pays, et les récoltes agricoles – coton et maïs essentiellement – doivent atteindre un niveau particulièrement élevé cette année, en augmentation de 16 % sur 1991. Une bonne nouvelle dans un pays où les importations de produits alimentaires représentaient l'an dernier 1,6 milliard de dollars.

Sur le plan économique aussi, l'année 1992 restera *«très difficile»*, selon les prévisions du ministre de l'économie, qui a réitéré sa ferme volonté de ne plus recourir à des plans de choc mais de poursuivre une action de longue haleine.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS : le début de la campagne électorale

La guerre du Golfe n'est plus un atout pour M. Bush

Le président américain George Bush a montré, dès le début de sa campagne électorale, qu'il entendait utiliser au maximum l'argument de sa «formidable victoire» de la guerre du Golfe pour convaincre les électeurs de le réélire. Mais, à s'en tenir aux sondages, cette «arme» est passablement émoussée.

WASHINGTON

correspondance

«Si j'avais écouté les leaders du Sénat, Saddam Hussein serait en Arabie saoudite et vous payeriez environ quatre fois plus cher votre essence.» A cette récente déclaration du président Bush, lors de sa première tournée électorale dans l'Etat du New-Hampshire durement touché par la récession, beaucoup de ses électeurs ont répondu : *«Saddam Hussein a du travail, moi je n'en ai pas...»*

Loin d'avoir été célébré *«triomphalement»*, le premier anniversaire du déclenchement de la guerre du Golfe a fait partout l'objet de commentaires désabusés et de récriminations. Le président est critiqué à la fois par ceux qui lui reprochent toujours d'avoir négligé des problèmes intérieurs pressants, et par ceux qui déplorent que le président n'ait pas poursuivi les combats jusqu'à Bagdad pour se débarrasser de M. Saddam Hussein. Sur la défensive, le président doit donc s'efforcer de justifier ce que ses adversaires appellent un *«triomphe sans victoire»*. Il souligne qu'une *«région vitale pour les économies du monde libre est maintenant en sécurité»*; il ajoute que l'intervention américaine a encouragé les Arabes et les Israéliens à discuter d'un règlement de paix, qu'elle a permis la reprise des négociations multilatérales sur un contrôle régional des armements et la libération des otages détenus au Liban. *«Une grande partie de l'arsenal irakien est détruit et ce qu'il en reste est maintenant soumis à un contrôle international...»*, souligne le président.

La veille cependant, M. Robert Gates, directeur de la CIA, avait informé le Congrès que l'Irak était en mesure, en quelques années, de rétablir son potentiel d'armement chimique et son programme de missiles balistiques.

Autres options possibles

Le président a réaffirmé sa détermination de maintenir les sanctions contre l'Irak et d'aider tous les éléments qui, dans ce pays, voudraient instituer un nouveau régime. Toutefois, M. Fitzwater, son porte-parole, a précisé qu'une action unilatérale des Etats-Unis n'était pas envisagée. M. Fitzwater a également tenu à justifier la décision présidentielle d'accepter un cessez-le-feu en rappelant que les chefs militaires – à commencer par le général Powell, chef d'état-major, et le général Schwarzkopf, commandant en chef de la coalition alliée – ne pouvaient garantir la capture du dictateur irakien. Des pertes inutiles en vies humaines, l'absence d'un mandat des Nations unies et le danger d'une rupture de la solidarité interalliée justifiaient par ailleurs la décision d'arrêter les combats.

«La meilleure façon de se trouver bloqués dans ce conflit de type vietnamien aurait été de mener une lutte au corps à corps dans les rues de Bagdad», a-t-il dit. Il a admis en outre que la vigoureuse critique par les médias de la destruction massive par l'aviation américaine d'un convoi de soldats et civils irakiens désarmés cherchant à s'enfuir par la route 26 (la route *«de la mort»*) avait influencé la décision de cessez-le-feu. Marcher sur Bagdad au prix de lourdes pertes n'était pas la seule option, affirme le magazine *Newsweek*. Il aurait notamment été possible d'empêcher l'évasion des gardes républicains et de leur matériel puis de les encercler et de les éliminer à Bassorah, d'après l'enquête effectuée par le magazine.

Ce premier anniversaire a aussi donné l'occasion à diverses publications, dont le *New York Times*, de mettre en évidence le «bourrage de crâne» pratiqué par une entreprise en relations publiques financée par les Koweïtiens. Elle aurait fait déposer au Congrès une jeune fille du Koweït (la fille de l'ambassadeur à Washington) qui, en pleurant, a affirmé que des soldats irakiens avaient, dans l'émirat, sorti des bébés de leurs couveuses pour les laisser mourir dans la rue... Amnesty International et d'autres groupes ont démenti cette accusation.

Ces critiques et controverses affectent l'auréole du président Bush en matière de politique étrangère, d'autant que les résultats de la négociation entre Israël et les pays arabes sont incertains et que le bilan négatif du voyage présidentiel à Tokyo n'est pas oublié. Le président traverse une phase difficile mais garde cependant plusieurs atouts. L'un est le prestige lié à l'institution présidentielle, l'autre est l'absence de concurrent démocrate d'envergure, le dernier est sa femme Barbara, dont la cote de popularité dépasse aujourd'hui la sienne.

HENRI PIERRE

□ **Nomination du vice-amiral Studeman au poste de numéro deux de la CIA.** – Le président George Bush a annoncé, vendredi 17 janvier, la nomination du vice-amiral William Studeman au poste de directeur-adjoint de la CIA. Depuis 1988, le vice-amiral Studeman était directeur de l'Agence pour la sécurité nationale (NSA), le plus secret des services américains de renseignement, notamment chargé des écoutes électroniques dans le monde. Si sa nomination est confirmée par le Sénat, le vice-amiral Studeman remplacera M. Richard Kerr, dont la démission avait été annoncée mardi dernier. – *(AFP.)*

NICARAGUA

M. James Baker demande que la réduction des effectifs de l'armée soit accélérée

Au cours d'une brève visite à Managua, le secrétaire d'Etat américain James Baker a félicité, vendredi 17 janvier, la présidente du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro, pour les progrès réalisés depuis son arrivée au pouvoir en avril 1990. Il a toutefois demandé à cette dernière d'*«accélérer»* les réductions d'effectifs de l'armée et de la police, a indiqué le président du Parlement, M. Alfredo Cesar. Selon ce dernier, M. Baker s'est par ailleurs montré *«préoccupé»* par la *«partialité»* de la police sandiniste et a estimé qu'elle *«ne garantissait par l'ordre public»*. En deux ans, les effectifs de l'armée sont passés de 88 000 à 21 000 hommes.

M. Baker s'était auparavant rendu au Salvador, où il a souligné le danger que représentent les extrémistes de ce pays pour la paix conclue la veille entre le gouvernement et la guérilla, *«Les Etats-Unis accorderont toute leur aide au président Alfredo Cristiani pour assurer que quiconque menaçant le processus de paix sera jugé»*, a indiqué M. Baker, qui n'a pas chiffré le montant de cette aide. – *(AFP, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

Envisageant une «protection internationale» de certains lieux saints

Les Eglises chrétiennes de Jérusalem critiquent sévèrement la politique israélienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Se disant *«profondément préoccupées»* et dénonçant *«plusieurs incidents graves»* qui se sont produits en 1991, les autorités des huit plus grandes Eglises chrétiennes présentes en Terre sainte viennent de déclencher une vive polémique en publiant, à Jérusalem, une *«déclaration»* particulièrement critique à l'encontre de la politique suivie par Israël, aussi bien à l'égard des populations que des institutions non juives sous son administration. Ce texte, diffusé mardi 14 janvier, a notamment suscité la colère du maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek.

Dans ce document, signé entre autres par les patriarches des Eglises latine, grecque orthodoxe et arménienne – les trois *«gardiennes»* des Lieux saints, – les prélats condamnent tout d'abord l'occupation récente, *«par des colons, bénéficiaires de fonds publics»*, de plusieurs maisons habitées par des familles arabes, à Silwan, au pied de la vieille ville de Jérusalem. Dénonçant la *«politique agressive de colonisation»* menée par une organisation juive militante (Ateret Cohanim) dans la Ville sainte et ses alentours, les autorités ecclésiastiques mettent l'accent sur *«l'attitude ambivalente adoptée»* par le gouvernement à l'égard *«des déprédations commises par ces colons»*. *«Comme nous l'avons souvent déclaré par le passé*, poursuivent les signataires, *nous condamnons catégoriquement toute tentative de modifier le statut et le caractère unique et démographique de Jérusalem.»* Les prélats chrétiens dénoncent également *«les punitions collectives qui continuent d'être appliquées, de manière indiscriminée, aux populations civiles palestiniennes»*. Et le document cite notamment le cas de Ramallah, placée sous un couvre-feu total pendant deux longues semaines, ainsi que les nouvelles restrictions imposées à d'autres villes de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Celles-ci, précise la déclaration, *«aggravent encore les sévères restrictions de mouvement déjà imposées aux gens depuis le début de l'an dernier (...) et elles ont sévèrement limité leur liberté d'accès aux Lieux saints de Jérusalem pendant la période des fêtes»*.

Israël garantit en principe le libre accès aux Lieux saints pour les fidèles des trois grandes religions monothéistes, mais les chrétiens, notamment, se plaignent assez souvent de la non-préservation de certains sites archéologiques les concernant. C'est ainsi que, selon la déclaration des huit prélats de Jérusalem, *«plusieurs vestiges chrétiens, comme le monastère Saint-Georges, à l'extérieur de la porte de Jaffa, et le complexe monastique Saint-Stephen* [un site du sixième siècle découvert récemment près de la porte de Damas] *se sont vu dénier la postérité et ont été enterrés sous de nouvelles autoroutes»*. En fait, une partie du complexe pourrait encore être sauvegardée, et les autorités israéliennes doivent prendre une décision à ce sujet dans les prochaines semaines.

Recours à l'UNESCO

D'ores et déjà, affirment les Eglises, *«une mosaïque byzantine rare, du sixième siècle, a été irréversiblement endommagée* [par un coup délibéré de peinture noire] *et deux chambres funéraires arméniennes, de la même époque,* [ont été] *enterrées sous une énorme quantité de rocs»* déversés par des juifs orthodoxes opposés à l'excavation de sépultures juives qui *«pourraient»* se trouver sous le site chrétien... Bref, les Eglises *«demandent»* au gouvernement israélien, *«la préservation des reliques»*, faute de quoi, *«si des mesures appropriées et satisfaisantes ne sont pas prises»*, les autorités chrétiennes locales envisageront de rechercher *«une protection internationale»*. En clair, c'est l'UNESCO qui sera appelée à la rescousse.

PATRICE CLAUDE

□ **Un appel en faveur des journalistes palestiniens.** – La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a lancé un appel, vendredi 17 janvier, au gouvernement israélien pour qu'il abolisse les restrictions imposées aux journalistes palestiniens et une censure *«anachronique»* en Israël et dans les territoires occupés. Les auteurs du rapport publié à Bruxelles appellent Israël à reconnaître officiellement les journalistes palestiniens – dont vingt-cinq sont détenus – et à éliminer toutes les restrictions à la liberté de mouvement des journalistes. – *(AFP.)*

□ **SYRIE : des militants des droits de l'homme auraient été arrêtés et torturés.** – Six militants pour la défense des droits de l'homme ont été arrêtés le 18 décembre en Syrie et sont soumis à la torture, indique un communiqué des Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme en Syrie, publié vendredi 17 janvier à Paris. Ces comités demandent leur libération immédiate et la possibilité pour eux de *«bénéficier des soins nécessaires dans des conditions humaines»*.

DIPLOMATIE

La fin de la visite à Paris de M. Nawaz Sharif

La France accepte, sous conditions, de vendre au Pakistan des avions Mirage et une centrale nucléaire

Arrivé mardi 14 janvier, le premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, devait achever samedi sa visite officielle à Paris. Au cours de ses entretiens, notamment avec M. François Mitterrand et Mme Edith Cresson, il a obtenu de la France la promesse de vente d'une centrale nucléaire et d'avions Mirage ; mais ces contrats restent soumis à des conditions qui seront difficiles à remplir.

Si l'on en croit les deux parties, les affaires marchent bien entre la France et le Pakistan. M. Nawaz Sharif a en effet obtenu une promesse d'accord de coopération militaire, trois chasseurs de mines tripartites (d'une valeur de 1,3 milliard de francs), deux protocoles (d'un montant total de 458 millions de francs) pour la construction de deux centrales, une thermique et une hydraulique, une compensation de 700 millions de francs pour le dédit de Paris, qui n'a pas construit l'usine de retraitement de déchets nucléaires promise un peu inconsidérément du temps de M. Giscard d'Estaing. Sans parler de la promesse de vente de trois sous-marins et de trois systèmes de radar.

En plus, Islamabad peut s'estimer satisfait de l'attitude française – ou plus précisément de l'Elysée – sur les Mirage 2000 E et sur la centrale nucléaire. En ce qui concerne le premier dossier, en dépit de craintes émises dans certains milieux militaires français, la réponse est un «oui mais». Un «mais» financier et non pas politique : le Pakistan, qui a déjà de nombreux engagements dans ce domaine à l'égard de la France, devra proposer lui-même un montage financier crédible pour obtenir la quarantaine d'avions qu'il convoite, et qui pourront faire face à la centaine d'appareils du même type de son voisin, et rival, indien.

En ce qui concerne la centrale que M. Mitterrand, peut-être sous le charme de Mme Benazir Bhutto alors au pouvoir à Islamabad, avait promise, les conditions sont politiques : cette vente – qui s'ajouterait entre autres à l'achat d'une centrale chinoise, signé le 31 décembre dernier – se fera lorsque le Pakistan aura signé le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), auquel la France a accédé seulement l'an dernier, et acceptera un *«contrôle intégral»* de ses facilités nucléaires.

Les Pakistanais se disent d'accord pour respecter ces conditions... quand l'Inde fera de même. Et M. Sharif s'est défendu d'avoir l'intention de se doter de l'arme nucléaire bien qu'il en ait la *«capacité»*.

Rétablir l'équilibre

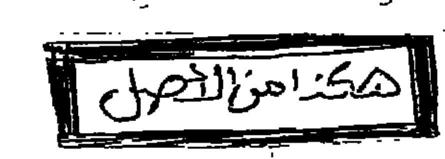
M. Mitterrand a toutefois accueilli tout à fait favorablement la proposition de M. Sharif de dénucléarisation du sous-continent indien tout comme l'idée d'une conférence à cinq (Etats-Unis, Russie, Chine, Inde et Pakistan) et s'est même déclaré prêt à y participer (voir l'interview de M. Sharif dans *le Monde* du 15 janvier). Ne serait-ce que pour prendre le Pakistan au mot.

Ce n'est certes pas demain que cette région deviendra un havre de paix. En attendant, et en dépit de relations excellentes avec l'Inde, Paris accorde désormais une place privilégiée à ce vieux client des armements français qu'est le Pakistan. Pour des raisons commerciales certainement, mais aussi pour des raisons stratégiques. S'il lui vend des armes, dit-on ici, c'est pour réduire le déséquilibre militaire, qui est trop favorable à l'Inde, et qui risquerait de pousser Islamabad à se doter de la bombe atomique, dissuasion du faible au fort.

Le Pakistan se trouve en outre dans une région stratégique : il est proche d'un Afghanistan où Islamabad souhaite – enfin – favoriser une solution politique dès que possible. Avant tout pour ouvrir la voie de l'Asie centrale musulmane ex-soviétique, dans laquelle Islamabad voit un nouveau champ d'action politique, culturel, religieux et économique. Sur ce dernier plan, il pourrait servir de tremplin à une coopération avec ces nouveaux Etats.

Enfin, la France est sensible à l'ouverture économique du Pakistan de M. Sharif aux investissements étrangers. Il est ainsi devenu un partenaire commercial intéressant à court terme ; l'Inde est certes plus importante, mais à moyen ou long terme, dit-on à Paris. *In fine*, M. Mitterrand a abordé la question des droits de l'homme, insistant sur la nécessité de la *«paix civile»*. M. Sharif, dont le pays est pourtant le théâtre de nombreuses violences, en particulier dirigées contre l'opposition de Mme Bhutto, a répliqué que le Pakistan *«est progressiste et possède un système démocratique»*.

PATRICE DE BEER



POLITIQUE

La préparation des élections régionales et cantonales

M. Chirac : « Nous ne pouvons gagner qu'ensemble ! »

Les dirigeants de l'opposition parlementaire se sont réunis, samedi 18 janvier, à l'Hôtel de Ville de Paris, dans le cadre des seizièmes Journées nationales du Mouvement national des élus locaux (MNEL). Présidé par Mme Alice Saunier-Seïté, ancien ministre des universités, le MNEL a beaucoup milité pour l'organisation au sein de l'UPF des *« primaires à la française »* suggérées, à l'origine, par M. Charles Pasqua. Son secrétaire général est M. Alain Robert *(voir notre encadré)*. Ce samedi a permis à MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac de donner un coup d'envoi commun aux élections régionales et cantonales de mars. Elle leur a également permis de poursuivre le débat ouvert sur le parti unique de l'opposition et les primaires.

M. Jacques Chirac, président du RPR, a rappelé les différentes étapes de l'union de l'opposition : états généraux réunis à huit reprises, création de l'Union pour la France (UPF), qui regroupe le RPR et l'UDF, et décision *« d'aller ensemble aux combats »* des prochaines consultations. *« Oui, l'union a progressé,* s'est exclamé le maire de Paris. *Chacun a bien compris qu'il ne pouvait y avoir de destin personnel sans victoire collective. Nous ne pouvons gagner qu'ensemble ! »* Cependant, M. Chirac a estimé que ces progrès ne sont pas suffisants : *« Il faut aller plus loin et plus vite dans deux domaines au moins »*, a-t-il précisé.

Le premier concerne le programme de l'opposition. Prenant l'exemple de l'Europe, l'ancien premier ministre a proposé la réunion *« à brefs délais »* d'états généraux pour *« adopter une réponse commune sur le traité de Maastricht et sur les modifications constitutionnelles qui en découlent »*. *« L'Europe ne doit pas être, et ne sera pas un sujet de division »*, a indiqué M. Chirac.

Le second domaine dans lequel le président du RPR souhaite une accélération est le choix par les formations de l'opposition de leur candidat commun à l'élection présidentielle. *« Je demande,* a-t-il dit, *que, dès le lendemain des élections régionales, le comité d'organisation des primaires se réunisse pour fixer définitivement les règles que nous nous engageons tous à respecter scrupuleusement. Avant l'automne 1992, notre système de primaires devra être prêt à fonctionner loyalement, et chacun de ceux qui peuvent légitimement ambitionner d'être candidats devra avoir pris l'engagement moral de soutenir celui qui aura été démocratiquement choisi. »* Pour *« solenniser cette démarche unitaire »*, M. Chirac a proposé de siéger *« personnellement »* avec M. Giscard d'Estaing *« dans le comité qui aura à définir cette organisation »*, en leur qualité de président du RPR et de président de l'UDF.

M. Giscard d'Estaing : « De l'union à l'unité »

« Le moment est venu, a déclaré pour sa part M. Giscard d'Estaing, *de passer de l'union à l'unité de l'opposition. La France a besoin aujourd'hui d'une grande formation de l'opposition pour pouvoir compter demain sur une grande formation de gouvernement (...) Quelle énergie gaspillée dans nos petites rivalités ou nos combats d'appareil, alors qu'il y a tant à faire pour les tâches qui nous attendent. »* Saluant *« la position courageuse et remarquée »* de M. Charles Pasqua, le président de l'UDF a souhaité que l'opposition *« ne reste pas au milieu du gué, qu'elle aille plus loin pour gagner l'autre rive »*.

Soulignant *« qu'il faut savoir avancer pas à pas et reconnaître les difficultés pratiques qui sont inévitables »*, M. Giscard d'Estaing a également livré deux propositions. Il a demandé que les élus de l'opposition, *« lorsqu'ils sont issus de listes communes, ne se séparent plus désormais dans les assemblées où ils siégeront, et qu'ils constituent des groupes communs »* ; et il a suggéré une réunion du bureau politique de l'UPF, le samedi 4 avril, au lendemain de l'élection des présidents des conseils régionaux et généraux *« pour réfléchir aux moyens d'avancer vers une opposition sans frontière »*.

Le parcours extrémiste de M. Robert

Secrétaire général du Mouvement national des élus locaux (MNEL), M. Alain Robert a été élu à ce poste le 28 juin 1989, après avoir longuement milité à l'extrême droite. La durée de son engagement a dépassé en effet, de très loin, le temps d'une passion de jeunesse. Responsable du groupuscule Occident au début des années 60, il devient, à la fin de cette décennie, animateur du Groupe union-droit, puis Groupe d'union et de défense (GUD), dont le terrain d'action musclée est la faculté d'Assas à Paris. Il milite ensuite dans un autre groupe d'extrême droite, Ordre nouveau, dont il devient le secrétaire général en 1973. Il cumulera cette fonction avec celle de secrétaire général du Front national, créé en 1972 et présidé par M. Jean-Marie Le Pen. Il sera candidat sous cette étiquette dans les Yvelines contre M. Michel Rocard. A cet époque, il estime que *« le Front national doit être la réunion de toutes les familles nationales, des maurrassiens, des nationaux, des intégristes, pour instaurer un nouvel ordre »*.

Après la dissolution d'Ordre nouveau, le 28 juin 1973, M. Robert quitte le Front national et lance les comités Faire front, avant de fonder le Parti des forces nouvelles (PFN) en novembre 1974, avec, notamment, M. François Brigneau et Me Jean-François Galvaire. Il figure en troisième position sur la liste de l'Eurodroite conduite par Jean-Louis Tixier-Vignancour aux élections européennes de 1979.

Après l'élection présidentielle de 1981, M. Robert rejoint le CNIP, qui sert, à cette époque, de lieu de recyclage des extrémistes. Puis il est élu conseiller général de Seine-Saint-Denis (Montreuil-Ouest) en 1985 et conseiller régional – deuxième sur la liste du RPR – en 1986 dans ce département.

O. B.

□ **Bas-Rhin : M. Muller (France unie) en désaccord avec le PS.** – M. Alfred Muller, qui avait été choisi pour conduire la liste régionale de la majorité présidentielle dans le Bas-Rhin, a annoncé, vendredi 17 janvier, son retrait. Le maire de Schiltigheim, qui avait quitté le PS en 1986, reproche à son ancien parti la candidature de M. Raphaël Nisand (PS) dans le canton dont il est le sortant. Selon M. Muller, ce canton était *« réservé »* à un représentant de France unie. – *(Corresp. rég.)*

□ **Haute-Savoie : M. Bosson (CDS) renonce à conduire la liste d'union.** – *« Constatant que l'union est mise en échec »*, M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, député et maire d'Annecy, a décidé, vendredi 17 janvier, de renoncer à conduire la liste régionale de l'opposition UDF-RPR, en Haute-Savoie. Il invoque la *« désunion qui vient d'éclater au sein du RPR départemental »*, où certains, tout en souhaitant une liste unique aux régionales conduite par M. Bosson, envisagent des candidatures multiples aux cantonales, contrairement à l'accord global conclu entre MM. Pierre Mazeaud, député RPR, et Bosson.

□ **Loiret : l'UDF récuse Mme Barzach.** – Le bureau départemental de l'UDF du Loiret a opposé, vendredi 17 janvier, une fin de non-recevoir à Mme Michèle Barzach qui souhaitait être candidate aux régionales dans ce département sur la liste conduite par M. Paul Masson (RPR), sénateur. La présence de l'ancien ministre sur la liste UPF *« n'a pas été jugée opportune »*, a expliqué M. Louis Boyer (UDF-PR), président départemental de l'UDF, sénateur et maire de Gien. Après avoir donné, le 6 décembre 1990, sa démission du RPR et de l'Assemblée nationale, Mme Barzach, devancée au premier tour de la législative partielle organisée à Paris en janvier 1991, par M. René Galy-Dejean, RPR, avait renoncé à se maintenir au second.

Un entretien avec M. Antoine Casanova

« Les exigences de libération des peuples ne trouveront pas de réponse dans la civilisation que le capital financier veut imposer », nous déclare le responsable du secteur des intellectuels au PCF

M. Antoine Casanova, cinquante-six ans, maître de conférences à l'université de Franche-Comté, membre du Parti communiste français depuis 1953, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, directeur de la revue la Pensée, *est responsable, au bureau politique du PCF, du secteur « culture, intellectuels, enseignement ». Il a répondu à nos questions sur l'effondrement de l'empire soviétique et ses conséquences.*

« L'URSS est morte. En tant que responsable de l'activité du PCF parmi les intellectuels, en portez-vous le deuil ?

– Dans ce que j'éprouve, les sentiments de souffrance se mêlent à l'inquiétude, aux motifs de vigilance et à l'espérance. La Révolution soviétique a constitué la première déchirure dans le tissu de la domination universelle du capitalisme sur la planète. Elle a été, alors et depuis, d'immense portée pour toutes les forces progressistes du monde. Elle a constitué aussi la base sur laquelle a pu se construire la contribution de l'URSS à la victoire sur le nazisme.

» Comment aujourd'hui ne pas éprouver de souffrance en voyant quel est l'aboutissement de cette « révolution dans la révolution », comme disait M. Gorbatchev, qu'aurait pu constituer la perestroïka entreprise en 1985, et en songeant que, si rien n'était aisé et assuré quant à son succès, rien n'était fatal et nécessaire quant à son échec ?

» Comment ne pas partager l'inquiétude de citoyens de toutes sensibilités devant l'horizon d'insécurité, de troubles guerriers, de destruction des droits sociaux, de régressions culturelles, de précarité et de misères immenses que les forces du capital veulent instaurer pour étendre aux peuples de là-bas l'ordre qu'elles imposent ailleurs, notamment dans le tiers-monde ?

» Devant ces événements et bouleversements, je me trouve aussi confirmé dans les attitudes de refus qui sont depuis longtemps les miennes et celles des communistes français devant des traits majeurs de l'histoire soviétique qui n'avaient rien d'universel ni de libérateur.

» En même temps, rien n'éteint l'espérance que je crois partager avec beaucoup de citoyens français, communistes ou non. Hier, malgré le retour du drapeau blanc en France en 1815 et la victoire de la Sainte-Alliance, les forces contre-révolutionnaires ont vu échouer leurs prétentions à « fermer l'abîme des révolutions » et à arrêter le cours de l'histoire. Aujourd'hui, les exigences de libération des personnes et des peuples qui croissent en France et dans le monde ne me paraissent guère pouvoir trouver réponse dans la civilisation que le capital financier veut imposer.

– La fin de l'URSS n'est-elle pas aussi, d'une certaine façon, une « mort intellectuelle » pour tous les intellectuels français qui avaient contribué à magnifier le système soviétique ?

– Les intellectuels français qui ont manifesté leur soutien à l'URSS l'ont fait pour l'essentiel, me semble-t-il, en des périodes comme les années 1918-1920, les années de montée du nazisme, la seconde guerre mondiale, les décennies ultérieures de lutte contre les dominations et guerres coloniales. Des périodes où les exigences de justice, de paix, de libération qui étaient celles de ces intellectuels entraient en convergence avec les combats et les attitudes de l'URSS et des pays socialistes.

» C'est dans ce contexte que l'on peut sans doute non point justifier, mais historiquement expliquer l'existence d'aveuglements plus ou moins forts et durables sur des aspects inacceptables ou criminels de la vie des pays de l'Est. Mais ces mêmes intellectuels français, comme Jean-Paul Sartre, comme Aragon, par exemple, ont aussi développé critiques, dénonciations puis mise en cause globalisée des formes centralisées, autoritaires, staliniennes du socialisme.

« Nous avons dû nous remettre en cause »

– Peut-on espérer convaincre ses concitoyens de la justesse de ses analyses demain, quand on s'est aussi lourdement trompé hier ?

– Les réalités ne sont-elles pas autrement bâties et autrement contrastées que la formulation de votre question pourrait le donner à entendre ? Les choix et les actes qui, depuis 1920, ont constitué l'axe et l'âme de la vie des citoyens de notre pays qui ont voulu être des communistes, ce sont ceux du Front populaire, de la Résistance, des luttes anticolonialistes, des luttes pour les libertés, des libertés auxquelles les communistes sont la seule force politique à n'avoir jamais porté atteinte en France ; des luttes culturelles pour la création et l'élargissement du cercle des connaisseurs ; des luttes de soutien au combat des travailleurs contre le capitalisme. En menant ces combats, les communistes français se sont-ils trompés, ont-ils trompé les travailleurs, devraient-ils être moins crédibles demain ?

» Ce qui est incontestable, par contre, c'est que, dans l'histoire du PCF depuis 1920, se sont entrelacés audace, étroitesses, innovation créatrice et aussi des certitudes et comportements qui se sont révélés être erronés et illusoires. Je pense ici à l'idée que nous nous sommes trop longtemps faite du socialisme dans les pays de l'Est. Ou encore, sur un autre versant de la vie, à la conception délégative, de sommet, en matière d'union des forces populaires, des forces de gauche. Nous avons dû nous remettre en cause. Nous l'avons fait et nous n'avons pas achevé ce cheminement.

– Où est le salut, selon vous, pour les intellectuels français qui ne veulent pas désespérer du communisme ?



– Mais dans leur propre expérience, passée et présente ! Je viens d'évoquer la richesse et la complexité de cette histoire commune. L'enracinement national du PCF explique sans doute pourquoi beaucoup d'intellectuels ont réagi lorsqu'on a tenté l'assimilation grotesque des dirigeants communistes français à Ceausescu, ou du PCF aux putschistes de Moscou. Enfin, ils vivent en France, où l'expérience d'un Parti socialiste au pouvoir depuis dix ans, s'obstinant à mettre en œuvre une politique chère à la droite et dure aux salariés, conduit le pays au bord du gouffre. Si encore le capitalisme proposait un bilan présentable pour le reste de la planète ! Mais qui ose nier, désormais, le désastre que constitue une humanité dont les quatre cinquièmes connaissent la misère, la famine, les drames du sous-développement ? C'est donc bien dans leur volonté de résister à ce risque de régression et de gâchis que les intellectuels peuvent opposer de nouveaux projets aux choix meurtriers qu'impose aux économies et aux hommes le capital financier.

– L'ouverture vers les autres sphères intellectuelles n'est-elle pas devenue une nécessité vitale ?

– Vous avez tout à fait raison. C'est même une nécessité vitale pour toute démarche marxiste. Je constate que de nombreux intellectuels expriment leur refus de la régression culturelle dont est menacé notre pays au nom des critères et contraintes de la rentabilité financière. Par exemple, les restrictions de moyens publics pour la recherche et la création, les abandons de production culturelle nationale, la mise en cause du statut social des créateurs et des artistes, le mépris des enseignants et des enseignements, les délocalisations abusives, suscitent colère et résistance.

» C'est précisément pour contribuer aux échanges, confrontations d'idées, propositions d'actions qu'appelle une réappropriation critique, politique, des voies et moyens d'une transformation libératrice que nous avons organisé, samedi 18 janvier, au Musée social de Paris, une rencontre avec des intellectuels de disciplines diverses.

« Sur une semence ou sur un débris »

– Entre « la jungle et le zoo » dont parle Jean Ferrat, y a-t-il place, aujourd'hui, pour une nouvelle utopie ?

– En ces années 90, la France et l'humanité se trouvent à la croisée des chemins où, comme l'écrivait Alfred de Musset à propos des années 1815 à 1830, *« on ne sait, à chaque pas que l'on fait, si l'on marche sur une semence ou sur un débris »*.

» Le socialisme centralisé et autoritaire est un échec. Les forces du capital veulent imposer aux individus, aux nations, à la France une civilisation qui serait celle du travailleur précaire et flexible. A l'inverse, les exigences des travailleurs et des peuples trouvent des racines de profondeur inédite dans le mouvement même des savoirs et des forces productives contemporaines. Ces exigences sont à la base d'irrépressibles luttes et recherches d'issue de libération humaine.

» C'est dans le développement de ces recherches et de ces combats sociaux et politiques que s'enracine pour moi l'espérance de construction en France d'une société socialiste autogestionnaire, pluraliste ; une société où la vie de travail, la vie culturelle, la vie civique se fondent sur la participation plénière de chaque citoyen à la gestion de tous les aspects de son existence. Une société où le travail, la vie, le marché lui-même soient libérés de la domination multilatérale du capitalisme réel, c'est-à-dire du capitalisme financier. En un mot, si l'utopie, c'est cette espérance, je crois en cette utopie. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

L'Etat saisi dans ses contradictions

POUR faire bonne mesure, il sera question dans cette *chronique du marxisme et de l'Etat*. Il y a là de quoi décourager les meilleures volontés. Marx est passé de mode et l'Etat a mauvaise presse. Quelle drôle d'idée de revenir à celui-ci pour s'interroger sur celui-là ? Pierre Bauby l'a eue, cette idée, et y a consacré ses efforts, dans le cours d'un travail universitaire qui trouve son aboutissement dans un essai intitulé *l'Etat-stratège*.

L'auteur se réclame du marxisme, un marxisme profondément renouvelé et revivifié, loin du dogmatisme et *« de l'idéologie, figée, ossifiée »* qu'en avaient fait les penseurs et acteurs du communisme. Pierre Bauby commence donc par analyser les raisons d'une crise qui ont conduit une théorie créatrice et inachevée à s'épuiser dans une doctrine déterministe, volontariste, économiste, débouchant pour son plus grand malheur sur le modèle soviétique. Il s'agit, selon lui, de laïciser le marxisme pour qu'il retrouve ses vertus premières d'analyse du mouvement social, à partir de faits et d'une réalité qui diffèrent de ceux que Marx avait connus et en prenant en compte *« les potentialités de transformation qui existent sous forme d'aspirations ou de rejets »*.

L'auteur s'attache particulièrement à l'interprétation abusive qui a été faite de la théorie incomplète de l'Etat chez Marx et dont on a tiré (à l'exception de Gramsci et de recherches plus récentes mais isolées) une conception purement instrumentaliste. En France, explique-t-il, cette dérive de la démarche marxiste a été renforcée par l'héritage du volontarisme jacobin. Ainsi le PCF, après avoir mal apprécié le phénomène gaulliste en 1958, en est-il venu à la théorie du capitalisme monopoliste d'Etat qui justifiait la prise de contrôle de l'Etat par la classe ouvrière et les forces démocratiques et la politique d'alliance fondée sur le programme commun de la gauche. *« L'étatisme et l'instrumentalisme ont été et restent hégémoniques comme conception de l'Etat portée par le PCF et, par là même, dans le courant dominant du marxisme »*, écrit Pierre Bauby, alors, ajoute-t-il, que cette conception ne rend pas compte de toute la réalité et de ses contradictions : en cela, observe-t-il, elle est non marxiste.

L'auteur constate que l'Etat, s'il est contraint par sa nature de tenir compte des intérêts des classes dominantes, s'efforce aussi *« de réguler l'ensemble des contradictions de la société, tout en concourant à la reproduction du système »* comme garant de l'intérêt général. Il ne repose pas seulement sur *« une manipulation de l'idéologie dominante »* et se révèle comme une *« unité contradictoire »* qui est la résultante d'une *« imbrication de contradictions »*.

Les évolutions sociales au cours du dernier demi-siècle ont rendu plus complexe le rôle de l'Etat, qui s'est trouvé soumis aux exigences croissantes du micro-sociétal et aux pressions de l'internationalisation des économies et des sociétés. Mais son rôle demeure, que l'auteur appréhende à travers la notion d'Etat-stratège. Celle-ci permet, estime-t-il, *« de rendre compte de l'Etat sans le sous-estimer ni le surestimer »*, au-delà de la querelle réductrice sur plus ou moins d'Etat. *« L'Etat,* écrit-il, *n'est pas plus cette idée sans consistance et sans impact que ce « Moloch » omniscient, omniprésent, autoritaire sinon totalitaire. Placé au cœur du réseau de contradictions de la société, traversé par elles et en même temps par ses propres contradictions internes, l'Etat-stratège les légitime, les régule et en assure une reproduction qui, pour n'être jamais à l'identique, en conserve les principaux équilibres – ou déséquilibres (...) En mettant en œuvre un marxisme vivant reposant sur la théorie de la contradiction, on peut donner quelques coups de projecteur dans ce « trou noir » du marxisme qu'est la théorie de l'Etat. »*

Tout au long de sa démonstration, l'auteur se réfère notamment aux travaux d'Henri Lefebvre. Dans un opuscule, Patricia Latour et Francis Combes, tous deux militants communistes, publient le récit de conversations qu'ils ont eues avec ce philosophe, il y a tout juste un an. Henri Lefebvre est mort le 29 juin 1991, et ce texte constitue son dernier témoignage, une ultime occasion de rappeler en toute simplicité que le projet du marxisme était *« de libérer les masses pour libérer l'individu »* et que *« l'échec du stalinisme, c'est l'échec de l'immoralisme politique »*.

► ***L'Etat-stratège*, de Pierre Bauby. Les Editions ouvrières, 235 pages, 120 F.**

► ***Conversation avec Henri Lefebvre*, de Patricia Latour et Francis Combes. Messidor, 116 pages, 65 F.**

POLITIQUE

Un colloque des anciens de l'ENA

L'Etat dans la compétition internationale

En clôturant, vendredi 17 janvier, le colloque des anciens de l'ENA, sur «les Etats modernes à la recherche d'une nouvelle efficacité» (*le Monde* du 18 janvier), M. Raymond Barre a reconnu, en souriant, qu'il intervenait par un *« effet de subsidiarité »* puisque toutes les autres personnalités annoncées avaient fait défection : M. Delors, retenu à Bruxelles, M. Bérégovoy, parti pour le Japon, MM. Bianco et Dumas, absents. L'ancien premier ministre a consacré son propos au rôle de l'Etat dans la compétition internationale, *« une notion qui s'imposera inéluctablement »*. Si l'Etat est indispensable, ses modalités d'action doivent être repensées, car il lui faut non seulement être efficace lui-même, *mais rendre* les autres, c'est-à-dire les entreprises, plus efficaces. *« La mobilisation des moyens de l'Etat s'impose pour réussir le processus d'adaptation de la société française aux impératifs de la compétitivité »*, a-t-il dit.

Auparavant, une passe d'armes assez vive avait opposé M. Léon Brittan, commissaire européen, à M. Jacques Calvet. Le président de PSA a affirmé en effet : *« J'attends de l'Etat la défense des intérêts nationaux, et pour le moment, ceux-ci ne le sont pas assez car l'Europe est une occasion de sacrifier les intérêts français. »* Le commissaire britannique s'est étonné de *« l'attitude défensive de la France et de la peur des entreprises françaises devant les changements en Europe et dans le monde. »* Il a ajouté : *« Il faut nous débarrasser des contraintes nationales, du protectionnisme, des frontières qui empêchent le développement de nos industries »*. En conclusion, M. Brittan a ainsi précisé le rôle de l'Etat : *« Qu'est-ce que nos industries demandent finalement aux autorités politiques si ce n'est un cadre de stabilité et d'ouverture économique ? »*

Ainsi cette deuxième journée du colloque a-t-elle essentiellement permis aux orateurs venant du monde de l'entreprise de souhaiter un Etat aussi réduit que possible alors que, la veille, les hauts fonctionnaires qui étaient intervenus avaient souhaité un Etat aux missions mieux définies, mais à l'autorité plus forte.

A. P.

Les suggestions des chefs d'entreprise

« La modernisation de l'Etat constitue aussi un facteur-clé de la compétitivité des entreprises », a rappelé, jeudi, M. Yves Cannac, président de l'Institut de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle deux cents dirigeants de société et de l'administration se sont penchés, durant deux ans, sur les mauvais fonctionnements de l'Etat susceptibles d'enrayer cette compétitivité.

Organisés autour de onze thèmes de réflexion, les résultats de ces travaux ont été présentés, en octobre, à l'occasion du troisième congrès de l'Institut de l'entreprise. Sur le fond, les dirigeants de société prônent un *« recentrage des missions de l'Etat »*, dans la mesure où les fruits de la croissance ne permettent plus de financer l'augmentation de la dépense publique. Ils suggèrent, en particulier, que l'Etat se retire de toutes les activités économiques où le secteur concurrentiel est capable de répondre aux besoins.

L'Etat devrait aussi éviter de se placer *« en dehors du droit »*, en supprimant les régimes administratifs et fiscaux dérogatoires qui faussent le jeu de la concurrence. De même devrait-il s'obliger à respecter des règles du jeu transparentes en matière de prise de décision publique ou de passation de marché. Dans ce domaine, les chefs d'entreprise suggèrent de limiter les initiatives économiques des collectivités locales, jugées *« le plus souvent hors de proportion avec leur véritable intérêt »*, et de proscrire *« les financements conjoints, cause de complexité et de retards »*.

D'une façon générale, les entrepreneurs préconisent un renforcement des prérogatives des instances judiciaires *« réellement indépendantes »* du pouvoir politique (Conseil de la concurrence, Conseil supérieur de la magistrature) ainsi qu'un *recours plus systématique* auprès des juridictions communautaires, *jugées moins* partiales.

Les chefs d'entreprise proposent une révision des procédures budgétaires afin de permettre à l'Etat de redéployer ses ressources en fonction de l'évolution de ses besoins. De même, préconisent-ils une *« gestion prévisionnelle fine des emplois »*. Pour favoriser cette mutation de l'Etat, les responsables du secteur privé *souhaitent s'appuyer sur un* vivier de décideurs de l'administration, formés au management, qui devront être *« valorisés »* et *« protégés »* par une certaine stabilité.

V. DEVILLECHABROLLE

Après un vif affrontement avec M. Pierre Lefranc

M. Pierre Messmer est élu président de l'institut Charles-de-Gaulle

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a été élu, le 15 janvier, président du conseil d'administration de l'institut Charles-de-Gaulle par huit voix contre trois à M. Pierre Lefranc, vice-président sortant. Le général Simon, ancien chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, a été élu vice-président, et M. Alain Plantey, secrétaire général.

M. Messmer succède ainsi à M. Geoffroy Chodron de Courcel, qui présidait formellement l'institut, comme l'avaient fait, avant lui, Gaston Palewski et André Malraux. Toutefois, en raison de l'état de santé de M. de Courcel, M. Pierre Lefranc, qui cumulait les fonctions de vice-président et de secrétaire général, dirigeait effectivement cet institut, sorte de conservatoire de la mémoire gaulliste et de l'œuvre du général, dont le siège se trouve 5, rue de Solferino à Paris, là où de Gaulle avait établi son secrétariat parisien pendant la «traversée du désert» de 1946 à 1958.

Ce changement de l'équipe dirigeante s'est produit dans une atmosphère tendue qui n'a pas précisément illustré le concept de *« compagnonnage »*. L'affrontement a été particulièrement vif entre M. Lefranc et M. Messmer, le premier déniant au second le droit d'être candidat en raison de son appartenance au RPR.

L'échec de M. Lefranc, ancien chef de cabinet du général de Gaulle, et des deux personnalités proches de lui, MM. Bernard Tricot et Etienne Burin des Roziers, anciens secrétaires généraux de l'Elysée, est le résultat d'une crise qui couvait depuis plus d'un an. En effet, à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance du général de Gaulle en novembre 1990, l'institut avait organisé, sous le parrainage de M. Mitterrand et en présence du premier ministre, un important colloque international que M. Bernard Tricot avait mené à bien. M. Michel Rocard avait alors décidé d'accorder à l'institut Charles-de-Gaulle une subvention de 50 millions de francs. Une négociation avait été conduite par M. Lefranc pour transformer l'institut en fondation, et pour en faire une sorte d'annexe de la Fondation nationale des sciences politiques.

Les membres de l'assemblée générale de l'institut qui a suivi, surpris d'apprendre et ce don et ce projet, ont reproché à M. Lefranc, selon l'expression de l'un d'eux, *« de les avoir placés devant le fait accompli »*. D'autres ont reproché, et reprochent toujours à M. Lefranc et, accessoirement à M. Tricot, les relations trop étroites qu'ils entretiendraient, depuis 1981, avec la présidence de la République et avec les gouvernements successifs. M. Messmer conservera donc à l'institut Charles-de-Gaulle son statut actuel et son autonomie juridique. Pour gérer les 50 millions de francs donnés par l'Etat, sera alors créée une fondation distincte et indépendante de tout autre organisme extérieur, dont M. Messmer devrait également prendre la présidence.

ANDRÉ PASSERON

Un déficit de 300 millions à 400 millions de francs

Le maire de Marseille presse le département et l'Etat d'aider la ville

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Robert Vigouroux, maire (maj. prés.) de Marseille, s'est adressé, jeudi 16 janvier, dans une conférence de presse, à l'Etat et, surtout, au département des Bouches-du-Rhône, pour qu'ils aident la ville à résoudre ses difficultés financières. Tout en s'interdisant de *« faire le procès de quiconque »* ou de demander *« l'aumône »*, il s'est appuyé sur les conclusions d'un récent rapport de la chambre régionale des comptes (*le Monde* du 22 décembre) pour réclamer *« une certaine justice »*.

Défavorisée par les critères retenus pour le versement, par l'Etat, de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la ville s'estime, aussi, insuffisamment soutenue par le conseil général auquel elle demande de nouveaux moyens tenant compte de *« l'évolution démographique et socio-économique »*.

M. Vigouroux a révélé qu'il manquait *« de 300 millions à 400 millions de francs pour boucler le budget de 1992 »*.

Le maire de Marseille semble avoir voulu préparer l'opinion à des mesures impopulaires. Mais ses déclarations, faites avec une certaine solennité, en présence de la plupart des élus de la majorité municipale, ont également été interprétées, à deux mois des échéances électorales, comme une pression sur le PS à travers M. Lucien Weygand, président socialiste du conseil général, et M. Bernard Tapie, chef de file de la majorité présidentielle aux régionales.

GUY PORTE

CARNET DU Monde

Mariages

– **Marina COUSTE**
et
Wladimir DUCHEMIN

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le vendredi 10 janvier 1992.

45, rue de la Harpe,
75005 Paris.

– A nos enfants

Sonia et Patrick

qui se sont mariés le 16 janvier 1992, nous adressons tous nos vœux de bonheur.

Les familles.

Décès

– Aïn-Tédelès. Mostaganem. Paris. Sommières.

Mme Lucien Laugier,
son épouse,
Jean-Pierre et Bernadette Laugier,
Claude et Yves Pouré-Laugier,
Alain et Michèle Laugier,
ses enfants,
Thierry, Patrick, Jean-Marc, Marie-Pierre, Marianne, Nicolas, Jean-Philippe, Cyrille, Matthieu,
ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien LAUGIER,
docteur en droit,
docteur ès lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien maire de Mostaganem,
Rhin et Danube,
(commandant de réserve),

dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 21 janvier 1992, à 14 heures, au sanctuaire de Santa-Cruz, Mas de Mingues, Nîmes.

L'inhumation se fera au cimetière de Palavas (Hérault), à 16 heures.

8, avenue Foch,
75116 Paris.

– Mme Charles Piwnica,
Le docteur Armand Piwnica et Madame
et leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean Piwnica
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles PIWNICA,

survenu à Paris, le 16 janvier 1992.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 janvier, au cimetière parisien de Bagneux.

Réunion à 9 h 15, à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Antoine Takla
et leurs enfants,
M. et Mme Ibrahim Takla
et leurs enfants,
M. et Mme Munah Dabaghi
et leurs enfants,
M. et Mme Abbas Bagdadi
et leurs enfants,
M. Ihsan Baltagi
et sa fille,
Les familles Takla et Kamel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Wadih TAKLA,
née Hélène Kamel,

leur mère, grand-mère et parente,

survenu le 17 janvier 1992, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Neuilly-sur-Seine.

Le service religieux sera célébré le lundi 20 janvier, à 15 h 30, en l'église *grecque orthodoxe, 7, rue Georges-*Bizet, Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

30, rue Chevert,
75007 Paris.

Remerciements

– Achicourt (Pas-de-Calais). Arras (Pas-de-Calais).

Mme Michel Darras,
son épouse,
Le docteur et Mme Pierre Darras,
Mme Brigitte Darras,
ses enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés par les très nombreuses marques de sympathie *témoignées lors du décès de*

M. Michel DARRAS,
sénateur du Pas-de-Calais,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, message de condoléances, *envoi de fleurs, ont pris part* à leur douleur.

– **L'école Claude-Mathieu,**
art et techniques de l'acteur,
remercie tous ceux qui se sont si chaleureusement associés à sa tristesse.

Béatrice LORD

est à jamais vivante dans l'admiration et l'affection de ses élèves et de ses camarades.

Anniversaires

– Il y a un an, le 19 janvier 1991, disparaissait

Marie-Madeleine
HEMMERDINGER-MAURICE.

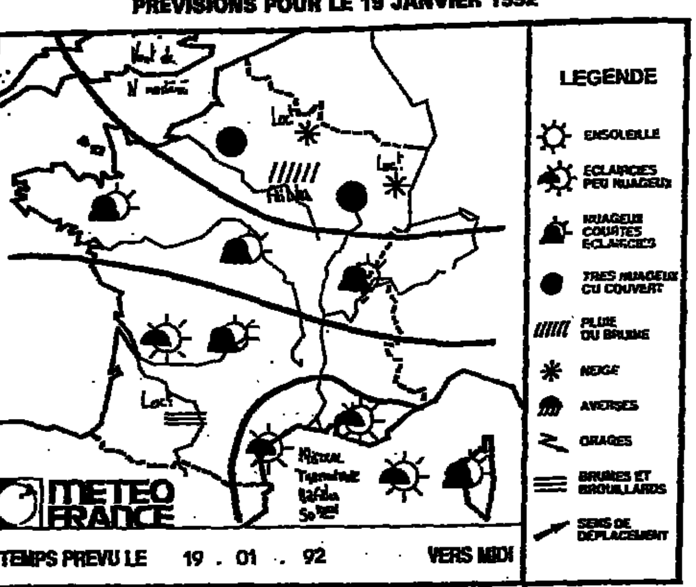
« Si je meurs, laissez le balcon ouvert. »
Federico Garcia Lorca.

□ **La mort de l'écrivain haïtien Roger Dorsinville.** – Les funérailles nationales de l'écrivain Roger Dorsinville, décédé le 12 janvier, ont été célébrées vendredi 17 janvier à Port-au-Prince. Historien et romancier célèbre dans son pays, Roger Dorsinville est né en 1911 dans la capitale d'Haïti, dans une famille de magistrats et d'écrivains. Il fut longtemps exilé sous la dictature des Duvalier pour son action politique. Il est notamment l'auteur d'un livre sur le héros révolutionnaire haïtien, Toussaint Louverture (Julliard, 1965).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 JANVIER A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 19 JANVIER 1992



Dimanche : soleil au sud, nuages au nord. Une masse nuageuse faiblement active envahit la France par le nord. Encore limitée aux frontières septentrionales le matin, elle recouvrira tout le nord de la France jusqu'à la Vendée, le Massif Central et le Nord des Alpes en fin de journée. Ce corps nuageux ne donnera de précipitations significatives que dans sa partie la plus orientale. Quelques flocons tomberont au-dessus de 500 mètres sur les Vosges, puis sur le Jura et, enfin, sur les Alpes en soirée. La façade occidentale sera épargnée par les précipitations et la faible densité des nuages y laissera filtrer le soleil.

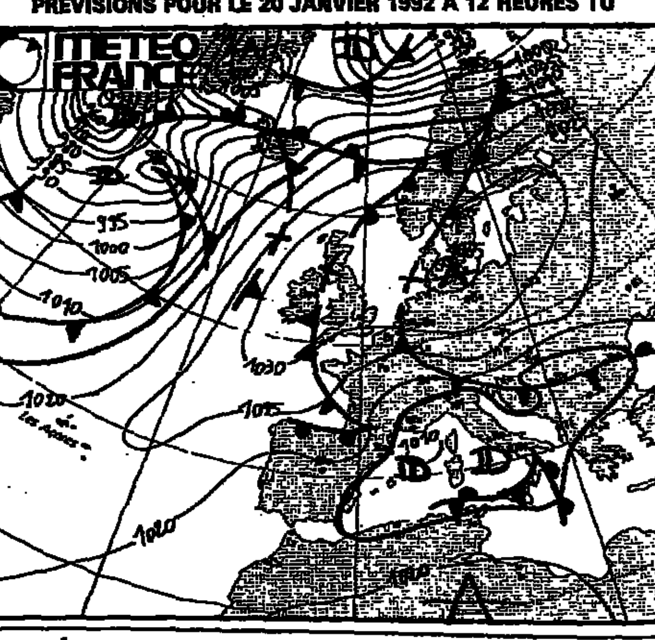
Au sud de la la Loire, le ciel sera généralement ensoleillé malgré des brouillards matinaux parfois givrants sur les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Limousin. *Le vent de nord se renforcera* sur le Roussillon et dans la vallée du Rhône. Certaines rafales atteindront 50 km/h.

Entre les deux zones sus-mentionnées, les nuages alterneront avec des éclaircies qui se feront de plus en plus rares à l'approche de la masse nuageuse principale.

Il gèlera le matin le long d'un axe s'étendant du Nord-Est au Sud-Ouest. Les températures resteront positives sur le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France, la *Normandie* et la Bretagne ainsi que sur le pourtour méditerranéen.

Il fera doux près de la Méditerranée puisque le thermomètre indiquera de 12 à 14 degrés l'après-midi. Les maxima oscilleront de 6 à 8 degrés dans le reste du midi ainsi que sur l'ouest du pays. Ils s'étageront de 2 à 5 degrés sur le quart nord-est de la *France*.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-1-1992 à 18 heures TU et le 18-1-1992 à 6 heures TU — le 18-1-92

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	5	D
BIARRITZ	8	2	C
BORDEAUX	6	-4	D
BOURGES	7	1	D
BREST	8	6	C
CAEN	8	1	C
CHERBOURG	8	-1	C
CLERMONT-FER.	8	-2	D
DIJON	7	-3	D
GRENOBLE	4	1	C
LILLE	6	3	C
LIMOGES	4	0	D
LYON, BRON	3	-1	C
MARSEILLE	9	-2	D
NANCY	5	-2	C
NANTES	9	4	C
NICE	11	4	D
PARIS-MONTS.	7	4	C
PAU	2	0	C
PERPIGNAN	9	2	D
RENNES	8	3	C
ST-ETIENNE	5	-2	D
STRASBOURG	6	-2	D
TOULOUSE	4	2	C
TOURS	8	1	D
POINTE-A-PITRE	31	23	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	16	4	N
AMSTERDAM	7	3	C
ATHÈNES	14	6	N
BANGKOK	30	18	D
BARCELONE	7	3	N
BELGRADE	8	0	C
BERLIN	4	0	D
BRUXELLES	6	4	C
COPENHAGUE	5	-4	N
DAKAR	26	18	D
DJERBA	15	9	C
GENÈVE	3	1	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	11	4	D
JÉRUSALEM	8	4	C
LE CAIRE	16	10	D
LISBONNE	14	8	D
LONDRES	8	0	C
LOS ANGELES	13	11	D
LUXEMBOURG	4	0	C
MADRID	15	-3	D
MARRAKECH	20	5	D
MEXICO	16	7	C
MILAN	9	-4	D
MONTRÉAL	-18	-26	*
MOSCOU	-5	-13	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	21	15	N
NEW-YORK	0	-9	D
OSLO	0	-4	N
PALMA-DE-MAJ.	14	4	N
PÉKIN	3	-9	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	-1	D
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	-1	-6	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	14	4	D
TUNIS	14	4	D
VARSOVIE	1	-2	B
VENISE	1	-1	B
VIENNE	5	3	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

HEURES LOCALES

Les vigilants de Caudéran

Dans un quartier résidentiel de Bordeaux, des habitants se mobilisent pour s'opposer aux projets d'urbanisme de la municipalité et aux ambitions des promoteurs

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

JACQUES CHABAN-DELMAS est-il encore duc en Aquitaine? Après l'affaire du « Mai musical » soulevée par la chambre régionale des comptes et le scandale des Girondins, voici que des électeurs du quartier de Caudéran, le Neuilly bordelais, ruent dans les brancards. Une association, qui existait à peine il y a un an et déjà forte de mille sept cents adhésions, conteste l'urbanisme triomphant.

Caudéran, il est vrai, est fier de son particularisme. Sur cette pente sablonneuse qui s'élève doucement à l'ouest de la ville, les praticiens romains, dit-on, s'étaient déjà établis. Au Grand Siècle, les bourgeois y édifièrent leurs maisons de campagne ; au siècle suivant, les aristocrates de luxueuses chartreuses ; et au dix-neuvième, le tout-venant de plus modestes maisons de pierre qu'on appelle ici des *« échoppes »* (1). C'est là qu'aujourd'hui la bonne société locale fait élever ses fils dans des institutions privées et que Chaban vient jouer au golf.

Ces collines verdoyantes et cossues, qui s'étendent sur 780 hectares, furent durant deux siècles le siège d'une commune indépendante. Celle-ci, en 1965, se laissa annexer par Bordeaux qui, redoutant de passer sous le seuil des deux cent mille habitants, reçut avec soulagement le renfort des trente mille Caudéranais.

Des immeubles devant les villas

Certains d'entre eux renonceraient bien aujourd'hui à l'honneur d'appartenir à la capitale d'Aquitaine. Car depuis vingt ans les promoteurs-constructeurs lorgnent sur ce quartier résidentiel, essentiellement constitué de maisons basses avec jardins. Le plan d'occupation des sols entré en vigueur au début des années 80 leur a lâché les rênes. La municipalité de Bordeaux poursuivait deux objectifs : conserver sa population et construire des entrées de ville dignes de ce nom. D'où la possibilité de bâtir en hauteur et donc de densifier. En encourageant la construction à but locatif, la loi Méhaignerie précipita encore la ruée sur Caudéran. Depuis 1960, le nombre des Caudéranais a augmenté de 20 %.

Les premiers frémissements de mécontentement ont été enregistrés en 1968 à l'occasion d'une révision du POS. Un conseiller socialiste, François-Xavier Bordeaux, ose proposer de tout stopper pour réfléchir, avec la population, à une manière de *« construire différemment »*. Evénement sans précédent, deux cents Caudéranais se dérangent pour inscrire leurs suggestions sur le registre d'enquête publique. Mais l'année suivante, les deux tiers d'entre eux votent, comme d'habitude, pour la liste Chaban. Les buildings peuvent continuer à s'élever bon train.

L'un d'entre eux, justement, doit s'édifier avenue de Verdun, à la place d'une villa nichée au creux de son jardin. Derrière sa haie de tuyas, le voisin, qui vient d'emménager avec son épouse et ses trois enfants, s'aperçoit qu'une muraille de béton de quinze mètres de haut plongera bientôt sa pelouse et ses croisées dans la pénombre. Débarquant d'outre-mer, Denis Lopez, trente-neuf ans, enseignant à l'université, ne connaît pas les usages. Quand il comprend que le promoteur va, avec la bénédiction de la mairie, bâtir quatre étages là où le POS n'en autorise que deux, il ameute le quartier et court déposer plainte au tribunal administratif. Pour le tout Caudéran, c'est comme un électrochoc.

« Il y a des années qu'on se plaignait de ces blocs de béton qui grimpaient n'importe où, raconte Gilbert Bertranet, ancien directeur commercial, établi à Caudéran depuis quarante ans, *mais on avait l'impression qu'on n'y pouvait rien. Tout ça est tellement compliqué et les constructeurs sont si puissants. »*

Denis Lopez est malin. Il baptise l'association qu'il fonde en août 1980, le « Comité d'accompagnement de l'urbanisme, pour la défense de l'environnement, le respect et l'amélioration des normes », en raccourci le CAUDERAN (2). Le programme séduit. En quelques semaines, les adhésions affluent, y compris celles des membres des comités de quartier dont l'ambition se limitait, jusque-là, à faire améliorer les feux rouges ou l'éclairage public.

Non seulement les promoteurs d'immeubles collectifs prennent la vue et le soleil de leurs voisins, argumentent les membres du CAUDERAN, mais leurs profits sont la somme des moins-values qu'ils font subir aux *« échoppes »*, villas et chartreuses qui entourent leurs buildings. En général de 20 à 30 %. Lorsque des propriétaires réalisent cela, ils deviennent enragés. Et ces médecins, fonctionnaires, ingénieurs et cadres apportent immédiatement dans l'action associative leur savoir-faire professionnel. Sous l'autorité d'un spécialiste de la vente, ils distribuent des tracts dans les boîtes aux lettres. Une équipe de retraités se charge d'éplucher les demandes de permis de construire déposées en mairie. Dans chaque rue, un volontaire surveille les ouvertures de chantier. Un SVP téléphonique fonctionnant 24 heures sur 24 reçoit les appels. Tandis qu'ingénieurs, architectes et anciens du bâtiment étudient les dossiers, des juristes rédigent les recours. Nul besoin de tenir des meetings ou de défiler dans les rues. D'abord ça ne se fait pas, à Bordeaux, et puis le message parvient clair et fort à qui de droit. En juin 1991, dix mois après la création de l'association, Jacques Chaban-Delmas écrit à Denis Lopez : *« Nous devons veiller à conserver à Caudéran son visage, sans toutefois figer les situations. »*



« Faites respecter les règles »

Lorsque la Ville met en chantier une nouvelle modification du POS (la dixième en dix ans!), le docteur Jean Roquain, adjoint à l'urbanisme, et Jean-Claude Doubrère, le directeur de l'agence d'urbanisme, reçoivent le brain trust du CAUDERAN. Deux conceptions s'opposent. Une agglomération, disent les urbanistes, ne peut s'étaler à l'infini. Il faut bien densifier. Et celui qui a le privilège d'habiter en ville s'expose à voir changer son environnement. *« D'abord, faites respecter les règles,* répondent les habitants. *Ensuite, nous revendiquons le droit de vivre paisiblement là où nous avons élu domicile. »*

Après de multiples réunions, les premiers acceptent 90 % des améliorations demandées par les seconds : moins de constructions en hauteur et davantage d'espaces entre les immeubles et leurs voisins. L'association ne relâche pas sa pression. Vingt projets sont contestés. Sept ont déjà été annulés ou retirés, treize font l'objet de recours ou de négociations. Certains promoteurs renoncent, d'autres menacent. L'un d'eux, Pierre et Loisirs, demande au tribunal de condamner le CAUDERAN à plus de 1 million de francs d'indemnités pour procédure abusive.

Pourtant, il y a dans la revendication d'une meilleure écologie urbaine pas mal d'égoïsme : celle des *« premiers occupants »*. C'est ce que les autorités bordelaises ont baptisé d'un joli mot : l'égologie. Pour y échapper, le CAUDERAN n'a que deux moyens. Le premier consiste à élargir son action à la ville entière. Des contacts sont déjà pris avec les associations d'autres quartiers de Bordeaux et d'autres villes de la communauté urbaine. Le second revient à laisser les partis politiques reprendre à leur compte les revendications locales en les élargissant à un véritable projet de ville. Plusieurs listes engagées dans la campagne des élections régionales s'y emploient. Les militants associatifs, qui se veulent apolitiques, parlent de *« récupération »*. A quoi serviraient les futurs élus s'ils ne traduisaient en terme politique les pulsions, les intérêts et les opinions de leurs concitoyens?

MARC AMBROISE-RENDU

(1) *Histoire de Caudéran*, par Henri Ciran, Bordeaux, 1949, 218 p.

(2) CAUDERAN : 56, avenue de Verdun, 33200 Bordeaux-Corderan.

Fourrière et axes rouges

LE *préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe*, vient d'indiquer aux édiles de la capitale que le nombre de véhicules mis en fourrière au cours du premier semestre 1991 s'élève à 83 422. La progression, par rapport à la même période de l'année précédente, est importante, puisqu'elle atteint 18 %. Si cette augmentation de la ronde des camions-grues n'a pas sensiblement amélioré la fluidité du trafic sur l'ensemble du *réseau de la voirie parisienne*, elle a été bénéfique pour les six sociétés privées (18 millions de francs en 1989 pour 99 525 automobiles) qui, après procès-verbal dressé par les gardiens de la paix, enlèvent les véhicules en stationnement illicite qui compromettent *« l'asthétique des sites et paysages classés »*.

Pour récupérer un véhicule, il en coûte la bagatelle de 701 francs (230 francs d'amende et 471 francs de frais d'enlèvement et de garde). Les arrondissements les plus touchés par la mise en fourrière sont les huitième (9 423 automobiles de janvier à juin 1991), quinzième (8 709), dix-huitième (6 976) *et douzième* (6 427). *La création*, le 11 septembre 1990, des vingt-sept premiers kilomètres d'axe rouge, où la priorité absolue est donnée à la circulation, explique, sans doute, cette soudaine vitalité des *entreprises chargées de* déplacer de force les automobiles en stationnement interdit sur le réseau adjacent de ces voies dites rapides. Mais un arrondissement comme le douzième ne possédait pourtant, à l'époque, aucun axe rouge. A ce propos, ne faudrait-il pas s'assurer, ainsi que le demandait en 1987 M. Jean Paolini, préfet de police, que *« ce sont les véhicules les plus gênants pour la circulation, et non les plus faciles à enlever, qui sont conduits en fourrière. »?*

Un programme de dix ans

Cette affaire est à nouveau *à l'ordre du jour avec la mise* en place dans la capitale de 10 nouveaux kilomètres d'axes rouges. Selon la mairie de Paris, ces axes, où le stationnement est rigoureusement interdit, sauf à *certaines heures, pour les livraisons*, ont permis aux automobilistes qui les empruntent d'augmenter leur vitesse horaire moyenne d'environ 15 %. Mais ils n'ont pas permis d'éviter, pour autant, la formation de gigantesques embouteillages qui réduisent cette fameuse « vitesse horaire ».

Un programme, réparti sur dix ans, prévoit un maillage de la capitale. Avec 100 kilomètres de voies rapides, soit près de 10 % de la chaussée parisienne, les élus espèrent donner aux automobilistes la possibilité de ne plus rouler au pas sur certains itinéraires. A condition que chacun joue le jeu, les conducteurs et la *maréchaussée*.

JEAN PERRIN

L'ordinateur dans les campagnes

Comme les grandes villes, les communes rurales s'équipent de systèmes informatiques

CHARTRES

de notre envoyé spécial

ALORS que pour la plupart des villes françaises l'introduction de l'informatique fait déjà partie du passé, beaucoup de communes rurales accueillent aujourd'hui leur premier ordinateur. Ainsi, dans la minuscule mairie de Baudreville, une commune d'Eure-et-Loir de moins de deux cent cinquante habitants, on a difficilement trouvé de la place dans le bureau qu'occupe la moitié de la semaine la secrétaire de mairie pour installer l'écran, le clavier et son imprimante. Mais le maire, M. Didier Pillias, a tenu à ce que sa commune dispose de cet *« outil moderne de travail et de gestion »*. *« La mairie n'est ouverte que deux heures par semaine au public, et l'ordinateur permet à la secrétaire de fournir plus rapidement les fiches d'état civil qu'on vient lui demander. »*

Moins d'attente pour les administrés et surtout valorisation du travail de la secrétaire de mairie. Celle-ci est débarrassée des tâches répétitives : écriture des factures d'eau, de cantine, révision des listes électorales et même établissement de bulletins de salaire pour elle-même, la cantinière et le garde-champêtre. Elle a déjà entré dans la *mémoire de l'ordinateur la comptabilité* de 1991, et va ainsi pouvoir préparer le budget de 1992. M. Pillias lui a également demandé d'organiser la gestion de la salle polyvalente et de mettre de l'ordre sur les concessions au cimetière.

Baudreville est, depuis début décembre, la centième commune du département d'Eure-et-Loir, qui en compte quatre cents, à avoir été informatisée par l'intermédiaire de l'ADITEL (Association pour le développement de l'informatique et de la télématique en Eure-et-Loir). Cette association a été créée il y a dix-huit mois à l'initiative de l'Association des maires du département qui avait mis en place dès le début de 1990 un groupe de travail sur l'informatique communale.

En septembre 1990, l'ADITEL a signé une convention de partenariat avec des sociétés privés qui définit les tarifs, les matériels et les services (installation, maintenance, mises à jour des logiciels, formation du personnel). Le cadre très précis du contrat proposé aux communes d'Eure-et-Loir est probablement à l'origine du succès de l'opération d'informatisation du département lancée par l'ADITEL.

Pour ces municipalités aux moyens limités (51 % des communes informatisées selon les propositions de l'ADITEL ont moins de 500 habitants, 73 % moins de 1 000 habitants), l'aspect financier est essentiel. L'association leur propose donc un tarif qui comprend l'équipement initial et un forfait annuel pour les logiciels, la maintenance, le *développement et la formation du personnel*, respectivement 21 150 francs et 9 000 francs pour des communes de moins de 1 000 habitants, soit une dépense de 61 150 francs sur cinq ans, dont 25 % à 45 % sont pris en charge par une aide financière du conseil général. Les communes qui emploient une secrétaire de mairie à temps partagé peuvent établir une convention pour n'acheter qu'un seul équipement.

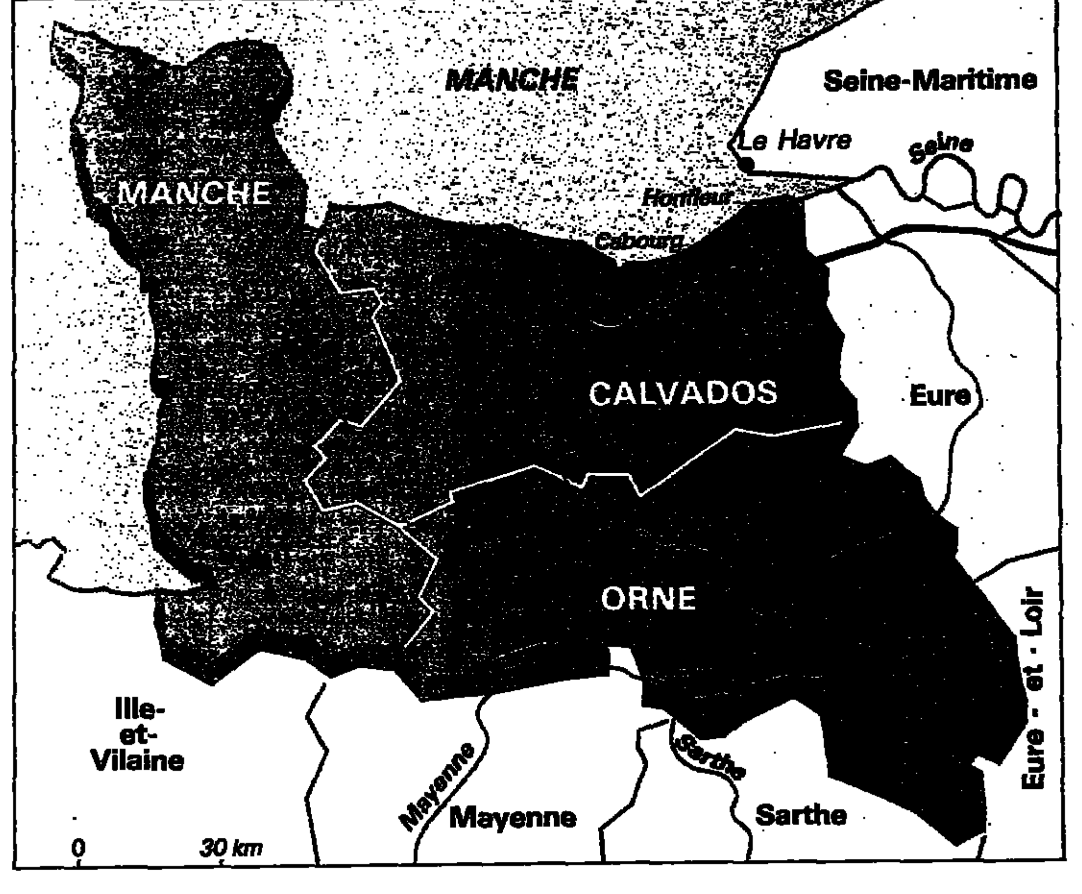
A Vers-lès-Chartres, une commune de 778 habitants de la périphérie de Chartres, le maire, Mme Micheline Doucet, fait aujourd'hui un bilan très positif d'un an d'informatisation : *« Après la paye, l'état civil, le service de l'eau,... nous voulons mettre en place une comptabilité analytique. »* Une nouvelle étape qui sera encouragée par les responsables du Trésor. Comme M. Joël Daire, percepteur à Janville, ils jouent un rôle de conseil auprès des communes qui s'informatisent : *« L'échange régulier de disquettes entre le Trésor et les mairies permet à ces dernières d'avoir un état réel de leurs recettes et de leurs dépenses. Nous pourrons bientôt mettre à leur disposition une véritable banque de données sur l'évolution de la comptabilité publique qui leur permettra d'améliorer leur gestion. »*

CHRISTOPHE DE CHENAY

UN TOUR DE FRANCE DES REGIONS

BASSE-NORMANDIE : le saut d

Préfecture : Caen
Départements : Calvados (préfecture : Caen) Manche (préfecture : Saint-Lô) Orne (préfecture : Alençon)
Superficie : 17 583 km²
Population : 1 391 318 habitants
Principales agglomérations : Caen (189 000 habitants) Cherbourg (92 000 habitants) Alençon (40 000 habitants)



Les hommes des bocages ont abandonné la blouse bleue. Avec un peu de retard sur leurs voisins, les Normands se sont aperçus que la richesse de leur terroir ne suffisait plus à l'heure de l'Europe. Alors, ils se sont mobilisés pour obtenir des laboratoires et des centres de recherche

D'ÊTRE trop belle, la Basse-Normandie a failli mourir. *Comment* la région qui accueillait si généreusement les riches Parisiens sur les planches de Deauville, qui *vantait* la *qualité* de ses fromages, produits par des fermiers rubiconds en blouses bleues impeccables, aurait-elle eu l'outrecuidance *de se plaindre*? Aux lendemains des terribles heures du débarquement, de l'effroyable «bataille de Normandie» qui rasa *ses villes*, la solidarité nationale, un temps, a joué. Mais il y avait tellement de choses à faire que Paris, bien vite, oublia que la liberté était *venue par* Ouistreham, Arromanches, Cherbourg, Caen et Saint-Lô.

Les Normands se retrouvèrent *seuls pour relever* leurs ruines. Ce n'était pas pour leur déplaire. De leurs ancêtres les Vikings, ils ont gardé la ténacité et plus encore la *fierté, mais certainement* pas la vantardise. Et ces hommes de bocages n'aiment pas trop que des «horsains» viennent surveiller ce *qui se passe de* l'autre côté de la baie.

La Normandie, la Basse du moins, puisque l'administration républicaine a coupé en deux l'ancienne province royale, a alors retrouvé ses réflexes ancestraux. Ses grasses terres lui suffisaient à nourrir de belles vaches laitières; ses longues côtes offraient à ses marins intrépides des lieux de pêches miraculeuses; ses ruisseaux et ses forêts fournissaient à ses industries métallurgiques traditionnelles l'énergie dont elles avaient besoin. Mais pendant ce temps le reste du monde évoluait, sans que cette Normandie-là paraisse s'en apercevoir. S'en serait-elle même aperçue que ses habitants, endormis par la richesse de leur terroir, oubliant la violence viking, ne sont pas hommes, contrairement à leurs voisins bretons, à prendre d'assaut des sous-préfectures quand ils trouvent que Paris les oublie. Les Normands, eux, font confiance à leurs «maitr'», c'est-à-dire, à notre époque moderne, à leurs élus. Dans cette région de fidélité et de tradition, ils sont, bien entendu, le plus souvent à droite et ont longtemps considéré qu'il ne fallait surtout pas trop bousculer leurs domaines électoraux.

L'enfant de la décentralisation

Le réveil, il y a une trentaine d'années, fut douloureux. La région avait été doublée par ses voisins : la vallée de la Seine et ses puissantes industries, la Bretagne et les Pays de la Loire avec leurs agriculteurs qui n'attendaient pas que l'eau du ciel rende leurs prairies bien grasses. Le rideau s'est déchiré : la Basse-Normandie, ce n'est pas seulement le pays d'Auge, qui peut faire croire à son aisance en vendant de temps en temps un morceau de prairie et une grange en ruine à un Parisien en mal de résidence secondaire; aujourd'hui il en est réduit à se transformer en parc résidentiel pour amateurs de chevaux, ou pour citadins amoureux de vertes campagnes.

La Basse-Normandie, c'est aussi le Bessin aux exploitations cloisonnées victimes des quotas laitiers et de la mévente de la viande bovine. C'est aussi le bocage mis à mal par cette même politique agricole, l'Orne à l'agriculture parcellisée si mal adaptée aux conditions de productions rentables. Ce sont aussi les

De délicates successions

Dans une région solidement tenue par la droite, l'arrivée aux affaires d'une nouvelle génération ne se fait pas sans difficultés

LA Basse-Normandie est veuve. Depuis ce jour de mars 1990 où Michel d'Ornano a été renversé et tué par une voiture, dans une rue de Saint-Cloud, la région a perdu son duc. Maintenant que le bout de l'an du deuil a largement sonné, les épines commencent à apparaître dans les panégyriques qui continuent à chanter ses louanges : dans les derniers temps de son règne, il s'occupait beaucoup de ses affaires parisiennes, semblant prendre moins de goût aux dossiers de son duché; depuis que le roi de France n'était plus de ses amis, il s'était replié sur le cœur de son fief, là où il puisait ses forces, le Calvados, donnant à ses vassaux l'impression de sacrifier les marches de son domaine, la Manche et l'Orne.

Le constat n'en reste pas moins brutal, tant il est dressé dans toutes les cités bas-normandes : Michel d'Ornano n'a pas été remplacé. Cette région en pleine reconversion n'a pas encore trouvé l'homme qui aura tout à la fois une vision globale de son avenir, la capacité de la faire partager par tous les petits ou grands seigneurs locaux et l'autorité pour la défendre avec quelque chance de succès à Paris, là où, malgré la décentralisation, les grandes décisions se prennent.

Bien avant de disparaitre, le duc avait designé son dauphin sans jamais lui mesurer son soutien. Dès mars 1986, Michel d'Ornano avait même confié la présidence du conseil régional à ce fidèle parmi les fidèles qu'est René Garrec. Cette succession-là a été parfaitement assurée. Cet homme, qui agissait dans l'ombre depuis plus de quinze ans, qui savait nouer des amitiés à gauche et dans tous les milieux syndicaux et professionnels, pendant que son patron se livrait à ses combats politiques, qui gérait avec dextérité et discrétion les dossiers les plus délicats des activités ministérielles de celui-ci, avait une telle connaissance des hommes et des affaires de Basse-Normandie qu'il a pu immédiatement remplir parfaitement les devoirs de sa charge.

Avoir été si longtemps au service *exclusif de Michel d'Ornano ne l'a* pas conduit au mimétisme. Bien au contraire. Il recherche autant le consensus que son prédécesseur *s'amusait à ouvrir des polémiques* avec la gauche. Régionaliste dans l'âme, il se veut aussi accueillant aux besoins de Cherbourg, de Saint-Lô, d'Alençon, *qu'à ceux de Caen.* Homme de dossiers, parfait connaisseur de «sa» région, il a su tisser un réseau parmi la haute technocratie *parisienne* qui lui permet de commencer à compenser son manque de poids national.

Le retour du RPR

Bref, il serait un parfait président de conseil régional dans un pays plei*nement décentralisé où l'on estime*rait qu'il n'est pas utile d'être quelque chose à Paris pour être le premier dans sa province. Seulement, dans la France d'aujourd'hui, il n'est pas suffisant, quoi qu'on en dise, d'être un président d'assemblée régionale unanimement apprécié pour être le «patron» de sa région. D'autant que René Garrec est plus à l'aise dans la gestion des dossiers d'aménagement que dans les arcanes du milieu politique. Si, comme le lui demandait Michel d'Ornano, il a bien été élu en 1988 député UDF d'une circonscription difficile, mais découpée tout exprès, c'est parce *qu'il savait qu'il lui fallait décrocher* une médaille nationale. Mais cela ne lui a pas suffi.

Les féodaux, en effet, n'ont pas *tardé à relever la tête une fois le duc* disparu. Même dans le Calvados. Les rapports ne sont pas toujours faciles entre René Garrec et Anne d'Ornano, la veuve, qu'il a fait hériter de la présidence du conseil général, tant elle a du mal à admettre qu'elle ne peut encore avoir l'autorité de son mari. La situation de ce département est d'autant plus complexe qu'une autre succession préoccupe déjà tous les esprits : celle de Jean-Marie Girault, le sénateur UDF, à la mairie de Caen. La bataille fait déjà rage en coulisse, paralysant l'action de l'hôtel de ville, entre l'homme à qui Michel d'Ornano le destinait, Francis Saint-Hellier, député UDF, mais que chacun trouve encore un peu jeune pour une telle place, et François Solignac-Leconte, l'actuel premier ajdoint, à qui chacun reconnaît toutes les qualités, sauf celle d'être un battant devant les électeurs.

Le RPR, bien entendu, profite de l'occasion pour sortir du trou où l'avait enfermé l'ancien duc. Petit à petit, il a retrouvé sa place au conseil général, et René Garrec a dû laisser la deuxième position sur sa liste aux régionales à un Bas-Normand qui a fait carrière chez les apparatchiks de la rue de Lille, Yves Lessard, dont pourtant Jean-Marie Girault n'avait voulu à aucun prix sur sa liste municipale.

Dans ce département, où la gauche a toujours eu du mal à transformer localement de bons résultats à la présidentielle, la succession est aussi ouverte au PS. Louis Mexandeau est très loin de conserver l'autorité dont il a longtemps disposé, mais il se refuse à introniser un dauphin. Yvette Roudy reste enfermée dans sa ville de Lisieux, et le retour d'Olivier Stirn dans sa bonne cité de Vire, même assuré du succès que chacun lui promet, fait trop sourire ailleurs pour qu'il puisse franchir les frontières du bocage. En fait, le seul homme ayant l'envergure d'un patron est François Geindre, le maire d'Hérouville, qui rêve de prendre *d'assaut la mairie de Caen, sa voi*sine. Mais il a autant d'entregent que d'ennemis chez les militants et il a fallu un sérieux appui parisien pour qu'il figure en deuxième place sur la liste que mènera Louis Mexandeau.

Les écologistes, eux, sont en plein drame puisque leur leader traditionnel, repoussé par les militants, est en procès avec les instances dirigeantes des Verts, et compte bien présenter sa propre liste pendant que s'en prépare une autre, de Génération Ecologie.

Dans la Manche aussi, la succession de l'ancien patron incontesté n'est pas définitivement réglée. La défaite surprise de Léon Jozeau-Marigné, aux cantonales de septembre 1988, a permis à Pierre Aguiton (PR) d'accéder à la présidence du conseil général. Vice-président de l'assemblée bas-normande, il mènera la liste *aux régionales. Mais, confronté à un* RPR éclaté et aux multiples candidats qui se bousculent aux portes de la circonscription de Jean-Marie Daillet, ce centriste passé à France unie, il a eu tellement de mal à la composer que les agriculteurs s'en sentent exclus et que se prépare une dissidence.

La droite est suffisamment forte dans ce département pour que cela *soit sans grand danger. D'autant que* les socialistes, qui s'appuient sur leur implantation dans le nord du Cotentin et sur les maires des deux princi*pales villes de la Manche (Cherbourg* et Saint-Lô), sont sévèrement concurrencés par les écologistes menés par Didier Auger, le leader du refus du nucléaire.

Les « rénovateurs » de l'Orne

Dans l'Orne, à droite, la guerre est ouverte. L'équipe des conseillers régionaux sortants, conduite par Daniel Goulet, député RPR, où se retrouvent des PR et des CDS, se représente avec le ferme soutien de René Garrec et du dynamique maire d'Alençon, Alain Lambert, ainsi qu'avec l'investiture officielle du RPR et de l'UDF. Leur véritable objectif n'est pas régional, mais départemental. Ils veulent la «peau» d'Hubert d'Andigné, le sénateur RPR, inamovible président du conseil général. Ces rénovateurs ornais reprochent à leur ancien patron une gestion autoritaire, le mot est faible, du département, qui s'appuie sur les notables les plus traditionnels, qui privilégie chacun des *nombreux petits clochers de l'Orne,* au lieu d'avoir une vision globale de l'avenir du département, s'appuyant sur les petites villes, seules barrières à la désertification. L'ambiance est telle, au conseil général, qu'un élu CDS, Daniel Miette, n'hésite pas à saisir le tribunal administratif des décisions de son président!

Pour contrer cette révolte de «jeunots», Hubert d'Andigné n'a pas hésité à s'allier avec son vieux rival giscardien, Hubert Bassot, et avec un député CDS, Francis Geng. Il prépare une liste dissidente, ce qu'attendent avec plaisir les contestataires, car alors ils n'hésiteront pas à soutenir aux cantonales des hommes à eux contre les féaux du *«président»*.

Cette guerre sera sans merci. Les *socialistes, dont la liste aux régio*nales sera conduite par Pierre Mauger, l'ancien maire d'Alençon, n'escomptent pas en profiter tant la *gauche est faible ici. Mais François* Doubin, lui, en rêve. Le ministre MRG du commerce et de l'artisanat, partant de sa ville d'Argentan, ne *compte pas les kilomètres qu'il par*court dans l'Orne, département qui, n'ayant pas disposé d'éminence gouvernementale depuis près de trente ans, est forcément sensible à une voiture à cocarde. Objectif : les sénatoriales de septembre prochain, voire la présidence du conseil général au cas où *cette bataille* rangée *laisserait* trop de traces.

Le prétendant au duché bas-normand n'est pas encore assez installé pour avoir pu éviter cette bataille fratricide. Pourtant la décentralisation française est ainsi faite que le pouvoir dans les régions se gagne d'abord dans les départements.

Th. B.

Le conseil régional

Président : René Garrec (UDF-PR)
1 PC; 14 PS; 1 MRG; 1 Maj. Prés.; 9 UDF; 11 RPR; 1 CNI; 5 div. d.; 1 FN; 1 Verts

Résultats des élections de 1986 par départements

CALVADOS (19 sièges)
Ins., 407 761; abst., 22,67 %; suff. ex., 300 842.
PC : 7,22 %, 1 élu; PS : 32,01 %, 7 élus; div. g. : 3,32 %; Un. opp. : 46,27 %, 10 élus; FN : 6,88 %, 1 élu; Verts : 4,27 %.

MANCHE (16 sièges)
Ins., 337 747; abst., 22,65 %; suff. ex., 245 802.
PC : 3,71 %; PS : 27,85 %, 5 élus; Un. opp. : 42,28 %, 7 élus; div. d. : 12,25 %, 2 élus; FN : 8,41 %, 1 élu; Verts : 5,48 %, 1 élu.

ORNE (10 sièges)
PC : 3,64 %; PS-MRG : 9,59 %, 1 élu; div. g. : 21,88 %, 2 élus; Alt : 047 %; Un. opp. : 46,61 %, 6 élus; div. d. : 8,20 %, 1 élu; FN : 6,26 %; Verts : 3,33 %.

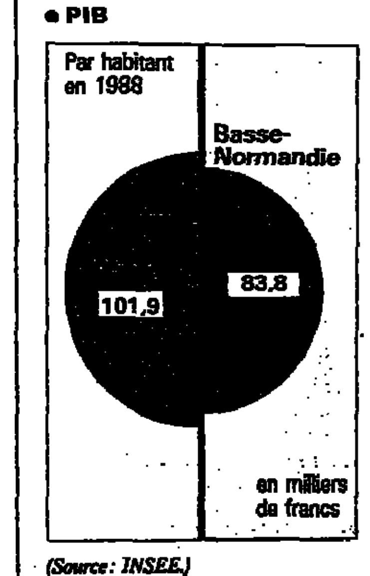
La semaine prochaine

LA HAUTE-NORMANDIE

Déjà publiés : l'Alsace (le Monde *daté 6-7 octobre), l'Aquitaine* (le Monde *daté 13-14 octobre), l'Auvergne* (le Monde *daté 20-21 octobre), la Bourgogne* (le Monde *daté 27-28 octobre), la Bretagne* (le Monde *daté 3-4 novembre), le Centre* (le Monde *daté 10-11 novembre), Champagne-Ardenne* (le Monde *daté 17-18 novembre), la Corse* (le Monde *daté 24-25 novembre), la Franche-Comté* (le Monde *daté 1-2 décembre), l'Ile-de-France* (le Monde *daté 8-9 décembre), le Languedoc-Roussillon* (le Monde *daté 15 et 16 décembre), le Limousin* (le Monde *daté 22-23 décembre), la Lorraine* (le Monde *daté 29-30 décembre), Midi-Pyrénées* (le Monde *daté 5-6 janvier) et le Nord-Pas-de-Calais* (le Monde *daté 12-13 janvier).*

TENDANCES

• PIB



(Source : INSEE.)

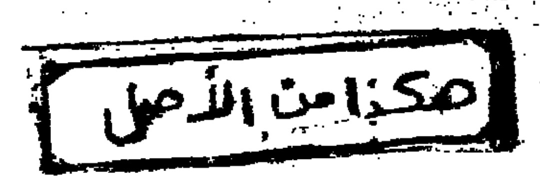
• Budgets régionaux

Recettes fiscales en francs par habitant

France

Basse-Normandie

(Source : ministère de l'intérieur.)



NDIE :

saut dans le siècle

marins-pêcheurs maintenant soumis à la rude concurrence de leurs collègues espagnols. Ce sont aussi toutes ces petites villes qui ont vu leurs entreprises textiles mourir sous les feux des importations d'Extrême-Orient, leur fonderie disparaître sous l'influence de la modernisation, leur métallurgie survivre difficilement tant elle est éloignée des lieux habituels de production. Le résultat est malheureusement sans appel : tout le sud de la région se dépeuple, et la population d'un chapelet de petites villes, à quelques notables exceptions près, s'effiloche.

Mais comment intéresser à ce curieux quadrilatère difforme qui, de la baie de Seine au Mont-Saint-Michel en passant par le Perche, tourne le dos à la moderne Lotharingie, dotée de toutes les vertus de l'Europe dynamique, et qui se trouve dans l'angle mort quand Paris se décide à tourner les yeux vers l'ouest et ne voit que Le Havre, Rennes et Nantes ? Les Normands ne pouvaient compter que sur eux-mêmes, d'autant qu'ils sont trop fiers pour reconnaître que la richesse qu'ils étalaient sur les affiches vantant leurs attraits touristiques n'était qu'une façade.

GANIL le normand

Heureusement est apparue alors une nouvelle race de responsables, qui non seulement a compris que la Basse-Normandie ne pouvait plus être la belle au bois dormant, mais en plus a réussi, non sans difficultés, à faire comprendre cette obligation aux notables plus traditionnels. Michel d'Ornano fut le symbole, l'homme fort de cette renaissance. D'abord ces nouveaux Normands firent comme les autres provinciaux : ils allèrent tirer les sonnettes des états-majors parisiens pour arracher une usine de montage, une autoroute, une délocalisation administrative. Bien vite la décentralisation leur a donné d'autres moyens, et leur a permis de prendre vraiment la responsabilité du développement de leur région. La Basse-Normandie d'aujourd'hui est la fille de cette décentralisation.

L'Etat ne voulait pas financer l'électrification de la ligne Paris-Cherbourg, épine dorsale d'une région qui fournit 3 % de l'électricité nationale ? La région, associée à d'autres collectivités locales, a ouvert son portefeuille pour en financer le tiers et ainsi forcer la main de la SNCF. L'Etat, toujours lui, ne trouvait pas les crédits nécessaires pour mettre à deux fois deux voies la route Caen-Cherbourg, qui dessert la plus belle rade portuaire d'Europe ? Qu'à cela ne tienne, cette fois encore, les locaux, en camouflant leurs jalousies devant leurs voisins qui ont eu la chance d'avoir leurs équipements lourds financés par l'Etat, paieront. La SNCF, encore elle, laisse mourir de sa belle mort la ligne Paris-Granville ? Les collectivités locales viendront à son secours pour que le sud de la région continue à être desservi correctement, seul espoir pour lui d'échapper à l'asphyxie. Alençon a été oubliée par les grandes opérations de décentralisation ? Le président de sa chambre de commerce, industriel de la transformation des matières plastiques, a créé ici, avec le soutien de la mairie, un pôle de « plasturgie » doté maintenant d'un institut de formation de techniciens et d'ingénieurs qui commence à attirer des entreprises du secteur, faisant de l'ancienne capitale de la dentelle un moderne centre du travail du plastique.

Caen, la capitale, se devait de montrer l'exemple. Elle n'y a pas manqué, usant même trop de ses prérogatives aux yeux de ses associées-concurrentes. Une dynamique politique culturelle, voulue par son maire, M. Jean-Marie Girault, sénateur PR, lui a toujours donné un attrait sans commune mesure avec celui de la petite ville de province qu'elle est restée longtemps. Au moins jusqu'au moment où un bon magicien, Michel d'Ornano en l'occurrence, usant de sa position de ministre de l'industrie du giscardisme triomphant, en fit le siège du GANIL. L'arrivée de ce grand accélérateur à ions lourds a d'abord fait sourire, tant il paraissait impensable dans ces années-là qu'il puisse y avoir bonne recherche hors de Paris. Traînant la jambe, les « ganiliens » ont quitté leur vallée de Chevreuse, et ont trouvé ici une qualité de vie impensable en banlieue. Ils sont restés. Ils se sont intégrés, rencontrant, selon le mot de l'un d'eux, *« la concrétisation de la place des scientifiques dans la cité »*. Aujourd'hui ce sont plus de 400 physiciens, dont un tiers d'étrangers, qui passent par Caen réaliser quelques expériences sur cette étrange machine.

Seule, elle n'aurait été qu'un îlot sans impact. Mais, à côté d'elle, il y a maintenant l'Institut des sciences de la matière et du rayonnement, dont au moins deux des laboratoires sont de niveau mondial. Surtout sa présence a permis à la ténacité d'un médecin caennais d'obtenir pour sa ville, au début des années 80, Ciceron, une étonnante caméra qui identifie les molécules que l'on envoie dans le cerveau. Il n'y en a que trois en France, et les Caennais se rengorgent quand les étrangers leur disent que c'est la leur qui marche le mieux. A cela M. Louis Mexandeau, lorsqu'il était ministre des PTT, a ajouté son petit cadeau : le service de recherche de cette administration qui travaille sur la monétique.

L'Université, malheureusement, traîne encore des pieds. Les dirigeants des milieux patronaux n'ont pas tous compris qu'il leur fallait jouer pleinement le jeu de la technopole créée pour bâtir une industrie sur ces formidables instruments de recherche. Les « ganiliens » regrettent encore qu'une application concrète de leur travail n'ait pu être réalisée à Caen, et que ce soient des Américains qui fassent, une fois par mois, l'aller et retour en avion pour utiliser ce laboratoire. Les politiques eux, de gauche comme de droite, ont parfaitement mesuré l'impact de ce pôle pour l'avenir de l'agglomération. Ils marchent encore la main dans la main avec les scientifiques, prêts à ouvrir le portefeuille des collectivités locales pour tenter d'obtenir un nouveau laboratoire qui permettrait à Caen de dépasser le seuil critique.

L'image est évidemment plus flatteuse que celle des hauts- fourneaux de la SMN s'éteignant, que celle des menaces sur l'usine de camions de RVI. Avoir fait venir à Caen un centre de recherche d'Apple, et celui de Moulinex, premier employeur de la région dans ses usines éclatées, fait oublier les autres désagréments. D'autant que, pour cela, les Caennais ne doivent rien aux ministères parisiens. Ils ont même dû se battre, Michel d'Ornano et M. Louis Mexandeau pour une fois alliés, pour obtenir le droit d'ouvrir une ligne de ferry au départ de Ouistreham, l'avant-port de Caen. Et quand l'éducation nationale leur a refusé une deuxième école d'ingénieurs, après l'ISMRA, M. René Garrec, le président actuel du conseil régional, député UDF, s'est retourné vers le groupe privé Eyrolles, qui lui a promis une école de travaux publics.

Cette révolution culturelle fut plus dure encore à accomplir à la pointe extrême de ce Cotentin qui aurait pu être une île et qui en a toutes les caractéristiques. Création de l'Etat, Cherbourg longtemps ne fut, comme Deauville pour le tourisme, qu'une excroissance parisienne en terre normande. *« Un véritable département d'outre-mer »*, a dit un jour un représentant du corps préfectoral. La ville entière tournait autour de l'arsenal. Et puis il y a eu le stockage des déchets nucléaires de la Hague, la construction de la centrale de Flamanville et de l'usine de retraitement. A la grande colère des écologistes, qui voyaient leur région sacrifiée sans autre bénéfice que la multiplication des tennis, des terrains de sport et des écoles.

Une conversion délicate

Aujourd'hui il est facile, comme il est de bon ton de le faire en Basse-Normandie, de critiquer les notables du sud de la Manche qui ont ainsi laissé envahir le nord du Cotentin sans rien obtenir de durable en échange ; c'est oublier qu'à l'époque, dans les années 70, chacun se battait pour obtenir des investissements aussi prometteurs. Effectivement, l'arrivée de la Cogema a dopé l'économie cherbourgeoise, mais aujourd'hui il faut se réhabituer à vivre sans cette drogue. Leurs nombreux sous-traitants doivent apprendre à ne plus guetter les commandes au pied du télex, mais aller eux-mêmes vanter les mérites de leur savoir-faire de haute technicité auprès des industriels, par exemple ceux de l'agro-alimentaire, la troisième industrie de la région, qui vont avoir besoin de techniques de pointe. Cette PMI habituée à répondre à toutes les exigences des ingénieurs de la Cogema va-t-elle savoir commercialiser la machine à trier les huîtres qu'elle a mise au point ? Cette entreprise locale qui a abandonné ses fabrications de chaînes à beurre pour fournir ses nouveaux clients du nucléaire va-t-elle pouvoir revenir à son ancien métier ?

Les écologistes en doutent qui s'opposent au *« tout nucléaire »* dans lequel Cherbourg s'est enfermée. Cette conversion délicate est d'autant plus indispensable que l'avenir de l'arsenal ne peut qu'inquiéter, tant paraît devoir être remis en cause le programme de construction de sous-marins nucléaires qui est sa spécialité.

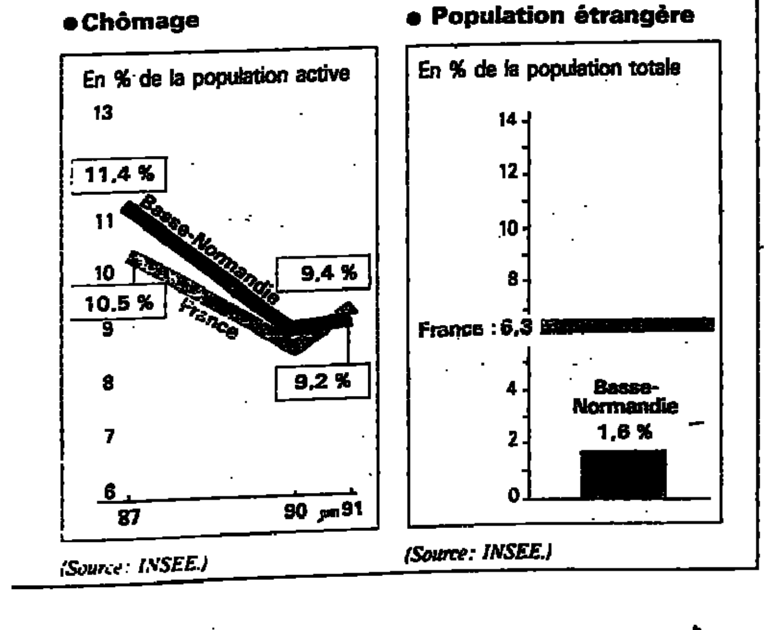
Même si la Cogema fait un effort considérable pour aider à la bonne santé de la région en implantant à Cherbourg les mille salariés de haut niveau de sa filiale d'ingénierie, la SGM, et en laissant un de ses cadres prendre la présidence de la chambre de commerce et d'industrie locale, cette fois le secours ne pourra pas venir que de l'Etat. Les Cherbourgeois qui, longtemps, se sont plaints, non sans raison, de l'indifférence des Caennais, qui, effectivement, ne comprenaient pas qu'il puisse réellement exister une deuxième grande ville en Basse-Normandie, ces Cherbourgeois donc, qui préféraient prendre l'avion pour Paris qu'une mauvaise route pour Caen, ont découvert, au fil de la vie de la nouvelle institution régionale, qu'ils pouvaient eux aussi être entendus et soutenus. M. Garrec, en effet, a eu une ouverture sur l'ensemble de la région bien plus grande que son prédécesseur, Michel d'Ornano, dans les dernières années de sa vie.

Le gâchis serait immense si la Basse-Normandie ne s'appuyait pas aussi sur l'immense potentiel humain de Cherbourg. Entre l'arsenal, la Hague et Flamanville, il y a là, hors Paris, bien entendu, la plus forte concentration de polytechniciens après Grenoble et Toulouse. Or, non seulement jusqu'à il y a deux ans il n'y avait pas de classe de maths sup et de maths spé au lycée de Cherbourg, mais il fallut batailler fort contre l'université de Caen pour lui arracher une première section d'IUT ; aujourd'hui il y en a trois. Alors qu'une des faiblesses de la région est son manque de personnel hautement qualifié, comment ne pas utiliser tous ces techniciens de haut niveau concentrés à Cherbourg et qui sont prêts à donner un peu de leur temps à la formation des plus jeunes ? C'est pourquoi les responsables cherbourgeois espèrent obtenir la venue d'une école d'ingénieurs. Ils savent que, quoique socialistes, pour ce projet comme pour les autres, ils trouveront le soutien du conseil régional mais aussi du conseil général de la Manche, bien que celui-ci soit largement dominé par les notables ruraux traditionnels, car ils ont compris que le haut Cotentin est la chance de tout le département.

Si Caen et Cherbourg veulent bien travailler de concert, la Basse-Normandie va devenir un haltère. Mais, pour que celui-ci permette à la région de conserver son équilibre, il faut non seulement que les deux poids soient soigneusement équilibrés mais que la tige qui les réunit soit solide. Qu'elle ne traverse pas un désert mais un chapelet de petites villes où les entreprises qui y survivent auront repris du tonus. Il faut aussi que les bourgs soient irrigués par une agriculture, qui, une fois la douloureuse adaptation passée, aura su se moderniser comme nombre de ses enfants en donnent déjà l'exemple, suivant le chemin de tous ces marins reconvertis dans une agriculture florissante.

Alors, et alors seulement, l'image du Normand ne sera plus celle d'hier, du paysan ramassant les pommes dans son verger, ni celle d'aujourd'hui, du fermier réduit à la famine par les quotas laitiers, quand, faute de formation, il n'a pas su s'adapter à une autre production, ou celle du sidérurgiste pleurant la disparition de ses hauts-fourneaux, mais celle d'un chercheur dans un laboratoire à la pointe des découvertes, celle d'un technicien usant des procédés les plus modernes pour fabriquer les produits de demain.

THIERRY BRÉHIER



(Source : INSEE.)

(Source : INSEE.)

COUP DE CŒUR

Vitrine nucléaire

« ON en repart comme on y arrive. En pleurant ! », disait-on dans la Royale... Rebattu aux oreilles de générations de marins affectés à leur corp défendant à Cherbourg, le vieil adage n'est plus vrai. On s'installe désormais pour de bon dans ce quadrilatère de terre ancré dans la mer, tel un pouce renversé qui ferait du bateau-stop. Ils sont même nombreux à imiter Didier Decoin, amoureux de la Hague au point d'en faire sa résidence, nonobstant la présence de la formidable usine qui emprunte le nom de la presqu'île pour lui donner l'injuste épithète de poubelle !

Appendices méconnus de l'Hexagone, le nord du Cotentin et son excroissance haguaise sortent en effet de quinze années de travaux, qui ont accentué le déséquilibre entre la Basse-Normandie, urbanisée, et le bocage. Ses trois grands chantiers : Flamanville, la Hague et l'arsenal constructeur des sous-marins atomiques, lui ont valu une forte concentration d'ingénieurs, de polytechniciens ou de centraliens, qui ont dépensé dans l'allégresse quelque 100 milliards de francs pour en faire la vitrine du savoir-faire nucléaire français.

Une belle vitrine, car, paradoxalement, le paysage n'a pas souffert de cette forte poussée d'industrialisation. Les fausses Cassandres étaient pourtant aussi nombreuses qu'à Plogoff, en 1975, quand EDF jeta son dévolu sur le promontoire de granit de Flamanville. Puis ce fut la décision du CEA d'internationaliser l'usine de plutonium, baptisée *« de Gaulle's Folly »* par les yachtmen anglais qui prennent ses cheminées pour amer en venant de Guernesey ! Et, pour finir, il a fallu que les armées financent la reconstruction d'un outil industriel prioritaire mais obsolète, datant du dix-neuvième siècle.

Considérée désormais avec respect, l'« île du Cotentin » (l'ouverture de quelques vannes, dans les marais du bas de la presqu'île, suffirait ; Napoléon y songea avant Rommel) possède une longue tradition de grands travaux depuis la construction des digues de Cherbourg. Des travaux qui ont transformé en grand port militaire une place forte, abritant un village de pêcheurs. Et après Louis XVI, qui y accomplit l'unique voyage de son règne, en 1786, l'histoire a réservé plusieurs rendez-vous à Cherbourg avant celui de l'atome.

Un pôle d'excellence

Du nucléaire public dépend désormais la prospérité de la deuxième concentration urbaine de la région. Un pôle d'excellence, à entendre les visiteurs de marque de ce haut lieu du tourisme industriel. Admiratifs, les Japonais, les Américains, les Allemands et les Russes viennent même y suivre des cours de *public acceptance* en compagnie des inspecteurs d'Euratom et de l'AIEA, la Cogema étant placée sous haute surveillance. Tout comme EDF et DCN du reste, qui jouent tout aussi gros, depuis Tchernobyl, avec leurs réacteurs électrogènes ou navals.

Et c'est bien pour tenir la contestation à distance – le lobby antinucléaire local est petit mais vigilant – qu'une politique de protection de l'environnement sans faille est réclamée à ces trois autorités. Les invités de l'atome, séduits par les charmes d'un Cotentin qui a pu ainsi résister aux appétits des promoteurs de marinas, jugent le pari réussi. Ils n'en viennent pas pour autant y passer leurs vacances, faute d'infrastructures. Mais les gens du pays ne s'en plaignent qu'à moitié. Ils ont peut-être tort de négliger le tourisme, et ne pas vouloir partager leurs falaises et leurs plages à l'heure de l'après-grand chantier.

RENÉ MOIRAND

HEURES LOCALES

REPÈRES

BOURGOGNE
Chalon franchit la Saône

LE développement industriel de la ville bourguignonne de Chalon-sur-Saône passe désormais par la rive gauche du fleuve. Un parc d'activités, les Bords de Saône, de 48 hectares a été gagné au sud de la ville après la démolition en 1986 d'une centrale thermique exploitée par EDF. L'inauguration de ce parc a eu lieu trente-deux ans après celle de la centrale thermique en 1959. 30 millions de francs d'investissements, réalisés grâce à la collaboration de différentes collectivités, ont permis d'aménager ce site à l'intention d'activités non polluantes. Cinq entreprises, représentant plus de deux cents emplois, s'y sont déjà installées.

La zone d'activités des bords de Saône s'inscrit dans un projet global d'aménagement d'un nouveau Chalon sur la rive gauche. Elle s'appuie, pour son extension à venir, sur la présence très proche d'un IUT doté d'un département transport et logistique, et l'ouverture, dès cette année, d'un nouveau pont sur la Saône.

LIMOUSIN
L'épargne se concentre

LES quatre caisses d'épargne qui existaient jusqu'à présent en Limousin, une en Corrèze, deux en Creuse, une en Haute-Vienne, viennent de se concentrer en une seule caisse d'épargne régionale. Cette entité unique doit encore grossir en absorbant en juillet 1992 la SOREFI, la caisse régionale de financement.

Dans cette région rurale et peu peuplée, ont expliqué les dirigeants des quatre caisses fusionnées, il devenait essentiel de se préparer au marché unique européen. Objectif en principe atteint puisque ce regroupement fait du nouvel «écureuil» limousin le premier établissement financier de la région : 500 cent millions de francs de fonds propres, six cents salariés répartis dans cent vingt agences locales, six cent cinquante mille comptes (pour une région qui ne compte que sept cent trente mille habitants), 30 % de la collecte d'épargne des particuliers et 20 % du marché du crédit régional.

MIDI-PYRÉNÉES
Un ambassadeur nommé pour le «pôle Sud-Ouest»

LES départements de Lot-et-Garonne en Aquitaine, du Gers et de Tarn-et-Garonne en Midi-Pyrénées viennent de mettre en application les principes qu'il avaient annoncés au printemps dernier (*le Monde* daté 9 et 10 juin). L'établissement public «pôle sud-ouest» vient de se doter d'un chargé de mission auprès de la Communauté économique européenne en la personne de M. Jean Ruiz, un juriste qui aura pour tâche d'entretenir des contacts permanents avec les décideurs économiques et les organisations professionnelles dont le siège est à Bruxelles.

Avec la nomination de cet «ambassadeur» officiel, les trois présidents de conseil général à l'origine du «pôle Sud-Ouest» montrent leur volonté de donner un contenu réel à une initiative transrégionale novatrice, déjà active dans le domaine touristique. Sur le plan institutionnel, la vie du pôle se poursuit conformément au statut. Le Gersois Jean-Pierre Joseph (PS) doit prend la présidence tournante, dévolue en 1991 au Lot-et-Garonnais Jean François-Poncet (UDF) et il passera le relais au Tarn-et-Garonnais Jean-Michel Baylet (MRG) en 1993.

RHÔNE-ALPES
Les machines à sous d'Aix-les-Bains financent l'environnement

SUR proposition du maire, M. Gratien Ferrari (UDF-PR), le conseil municipal d'Aix-les-Bains (Savoie), a décidé d'affecter le produit de la taxe communale perçue sur les machines à sous à des opérations en faveur de l'environnement et du cadre de vie. Installées depuis septembre dernier dans les deux casinos de la cité thermale, les cent vingt machines accordées par le ministère de l'intérieur auraient déjà rapporté 200000 mille francs en deux mois.

Grâce au montant de ces recettes supplémentaires, estimé chaque année entre 2 et 3 millions de francs, la municipalité a décidé un plan pluri-annuel pour l'environnement. Ce projet prévoit notamment la remise en valeur des rives du Sierriz et de l'esplanade du lac, l'extension de squares de quartier et la protection renforcée d'espaces boisés.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants Georges Chatain (*Limoges*), Daniel Hourquebie (Auch), Claudine Mettetal (Mâcon) et Philippe Révil (Chambéry).

La lecture, outil du développement

A Muret, en Haute-Garonne, le Prix du jeune écrivain de l'Union laïque a dépassé le stade de l'aventure communale pour acquérir un destin national

MURET

de notre envoyé spécial

C'EST la faute à Duras. Sa faute absolument, si le Prix du jeune écrivain est né, si l'idée a germé en novembre 1984, si en novembre 1991 est paru *Edna Marvey* (1). Marguerite Duras venait d'obtenir le Goncourt et Henri Beulay, journaliste, constatait dans son bureau de *la Dépêche*, avec Marc Sebbah, professeur de biologie, que, décidément, les prix littéraires ne consacraient plus de jeunes auteurs. Un coup de fil au ministère de la culture le confirme : des prix de la nouvelle oui, mais pas de prix pour un écrivain jeune.

Les complices ne sont pas encore cofondateur mais presque. Le mécène est dans l'escalier, rencontré au hasard de la descente : c'est le directeur de l'agence BNP de Muret, sous-préfecture de la Haute-Garonne. Muret convainc Toulouse, et Toulouse, Paris. L'aventure peut commencer.

Commencer ou se poursuivre ? Car, enfin, les défricheurs d'idées sont légion, qui brassent, projettent et se heurtent à l'indifférence. Ici il y avait comme un terreau, travaillé depuis la création, en 1959, de l'Amicale laïque. Alphabétisation des immigrés, cours de rattrapage, ciné-clubs et fêtes du livre, avec des thèmes comme «La littérature et l'exil», formaient la trame de ce qu'on appellerait les activités socio-éducatives. Ces militants-là n'étaient pas vraiment proches de la mairie. Est-ce leur travail de fond ou d'usure qui provoqua le basculement ? Toujours est-il qu'en 1989, après trente-six ans de règne à Muret, la droite était battue. Le Prix du jeune écrivain avait cinq ans – cinq ans sans subventions municipales, – et Marc Sebbah devint adjoint au maire, chargé de la culture.

Le cercle magique

Sur ce terreau, la chance pouvait pousser. *«Pour le jury, au début, nous n'avions pas d'ambition»*, assure Marc Sebbah. Mais de rencontres en conseils, de recommandations en contacts, des écrivains et critiques littéraires, qui ne manquent pas de sollicitations par ailleurs, sont comme attirés par le Prix du jeune écrivain de l'Union laïque de Muret. José Cabanis, par exemple, se laissera convaincre par un cousin bridgeur. Roger Vrigny, descendu à Muret comme journaliste de France-Culture, y retournera comme écrivain, pilier du jury. Des libraires et éditeurs de Toulouse, Ombre blanche, Privat, Milan, rejoignent le cercle magique.

«On voulait aussi faire jeune, raconte encore Marc Sebbah. *D'où l'arrivée de Chine de Lanzmann. Son journal*, OK Magazine, *lance un appel. Des centaines de textes déferlent, dont la qualité littéraire n'incitera pas à renouveler l'expérience.»* Jeunes pour jeunes, les chers professeurs préféreront s'adresser à leurs collègues des classes préparatoires, et l'on vérifiera sans peine – merci Marguerite Duras – que le virus de l'écriture faisait d'excellents ravages.

Dérivant par des canaux divers, par les monts des agences bancaires et les vaux des lycées, lancées depuis les chambres obscures, quelque cinq cents bouteilles à la mer, gorgées de mots, convergent chaque année vers Muret. A Daniel Zimmerman, écrivain et universitaire, spécialiste des sciences de l'éducation, on emprunte le modèle des fiches de lecture : chaque texte est apprécié par une équipe de trois personnes – un enseignant, un membre de la confrérie du livre (libraire, éditeur ou ... grand amateur de lecture), un jeune lycéen ou étudiant. Leurs impressions sont consignées sur la fameuse fiche. Et c'est pourquoi les bouteilles à la mer de Muret sont probablement les seules qui reviennent à l'envoyeur avec une réponse. Ici il s'agira de conforter le goût d'écrire, là de rassurer, peut-être de dissuader (2)...

«Un salon des impertinences»

On imagine dès lors assez bien la machinerie, l'intendance nécessaire à l'organisation dudit prix. A Muret et à Toulouse, puis dans la Haute-Garonne, un noyau de 200 à 300 lecteurs, tous bénévoles, s'est formé. Puis, comme devrait le faire tout bonne entreprise, voici venu le temps de l'essaimage avec le relais d'un atelier d'écriture dans l'Isère et la création de nouveaux comités de lecture dans quinze départements, depuis que la Ligue de l'enseignement, rejoignant le cercle des *sponsors d'origine*, a décidé de faire du Prix du jeune écrivain l'un de ses événements culturels majeurs. Des éditeurs, des libraires, des journaux, puis *le Monde* à son tour sont, avec *Sud-Ouest*, intéressés par la démarche de Marc Sebbah et de son équipe, une grande banque nationale. *D'autres mécènes encore* : l'entreprise tourne et représente un «chiffre d'affaires» de 400 000 F. De TUC en TUC, l'embauche d'un permanent se profile. La lecture crée des emplois !

Comme nombre d'entreprises encore, le PJE, comme on dit désormais, est tenté par l'international. A sa façon, il fait dans l'import-export en lançant en 1988 le Prix du jeune écrivain francophone. Règlement légèrement différent et double jury : l'expérience n'a, pour l'heure, pas été concluante.

A Muret même, la remise du prix est devenue une institution qui tient de la fête locale et du salon littéraire. On parle d'écriture, on achète des livres, de jeunes auteurs dialoguent avec les plus chevronnés. On a même créé pour les moins de quinze ans un Prix du très jeune écrivain.

Aujourd'hui, le prix a atteint la maturité. L'initiative locale, poussée sur le terreau de l'action socio-éducative, est reconnue sur le plan national. Comme souvent, le désir de faire toujours plus assaille ses animateurs en général, Marc Sebbah en particulier, dont le charisme est à la base de la réussite. Il ne veut pas qu'on le dise, oubliant ou feignant d'oublier que parmi les ingrédients du développement local, pour que la recette soit complète, un personnage comme le sien est nécessaire. Le cofondateur du PJE rêve, entre mille autres idées dérangeantes sans doute, de créer un «salon des impertinences». Pourquoi pas si ces impertinences sont cultivées par les jardiniers de Muret eux-mêmes. Sinon les habitants pourraient s'émouvoir, comme cette jeune pompiste rencontrée au hasard d'un ravitaillement qui s'inquiétait : *«Dites, ils ne vont pas nous le prendre à Toulouse, notre prix ?»*

JACQUES GRALL

(1) *Edna Marvey et autres nouvelles*. Prix du jeune écrivain 1991. Le Monde Editions, 180 pages, 79 F.

(2) Cinq cents textes, c'est plus qu'un échantillon représentatif pour étudier ce que les jeunes gens ont dans la tête, les thèmes récurrents, les grands absents, les inspirations, les styles, etc. Ce travail, probablement utile, reste à faire. Avis aux amateurs.

Autoroutes intelligentes dans la région lyonnaise

Pour gérer le trafic sur 160 kilomètres de voies périurbaines CORALY va proposer, dès 1993, des solutions informatisées

LYON

de notre bureau régional

L'HISTOIRE commence plutôt mal : pour assurer, dans *deux ans, une fluidité plus* grande du trafic dans la région lyonnaise, la direction départementale de l'équipement (DDE) du Rhône est quasiment dans l'obligation de créer des bouchons. Les premiers, prévu jusqu'au mois de mars, devraient se produire sur l'autoroute A 7, au sud du tunnel de Fourvière, dont la *réputation* n'en avait pas vraiment besoin.

Mais pour que l'Etat, avec l'aide de quatre partenaires (1), réalise le plan baptisé CORALY (coordination et régulation du trafic sur les voies rapides de l'agglomération lyonnaise), ces travaux sont indispensables. Au total un investissement de près de 300 *millions* de francs pour équiper 160 kilomètres de voies d'équipements sophistiquées capables de rendre, dès 1993, les autoroutes intelligentes . Pour cela, des travaux de génie civil, préalables à la pose de câbles souterrains, doivent être effectués en empiétant sur l'une des voies de circulation.

Certes, pour limiter au maximum la gêne des automobilistes, les restrictions de circulation ne sont mises en place que pendant les plages horaires les moins chargées et jamais pendant les week-ends. Si des contraintes analogues devront être renouvelées par la suite sur les parties les plus anciennes du réseau – l'autoroute A 6 au nord du tunnel de Fourvière et le périphérique notamment, – en revanche, les tronçons récemment ouverts comme l'A 46 nord, premier *maillon important* du contournement de Lyon par l'Est, ou ceux actuellement en construction sont, ou seront, livrés avec les équipements électroniques nécessaires.

Un radioguidage en temps réel

Parallèlement à la mise en place des câbles souterrains, un poste de commandement général sera construit à Genas, à l'est de l'agglomération. C'est là que seront traitées, par ordinateur, les informations données par les «boucles magnétiques» disposées dans les chaussées, avant d'être renvoyées sur les panneaux à messages variables – une trentaine – disséminés le long des voies. Cette structure de contrôle de la gestion du trafic bénéficiera d'une technologie nouvelle : l'interprétation instantanée d'images vidéo captées par une soixantaine de caméras placées à des points stratégiques (2).

Car c'est bien de cela qu'il s'agit à terme : aboutir à un véritable radioguidage des automobilistes en temps réel. A l'heure actuelle, les messages ne peuvent être répercutés qu'avec un décalage de plusieurs minutes sur les panneaux d'information numériques. Un délai beaucoup trop long pour des conducteurs circulant à *130 km/h et qui parcourent effectivement* plusieurs kilomètres, quand ce n'est pas plusieurs dizaines, avant de pouvoir être touchés par un message. *«Il faut que nous changionsd'échelle : que nous soyons en mesure d'informer les conducteurs dans un délai de deux ou trois minutes pour aiguiller le flot des voitures ou des poids lourds. L'association de l'ordinateur et de l'image vidéo devrait permettre d'obtenir ce résultat»*, commente M. Denis Schmutz, directeur de la DDE du Rhône. Et, la technologie évoluant à grande vitesse elle aussi, on peut très bien imaginer que les informations émanant du centre de contrôle du trafic parviendront un jour directement sur le tableau de bord du véhicule.

B. E.

(1) La maîtrise d'ouvrage est assurée par la DDE du Rhône (50,5 %), la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (26,6 %), la Société des autoroutes du sud de la France (14,9 %), l'AREA (3,5 %) et le conseil général du Rhône (4,5 %) .

(2) Cette technologie innovante est développée par l'Institut national de recherche et d'études sur le trafic et la sécurité (*INRETS*) implanté à *Bron* (Rhône), dans le cadre du projet MELYSSA du ministère de l'équipement, et, plus largement, de l'opération DRIVE II menée par la Communauté économique européenne (CEE) *pour «promouvoir la route et la voiture intelligentes»*. Après l'Ile-de-France, où les travaux du plan Sirius ont débuté depuis deux ans, la région lyonnaise est la seule à mettre en place un pareil système.

L'«inquiétude» des présidents de département

LES budgets des départements devraient atteindre *200 milliards de francs en 1992*, selon M. Jean-Philippe Lachenaud (UDF), porte-parole de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG). Comparés aux budgets primitifs de 1991, que vient de publier la Direction générale des collectivités locales, ils accuseraient donc une nouvelle hausse (de 7,5 %), légèrement inférieure, toutefois, à celle de l'année précédente (8,5 %).

L'aide sociale à l'enfance, aux handicapés et aux personnes âgées a représenté, l'an dernier, la moitié des dépenses de fonctionnement *(51 milliards de francs)*. Ce poste, qui comprend aussi l'aide aux bénéficiaires du RMI, ne cessera de progresser, estime l'APCG, après avoir enquêté auprès d'une cinquantaine de départements. Les dépenses de personnel (14 milliards en 1991), qui lui sont largement liées, *devraient elles aussi augmenter (de* près de 9 %), avec l'application des accords Durafour à la filière sociale.

L'APCG *prévoit, dans le même* temps, une baisse de la fiscalité *indirecte, consécutive à la récession économique*, une stagnation des dotations de l'Etat (4 %), et une perte de compensation fiscale (-17 %). Malgré ces perspectives *«médiocres»*, les départements comptent poursuivre leurs investissements en matière de voirie et d'enseignement secondaire. Les dépenses consacrées aux collèges (6 milliards en 1991) devraient continuer de progresser selon un rythme soutenu (31 %). Pour cela, les conseils généraux auront plus largement recours à l'emprunt (23 % au lieu de 15 %).

Les présidents de conseils généraux de l'APCG, qui se félicitent d'avoir maîtrisé leurs dépenses, réduit leur endettement et rationalisé leur gestion, se disent *«inquiets»*. *Ils craignent aussi* d'être tenus pour responsables de la taxe départementale sur le revenu. Ce nouvel impôt, *«préparé dans la précipitation»*, frapperait *«les jeunes, certaines personnes âgées, et tous les doubles salaires»*.

R. Rs.

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Lutte contre la drogue.** – Le rôle des maires et des élus peut être déterminant dans la lutte contre la drogue et la toxicomanie. La *consommation de drogue* pose en effet des problèmes de société mais aussi de démocratie et de solidarité. La rencontre organisée le mardi 21 janvier à Paris, par l'Association des maires ville et banlieue de France (AMVBF) devrait permettre de faire le point sur «Les politiques locales et le rôle des municipalités».
▶ **AMVBF, 10, rue Duphot 75001 Paris. Tél : 42-61-44-47.**

□ **Villes et solidarités.** – Un colloque intitulé «Villes : construire *les solidarités» devrait avoir lieu*, jeudi 23 janvier, à Paris dans les locaux de l'UNESCO. Il est organisé par l'Association des maires de France, l'Association des *maires* ville et banlieue de France, le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, le groupe Caisse des dépôts et l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM.
▶ **Renseignements au (1) 48-06-51-91.**

□ **Les comptes des collectivités.** – MM. Philippe Laurent, président de l'association Ville et finances, et Serge Villepet, membre du réseau d'audit Coopers et Lybrand, organisent une journée d'étude à Paris, jeudi 23 janvier, sur la consolidation des comptes dans les collectivités locales.
▶ **Renseignements au (1) 40-26-05-33.**

□ **Communicaville.** – La quatrième édition de Communicaville, le salon des responsables de la communication, de la culture et du tourisme des villes, doit avoir lieu, du mardi 21 au vendredi 24 janvier, au Palais des congrès d'Antibes-Juan-les-Pins. Des débats seront organisés sur la réglementation des actions de communication en période préélectorale, l'organisation d'évènements avec le concours de *la population, la nouvelle législation* des organismes publics de tourisme.
▶ **Communicaville, 44 bis, allée Paul-Riquet, 34500 Béziers. Tél : 67-28-18-88.**

□ **Espace rural.** – A l'initiative de M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la ville et à l'aménagement du *territoire, un colloque est organisé*, jeudi 23 et vendredi 24 janvier à Châteauroux (Indre), colloque ayant pour thème «Espace rural : une chance pour la France et l'Europe». Des ministres, des parlementaires et des représentants d'organisations agricoles doivent évoquer les atouts du milieu rural qui «par leurs *grandes diversités sont un gage de* richesses en termes économique, social et culturel».
▶ **Rens : Caroline Martin. Tél : (1) 42-38-25-25.**

□ **Elections.** – L'Institut d'études politiques de Paris organise deux journées de stage, jeudi 30 et vendredi 31 janvier, sur les élections régionales et cantonales du mois de mars, à l'intention, *notamment, des responsables des* collectivités locales.
▶ **Renseignements au (1) 45-49-50-99.**

□ **Décentralisation.** – Un colloque intitulé «La décentralisation, dix ans après», doit avoir lieu, mercredi 5 et jeudi 6 février, au palais du Luxembourg à Paris. Cette *manifestation, organisée par le* Groupement de recherches sur l'administration locale du CNRS et la Fondation des collectivités locales, devrait permettre de dresser un bilan de la décentralisation dans les communes, les départements et les régions, et de réfléchir aux adaptations nécessaires.
▶ ***Renseignements au GRAL, 9, rue* Malher, 75004 Paris. Tél. (1) 42-78-33-22.**

NOMINATION

□ **Un nouveau conseiller technique auprès de M. Sueur.** – M. Marcel Lecaudey vient d'être nommé conseiller technique, chargé des questions statutaires, auprès du secrétaire d'Etat aux collectivités *locales. Il remplace M. Didier* Lallement, devenu directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Sueur (*le Monde* daté 8-9 décembre) .

[*Né le 26 janvier 1945 à Cherbourg*, M. Lecaudey est titulaire d'un DESS de droit public. Nommé à la direction des assurances au ministère de l'économie en 1975, il quitte ce poste sept ans plus tard pour rejoindre la direction du personnel de l'Imprimerie nationale. Administrateur civil hors classe, il rejoint en 1990 la direction générale de la police nationale, pour s'occuper de la modernisation des services. L'année suivante, il est nommé à l'Inspection générale de l'administration.]

PUBLICATIONS

□ **Communes et culture.** – Le ministère de la culture et de la communication vient d'éditer un annuaire statistique des «dépenses culturelles des communes». Cet ouvrage met en évidence l'importance des communes dans le financement de la vie culturelle, entre 1978 et 1987, mais il relève aussi les grandes disparités existant entre villes-centres des grandes agglomérations et villes isolées ou villes de banlieue (montant des dépenses, type d'investissements).
▶ ***255 pages, 180 francs. La Documentation française*, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.**

□ **SEM.** – Les sociétés d'économie mixte locales séduisent de nombreux élus : faciles à créer, disposant d'un champ d'activité très large, ne nécessitant pas une importante capitalisation, elles permettent, en outre, de recruter du personnel sous un statut de droit privé. L'ouvrage intitulé *les Sociétés d'économie mixte locales* fait le *point sur leurs dimensions* juridiques, financières et administratives, leurs avantages et leurs limites.
▶ **299 pages, 200 francs. Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.**

TEXTES

□ ***Frais de déplacement des stagiaires du CNFPT.*** – Dans un avis en date du 4 décembre 1991, le Conseil d'Etat confirme que le *Centre national de la fonction* publique territoriale (CNFPT) doit continuer à prendre en charge les frais de déplacement des stagiaires. Se fondant sur un décret du 19 juin 1991, M. Jean-Claude Peyronnet, président (PS) du CNFPT, avait décidé de transférer aux collectivités cette charge qui ne cesse de s'accroître, puisqu'elle s'élevait à 54 millions de francs en 1988, et à 100 millions en 1991.

Cette mesure ayant suscité un véritable tollé chez les élus, le secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, M. Jean-Pierre Sueur, avait saisi au *mois d'août* le Conseil d'Etat, qui vient d'infirmer l'interprétation du CNFPT.

Le conseil d'administration de cet *organisme, qui n'a pu obtenir*, dans le cadre du projet de loi de finances de 1992, le déplafonnement de la cotisation obligatoire de 1 %, a *reporté par trois fois* l'examen de son budget. Il devrait le voter le 29 janvier.

JUSTICE

L'enquête sur la revente de la tour BP à la Défense

Inculpé, M. Christian Pellerin fait état d'un « énorme scandale »

Le juge d'instruction qui enquête sur les conditions de revente de la tour BP du quartier de la Défense, M. Jean-Luc Delahaye, a inculpé, vendredi 17 janvier, M. Christian Pellerin, PDG de la SARI-SEERI. Laissé en liberté, le promoteur immobilier a vivement contre-attaqué, évoquant un *« énorme scandale »* policier *« et aussi du côté des grandes surfaces »*.

M. Christian Pellerin, PDG de la SARI-SEERI, a été inculpé vendredi 17 janvier de *« complicité d'abus de biens sociaux et complicité de faux et usage de faux »* par M. Jean-Luc Delahaye, le juge d'instruction qui enquête sur les conditions de revente de la tour BP du quartier de la Défense (*le Monde* du 18 janvier). Laissé en liberté sans versement de caution à l'issue de quarante-huit heures de garde à vue, le promoteur immobilier s'est refusé à toute déclaration à sa sortie du Palais de justice.

Quelques heuresplus tard, l'un de ses avocats, Mᵉ Jean-Marie Burguburu, estimait que son client avait été *« victime d'une machination »*. *« Nous cherchons actuellement à savoir comment elle s'est produite »*, déclarait-il sur France-Info. Selon lui, l'opération de la tour BP a été effectuée par M. Pellerin *« dans des conditions analogues à celles d'autres opérations qui n'ont posé aucun problème »*. *« M. Pellerin a été inculpé parce que le juge estime que le versement des commissions effectuées à l'occasion de l'opération de la tour BP n'a pas été régulier. Mon client estime le contraire »*, a expliqué Mᵉ Burguburu.

En fin d'après-midi, le promoteur immobilier contre-attaquait à son tour. Qualifiant sur *Europe 1* son inculpation d' *« injustifiée »*, il a assuré n'avoir *« jamais participé à la négociation qui a abouti à l'achat »* de la tour BP. *« Nous ne connaissons ni Eurocen, ni Daniel Voiry que personne de notre groupe n'a jamais rencontré »*, a-t-il ajouté. Eurocen (Européenne de courtage et de négoce), créé par le brigadier de police parisien Daniel Voiry (mort en décembre 1990), serait l'un des deux intermédiaires dans la transaction.

Selon les explications données ensuite par M. Pellerin sur TF 1, les 12 millions qui se seraient *« volatilisés »* lors de la transaction constituent une commission égale *« à environ 2,2 % de l'acquisition »* versée au cabinet immobilier Feau et à Eurocen qui *« prétendait être un agent immobilier »*. *« C'est PII qui a négocié »* l'affaire, le groupe de M. Pellerin se contentant du montage financier, a-t-il expliqué. Le président du conseil d'administration de PII (Patrimoine et investissement immobilier), M. Yves Rohou, a été inculpé d'abus de biens et laissé en liberté, vendredi 17 janvier. Depuis le 2 octobre, le directeur général de la même société, M. Christian Swartz, est incarcéré.

M. Pellerin a expliqué en outre que son groupe était *« l'arbre qui cache la forêt »* : en réponse à une question sur l'éventualité d'un scandale policier lié à cette affaire, il a convenu qu'*« il semblerait qu'il y ait un énorme scandale de ce côté-là et aussi du côté des grandes surfaces »*, sans plus de précision.

F. V.

Accusé d'avoir enlevé un enfant il y a neuf ans

Georges Laugier est acquitté

La cour d'assises des Alpes-de-Haute-Provence, présidée par M. William Watrin, a prononcé vendredi 17 janvier l'acquittement de Georges Laugier, quarante-trois ans, qui comparaissait depuis mardi 14 janvier pour répondre de l'enlèvement du petit Mathieu Haulbert, disparu à l'âge de dix ans, le 25 juin 1983 sur la nationale 85, la route Napoléon, à proximité de Castellane.

DIGNE

de notre envoyé spécial

A l'annonce du verdict, quelques applaudissements épars sont aussitôt interrompus par des *« chut... »* indignés. La salle du palais de justice de Digne, comble depuis le début de l'audience, est saisie d'un sentiment mitigé. A la satisfaction de voir les jurés rejeter un dossier, manifestement insuffisant pour justifier une condamnation, se mêle un sentiment douloureux inspiré par la consternation des parents de Mathieu privés d'une *« vérité judiciaire »* capable de leur expliquer comment leur fils a disparu il y a bientôt dix ans.

Un mécanisme judiciaire mal contrôlé a fait deux victimes : Georges Laugier, qui a été détenu quinze mois en voyant sa maison quasiment détruite par une perquisition effectuée à la pelle mécanique, et *la famille* du petit Mathieu Haulbert, à laquelle on a fait croire, malgré les faiblesses du dossier de l'accusation, que la justice lui apporterait une réponse cohérente. En demandant le complément d'information qui a été refusé à la défense, Mᵉ Dominique Bayeti avait dit : *« Quelle que soit la décision que vous pourrez rendre, elle ne sera satisfaisante pour personne. »* L'avocat général Jules Pinelli avait pourtant tenté de faire tenir son dossier d'accusation en s'appuyant principalement sur le faux alibi que Laugier avait demandé à un ami de lui fournir. *« Si on a besoin d'un tel alibi, c'est que l'on a commis quelque chose d'inquiétant »*, avait souligné le magistrat. Et si M. Pinelli admettait que chacune des charges prises séparément n'était pas déterminante, il estimait que leur assemblage devait emporter la conviction des jurés et il avait demandé une peine de cinq ans de réclusion criminelle, en s'opposant à toute *« demi-mesure »*.

De son côté, Mᵉ Philippe Lemaire, conseiller de M. et Mᵐᵉ Haulbert, avait soutenu : *« Laugier est l'auteur ou l'un des auteurs de cet enlèvement. »* Déjà, la phrase révélait les carences du dossier, puisque Laugier était seul dans le box, et, après quatre jours de débat, rien ne permettait de lui attribuer un mobile quelconque dans un enlèvement dont les conditions restaient totalement obscures. Autant d'éléments qui faisaient dire à Mᵉ Philippe Magnan qu'il s'agissait d'un *« dossier creux fabriqué à partir d'une rumeur »*. Car c'est bien la rumeur qui s'était, à l'origine de l'enquête, dirigée contre Laugier. Un gendarme n'avait-il pas écrit : *« Laugier fait partie de ces gens auxquels on pense tout de suite lorsqu'il se passe quelque chose »*, bien qu'il n'ait jamais commis d'infraction ? Et la chambre d'accusation, organisme de contrôle de l'instruction, s'était contentée d'une enquête incomplète pour renvoyer Laugier devant la cour d'assises.

Aussi Mᵉ Gilbert Collard s'est-il insurgé contre la paranoïa d'un système qui avait permis de *« fabriquer un coupable »*. S'adressant aux jurés, Mᵉ Collard a déclaré : *« Vous ne devez pas accepter d'un Etat qu'il vous soumette un dossier aussi incomplet, aussi tarabiscoté. »*

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

Une décision conjointe de la CNAM et du ministère des affaires sociales

Le second sauvetage de la clinique psychiatrique de La Borde

Aux prises avec de très sévères difficultés financières, la clinique psychiatrique de La Borde, située à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), devrait finalement trouver les moyens de sa survie. Auprès de M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, et à la direction de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), on indique en effet que des mesures vont être prochainement prises afin de sortir cet établissement privé de l'impasse dans laquelle l'avait progressivement conduit, ces dernières années, un imbroglio politique, administratif et médical.

La Borde est-elle sauvée ? Le dossier de cet établissement est tellement riche en rebondissements qu'on se gardera bien aujourd'hui de répondre trop vite par l'affirmative. Toutefois, plusieurs indications convergentes laissent penser qu'une décision conjointe de la CNAM, et du ministère des affaires sociales et de celui de l'éducation pourrait permettre de réaliser un second sauvetage de cette clinique psychiatrique hors du commun.

Elle a été fondée en 1953 par le docteur Jean Oury. C'est depuis plus de vingt ans une communauté thérapeutique bâtie autour d'une pratique psychiatrique connue sous le terme de *« psychothérapie institutionnelle »* (*le Monde sciences médecine* du 1ᵉʳ avril 1987). C'est un lieu quasi mythique, toujours habité par les fantômes de l'anti-psychiatrie et où travaille encore – entre autres – le psychanalyste Félix Guattari. Mais cela n'empêcha pas les difficultés.

Dès la fondation de La Borde, les relations avec la CRAM (Caisse régionale d'assurance-maladie) du Centre furent difficiles. La clinique ne devait jamais se remettre du faible prix de journée qui lui fut accordé alors que la pratique de la psychothérapie institutionnelle impose des coûts particuliers – en personnel notamment – sans pour autant être codifiée dans le système de classement et de fonctionnement des établissements psychiatriques privés.

Epreuve de force avec la CNAM

Pour rétablir un semblant d'équilibre budgétaire, La Borde augmentera le nombre de ses malades, passant des 95 lits réglementaires à un effectif d'environ 110. A partir de 1986, un long conflit s'engagea alors avec l'administration régionale de la Sécurité sociale : celle-ci voulait, en toute rigueur réglementaire, que cet établissement, célèbre ou pas, revienne aux 95 lits d'origine. Pétitions des familles des malades suivies – fait rarissime – du soutien d'un comité de défense constitué de quatre cents psychiatres d'exercice public : La Borde découvrait, au travers de cette difficulté, qu'elle n'avait pas perdu sa place dans le paysage psychiatrique français. Le docteur Michèle Barzach, alors ministre chargée de la santé, confiait en privé tout le bien qu'elle pensait de cet établissement, sans toutefois lui accorder le statut expérimental qu'il réclamait.

Une évaluation des établissements

Après différents quiproquos et épreuves de force avec la CNAM du Centre, le premier sauvetage devait être organisé en 1990 par M. Claude Evin, ministre de la solidarité et de la protection sociale. Dans un arrêté daté du 11 décembre, il autorisa l'établissement à augmenter de 95 à 107 le nombre de ses lits et à créer une section d'hospitalisation de jour pouvant accueillir quinze patients. Quelques mois plus tard, la CNAM entérinait la décision ministérielle, mais en tirait les conséquences en termes de tarification, demandant une justification financière et comptable des charges de la clinique, voulant obtenir rapidement une véritable *« transparence comptable »*. Faute de réponse satisfaisante, le prix de journée, fixé alors à 514,98 F, redescendait en juillet dernier à 443,75 F.

En dépit d'un dossier complet instruit par les services de la CRAM et de la CNAM, et en dépit d'un endettement dangereusement croissant de l'établissement – plus de 1,5 million de francs, – la situation semblait ne plus devoir progresser. C'était compter sans la volonté de M. Gilles Johanet, directeur de la CNA M. Dans une lettre en date du 16 décembre, il interrogeait M. Jean-Louis Bianco : *« Un établissement dont la spécificité est la pratique de la psychothérapie institutionnelle peut-il déroger aux normes de santé publique et, par voie de conséquence, à celles du classement de catégorie A qui conditionne la fixation tarifaire ? »*.

La réponse du ministère est enfin connue. Au cabinet de M. Bianco, on souligne que, sans conteste, la clinique La Borde (quelles que soient ses spécificités) ne soulève aucun problème de santé publique et doit être placée dans la catégorie A. Reste le problème tarifaire pour lequel M. Johanet souligne qu'une solution sera trouvée prochainement, non plus de manière dérogatoire, mais au vu de l'évaluation sérieuse et détaillée des charges effectivement inhérentes à la pratique de la psychothérapie institutionnelle.

En toute logique, cela devrait être de nature à fournir une solution aux difficultés financières auxquelles La Borde doit faire face. Mieux encore, le ministère a profité de ce dossier pour décider la mise en place d'une réelle évaluation de l'activité des différents établissements qui, en France (dans le Loir-et-Cher, le Rhône, la Loire-Atlantique et l'Hérault) mettent en œuvre aujourd'hui cette pratique psychiatrique encore méconnue qu'est la psychothérapie institutionnelle.

JEAN-YVES NAU

SCIENCES

La recherche pour l'exploitation de la mer

L'IFREMER menacé de transfert en province

M. Pierre Papon, président-directeur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), est hostile au projet de délocalisation à Brest, La Rochelle, Nantes ou ailleurs dont son institut est menacé. Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée jeudi 16 janvier pour présenter les programmes de 1992, il a fait remarquer que le siège de l'IFREMER avait déménagé de l'avenue d'Iéna (Paris) à Issy-les-Moulineaux en octobre 1990 et que ce déménagement avait coûté 70 millions de francs (achat des nouveaux locaux compris).

M. Papon a aussi précisé que, sur les mille deux cent vingt personnes que compte l'Institut, cent vingt seulement travaillent au siège. Les laboratoires de l'IFREMER sont très disséminés : cinq cents personnes travaillent dans ceux de Brest, deux cents à Nantes, cent à Toulon, soixante à Boulogne-sur-Mer et autant à Tahiti, cinquante à La Rochelle et trente à Sète - Palavas-les-Flots. Pour M. Papon, *« le siège doit être dans un endroit central, accessible facilement, à proximité des grandes gares et des aéroports internationaux »*.

En revanche, M. Papon n'est pas mécontent de son budget pour 1992 qui sera de 940 millions de francs (dont 87 % venant de la subvention du ministère de la recherche et de la technologie et 13 % des ressources propres). Ce budget est donc en augmentation de 4,8 % par rapport au budget initial de 1991. Toutefois des « régulations » survenues au cours de l'année dernière avaient amputé ce budget initial de 20 millions de francs.

Parmi les priorités que s'est fixées l'IFREMER pour 1992 figurent la rénovation d'une partie de sa flotte, la coopération internationale et la coopération avec des instances de recherche et universités françaises, les interventions sous-marines, les relations océan-climat, l'environnement littoral, la valorisation des produits de la mer.

Ainsi sera notamment construit le NAFMED (navire de recherche pour la façade méditerranéenne), un catamaran de 28 mètres destiné à la recherche halieutique (sur la pêche) et sur lequel viendront travailler des Italiens dans le cadre de programmes financés en partie par la CEE. Ainsi seront continuées des recherches sur les bactéries qui prospèrent dans les alentours des sources hydrothermales sous-marines à des températures d'au moins 100 °C et dont on pourrait extraire des substances utiles pour les industries chimiques et agroalimentaires.

YVONNE REBEYROL

A la demande de deux ministères

Des propositions pour stimuler la recherche dans les industries alimentaires

Les ministères de la recherche et de l'agriculture ont présenté, le 16 janvier, un rapport sur le développement technologique des industries alimentaires. Rédigé par M. Pierre Feillet, directeur du Laboratoire de technologie des céréales de l'Institut national pour la recherche agronomique (INRA), ce document insiste sur l'effort de recherche-développement, toujours insuffisant dans ce secteur.

Quatre mille entreprises, quatre cent mille salariés (9 % des effectifs de l'industrie française), un chiffre d'affaires de 600 milliards de francs en 1990, soit 16 % de celui de l'industrie nationale : à en croire les chiffres, les industries alimentaires se portent encore bien dans le pays de France. Mais les apparences sont trompeuses. Selon M. Feillet, elles demeurent en fait *« fragiles et dispersées »*, et treize groupes français seulement se classent dans les cents premiers européens.

De plus, *« leur contribution positive à l'équilibre du commerce extérieur* [23 milliards de francs en 1990] *est due pour l'essentiel à des produits issus de la transformation d'éléments agricoles riches en eau (vins, alcools, produits laitiers, sucre), donc difficiles à transporter et traités à proximité des lieux de production »*. Enfin, *« l'effort de recherche, aussi bien industrielle que publique ou collective, demeure limité »*. Les entreprises de l'agro-alimentaire consacrent notamment moins de 1 % de leur valeur ajoutée à la recherche, contre 2,8 % pour le reste de l'industrie.

Une faiblesse particulièrement préoccupante dans le secteur des équipements, où les exemples de filiation entre nouveaux produits et nouveaux procédés ne cessent de se multiplier. Produits pour apéritif et cuisson-extrusion, fours à micro-ondes et traitement à ultra haute température, plats cuisinés sous vide et emballages aseptiques : les fabricants de matériel sont devenus des acteurs essentiels de l'innovation industrielle, et leur effort de recherche-développement est vital pour l'avenir de ce secteur économique. *A fortiori* dans un pays de haute tradition culinaire et gustative, qui hésitera plus que tout autre devant les camemberts pasteurisés ou les hamburgers hachés en série, et pour lequel les nouvelles technologies de l'agroalimentaire demandent donc une sophistication particulière. Pour mobiliser pouvoirs et organismes publics, industriels et scientifiques, M. Feillet avance cinq propositions :

– Intensifier la recherche technologique dans six domaines prioritaires : nutrition et comportement alimentaire, hygiène et sécurité des *aliments, emballages, génie des* procédés, adaptation de la production agricole aux besoins de l'industrie, méthodes d'analyse relative à la réglementation des produits alimentaires ;

– Consolider le dispositif de la recherche publique en privilégiant la répartition territoriale autour de quatre pôles régionaux principaux : région parisienne, Nantes-Rennes, Clermont-Ferrand, Montpellier-Avignon ;

– Améliorer les structures et les mécanismes de transfert technologique en mobilisant les industriels *sur des sujets particulièrement* compétitifs (bactéries lactiques, qualité des blés), et en renforçant la recherche de base dans les organismes et l'enseignement supérieur ;

– Créer un centre technique sur l'hygiène et la sécurité alimentaire, *« l'un des principaux champs de la bataille commerciale menée par les Etats et les entreprises »* ;

– Assurer, enfin, une formation *« par et pour la recherche, en augmentant le nombre des allocations de thèse du ministère de la recherche »*, tout en veillant à préserver le caractère fondamental des sujets.

Une série de suggestions qui n'est pas sans rappeler celles de l'Académie des sciences, dont le Comité des applications de la science (CADAS) soulignait, il y a déjà trois ans (*le Monde* du 29 mars 1989), que la filière agroalimentaire française manquait d'une véritable *« stratégie nationale »* en matière de recherche-développement, *« particulièrement regrettable au moment où la France doit impérativement situer ses actions et défendre ses points de vue dans un cadre mondial »*.

Lors de la présentation du rapport de M. Feillet, les pouvoirs publics ont annoncé qu'une réflexion serait ouverte cette année *« sur la suite à donner au programme Aliment 2002 »*, en particulier *« sur la définition des procédures d'aide les plus efficaces »*. Lancé en 1990 par les ministères de la recherche et de l'agriculture pour promouvoir la recherche et les transferts de technologie dans le secteur agro-alimentaire par des appels d'offres thématiques, le financement de ce programme était de 43,6 millions de francs en 1991.

CATHERINE VINCENT

SPORTS

FOOTBALL : le championnat d'Europe des nations 1992

Un tirage au sort favorable à l'équipe de France

L'équipe de France de football affrontera successivement celles de Suède, d'Angleterre et de Yougoslavie, au mois de juin prochain, en Suède, à l'occasion du septième championnat d'Europe des nations.

Le tirage au sort de cette phase finale, effectué vendredi 17 janvier à Göteborg (Suède), a donc été plutôt clément avec la sélection de Michel Platini. Celle-ci échappe, en effet, aux deux équipes présumées les plus redoutables : les Pays-Bas, tenants du titre, et l'Allemagne, championne du monde en 1990. Néerlandais et Allemands se retrouvent dans le groupe 2, en compagnie de l'Ecosse et de la CEI (ex-URSS). Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales, le 21 juin à Stockholm et le 22 juin à Göteborg, la finale étant programmée pour le vendredi 26 à Goeteborg.

La sélection française, qui a obtenu sa qualification en gagnant ses huit rencontres de phase éliminatoire et fait ainsi figure de favori de la compétition, disputera le match d'ouverture contre son homologue suédoise, le 10 juin à Stockholm. Même si elle évolue à *domicile, la formation scandinave* n'est pas un adversaire hors de portée. Le dernier match entre les deux équipes, le 16 août 1989 à Malmoe, avait donné lieu à une victoire française (4-2).

L'Angleterre, que l'équipe de France affrontera le 14 juin à Malmö, paraît plus dangereuse. Elle reste sur une quatrième place au Mondiale italien de 1990, et le style britannique n'a jamais trop bien réussi aux « bleus ». Anglais et Français auront l'occasion de se mesurer en match amical, le 19 février, au stade de Wembley.

Le troisième adversaire est d'ores et déjà le champion d'Europe du paradoxe. La sélection yougoslave, que les Français rencontreront à Malmö le 17 juin, devrait en effet s'aligner alors que ce pays aura cessé d'exister. L'équipe est composée en majorité de Serbes. Nul ne sait trop dans quel état d'esprit ces joueurs, qui avaient écarté les Français de la course au Mondial 1990, se présenteront en Suède. Il en est de même pour la formation de la CEI, que les autorités du football international ont également admise sous réserve d'une évolution de la situation politique au sein de l'ex-URSS.

Ph. Br.

SOCIÉTÉ

Des états généraux à Paris

Une quarantaine d'associations se mobilisent pour défendre la contraception et l'avortement

Regroupés, en coordination autour du Mouvement français pour le planning familial (1), une quarantaine d'associations *tenaient, samedi 18 et* dimanche 19 janvier à la Sorbonne, des Etats généraux pour le respect du droit à la contraception et à l'avortement.

Pour une quarantaine d'associations de femmes, de syndicats, d'organisations familiales et de mouvements d'extrême gauche, trop de nuages s'accumulent et menacent le droit à la contraception et à l'avortement. Elles font allusion notamment aux attaques verbales de l'extrême droite et à celles, plus musclées, de commandos nés de groupes chrétiens réactionnaires.

Cependant, ces mouvements minoritaires ne représenteraient pas une menace *«s'ils ne s'inscrivaient dans un contexte global dégradé, sur un terrain miné,* explique le Mouvement français pour le planning familial (MFPF), *et dans un climat de démobilisation des femmes, et surtout des jeunes femmes, qui sont convaincues que l'avortement et la contraception sont là pour toujours».*

Au fil des dix dernières années, les conditions d'accès à la contraception se sont dégradées sous le double effet du non-remboursement ou du «dé-remboursement» de certaines pilules et du blocage depuis plusieurs années du niveau de remboursement du stérilet à 67,75 F, alors qu'il est actuellement vendu plus de 200 F. Bien que l'on compte sur le marché une trentaine de pilules très diverses permettant d'adapter la contraception aux cas particuliers (en fonction de l'âge, des maladies éventuelles, des vertus thérapeutiques de la pilule, contre l'acné par exemple), à peine la moitié sont remboursées par la Sécurité sociale. Celles qui le sont ne sont pas forcément les plus récentes et les plus performantes.

Que devient donc l'égalité des femmes vis-à-vis de la contraception? N'y a-t-il pas un risque de voir certaines d'entre elles abandonner cette forme de contraception parce que la pilule qui leur aura été prescrite n'était pas adaptée à leur cas, alors qu'une autre (non prescrite, car non remboursée) aurait mieux fait l'affaire?

Dans le même temps, les deux structures mises en place pour assurer l'information et la planification familiale – les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial et les centres de planification et d'éducation familiale – sont menacées. Les premiers, financés sur des fonds publics, ont été remis en question dans un rapport de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales). Même si Mme Hélène Dorlhac, alors secrétaire d'Etat à la famille, a clairement exprimé son désaccord avec les conclusions du rapport, des craintes subsistent.

Les seconds, victimes de la décentralisation, fonctionnent plus ou moins bien selon les régions et l'intérêt que leur portent les conseils généraux. Or ces centres devraient être multipliés, car ils sont adaptés aux jeunes, qui préfèrent, pour s'informer, les lieux anonymes aux cabinets de médecins privés. Sans compter qu'ils sont les seuls à pouvoir fournir gratuitement aux adolescents une contraception.

Plus généralement, la coordination qui organise les états généraux du week-end regrette l'insuffisance et la médiocrité de l'information sur la contraception, tout particulièrement en direction des jeunes. Or celle-ci reste le meilleur moyen d'éviter l'avortement. Ses doléances semblent avoir été entendues par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, qui vient d'annoncer qu'elle préparait une campagne d'information.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Mouvement français pour le planning familial, 4, square Saint-Irénée, 75011 Paris.

ÉDUCATION

Précédé d'une consultation individuelle

Le congrès extraordinaire de la FEN se tiendra début décembre

Le conseil fédéral national de la FEN (Fédération de l'Education nationale) a arrêté la date et les modalités du congrès *extraordinaire qui doit permettre* à la fédération enseignante de conduire son projet de restructuration interne. Il aura lieu du 30 novembre au 5 décembre à Perpignan et sera précédé, du 22 mai au 13 juin, d'une consultation individuelle et à bulletin secret des adhérents

Les statuts de la FEN lui imposent, pour conduire la réforme de structures souhaitée par sa majorité socialiste, la tenue d'un congrès extraordinaire. Lors du dernier congrès de la Fédération à Clermont-Ferrand, en février 1991, la majorité, regroupée dans la tendance Unité indépendance et démocratie (UID), avait obtenu à l'arraché, avec 53,2 % des voix, un vote sur l'organisation de ce congrès extraordinaire avant la fin 1992.

Onze mois plus tard, le conseil *fédéral vient donc de lancer officiellement* le processus. Le congrès extraordinaire aura bien lieu, mais le plus tard possible, entre le 30 novembre et le 5 décembre. Il sera précédé, du 22 mai au 13 juin, d'une consultation directe et individuelle des adhérents centralisés au siège de la fédération.

Les questions sur lesquelles ils seront consultés, qui n'ont fait, pour l'instant, l'objet d'aucun débat, seront arrêtées par un conseil fédéral le 12 mai 1992, soit dix jours avant l'ouverture du scrutin. Puis des *«propositions de modification statutaire»* seront établies pendant les vacances d'été, du 6 juillet au 29 août 1992. Elles devraient être adoptées les 14 et 15 septembre par le conseil fédéral, qui fixera la durée et les modalités du déroulement du congrès.

L'enjeu crucial de ces grandes manœuvres internes avait été âprement débattu lors du congrès de Clermont-Ferrand (*le Monde* des 5, 7 et 8 février 1991). Le projet de la majorité socialiste de la FEN, dont la tendance UID, affaiblie, n'avait alors pu rassembler que 54 % des suffrages (soit une chute de près de 7 points en trois ans), est de restructurer la fédération autour de plusieurs *«branches de métier»*. Objectif : limiter l'influence des tendances au sein de la FEN, et, du même coup, celle du SNES, principal syndicat dans le second degré, à majorité UA (Unité et action, proche des communistes).

Car la direction de la FEN ne pourra plus très longtemps encore compter sur la seule force de son pilier essentiel : le Syndicat national des instituteurs (SNI). Celui-ci est, en effet, confronté à un double danger : l'érosion de ses adhérents et l'augmentation de la démographie enseignante dans le second degré, naturellement porteuse pour le SNES.

Dans ces conditions, les quatre courants minoritaires de la FEN ont beau jeu de dénoncer, dans un communiqué commun diffusé vendredi 17 janvier, le *«coup de force»* d'une consultation des syndicats qui ne leur donne pas, au préalable, *«connaissance des modifications statutaires»* sur lesquelles devra trancher le congrès extraordinaire. Le courant UA, principal courant minoritaire, s'élève, en outre, contre les *«pratiques antidémocratiques»* de la direction de la FEN et contre le *«court-circuitage systématique de toutes ses structures actuelles»*.

CHRISTINE GARIN

DÉFENSE

La France renforcera la sécurité du centre spatial de Kourou

L'armée de l'air française doit envoyer, à la fin de janvier, un avion-radar AWACS-E 3F et une patrouille de quatre avions d'attaque Jaguar en Guyane. Ce détachement temporaire préfigure d'autres déploiements, plus permanents, qui sont à l'étude pour accroître la protection du centre spatial de Kourou assurée jusqu'à présent par un escadron d'hélicoptères.

Du 27 au 31 janvier, un AWACS, basé à Avord (Cher), quatre Jaguar, stationnés à Istres (*Bouches-du-Rhône*), un avion de ravitaillement C 135F et un appareil de transport séjourneront en Guyane pour y faire des exercices sous la surveillance du nouveau centre de contrôle militaire de Kourou. C'est à partir de cette expérimentation que seront définis les nouveaux moyens de défense du centre spatial et de son espace aérien.

Les installations de Kourou, qui ne sont pas éloignées des frontières de la Guyane avec le Suriname agité par des troubles internes, procèdent de plus en plus à des lancements spatiaux au bénéfice de clients européens ou étrangers, qui ont besoin d'être rassurés sur la sécurité des tirs éventuels.

FAITS DIVERS

□ **Sept personnes inculpées de proxénétisme hôtelier à Marseille.** – Après une opération de police le 14 janvier dans des studios de la rue Curiol, proche de la Canebière, à Marseille, qui sont fréquentés par des prostituées en majorité travesties, sept personnes ont été inculpées le 17 janvier de proxénétisme hôtelier. Deux personnes ont été écrouées : Denise Caranja et Ipu Tefau, un travesti tahitien, contrôlaient les studios qu'ils louaient 300 F par jour. Parmi les inculpés laissés en liberté se trouve une «figure» de la rue Curiol, Philibert Jarnac.

□ **Démantèlement d'un trafic d'héroïne entre le Portugal et Bordeaux.** – Un réseau de trafiquants portugais d'héroïne a été démantelé par la brigade des stupéfiants de la sûreté urbaine de Bordeaux, et huit personnes ont été inculpées et écrouées, vendredi 17 janvier, à la prison de Gradignan (banlieue bordelaise). Alvaro Gonçalvès, trente-sept ans, et Victor Costa Silva, vingt-six ans, demeurant au Portugal, seraient les principaux responsables de ce réseau. – *(AFP.)*

Mme Neiertz favorable aux préservatifs dans les lycées

Le secrétaire d'Etat aux droits de la femme, Mme Véronique Neiertz, s'est déclarée favorable à la distribution de préservatifs dans les lycées pour lutter contre la propagation du sida. Dans une interview publiée samedi 18 janvier par *le Parisien*, Mme Neiertz prend clairement position : *«Je suis favorable à l'intallation de distributeurs de préservatifs partout, dans tous les lieux publics! Y compris dans les lycées. Quant à leur prix, il devrait être nettement plus bas. La gratuité? Ce n'est peut-être pas la solution, notamment parce qu'il faut un coût symbolique à toute chose. Mais, pourquoi ne pas abaisser leur prix à un franc pièce par exemple?»*

Evoquant l'arrivée en France du préservatif féminin *«d'ici un mois et demi»*, le secrétaire d'Etat a ajouté : *«les filles doivent elles aussi se sentir concernées. Avant la fin du premier semestre, une campagne d'information sur la contraception auprès des très jeunes sera lancée. Ce sera une première.»*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5697

HORIZONTALEMENT

I. Qui a réponse à tout. Pas cru quand il est tendre. – II. Les bouquins y sont à l'abri. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. – III. Voulaient savoir ce que les victimes ont dans le ventre. En Suisse. – IV. Saint. Un pansement à la gomme. – V. Un homme qui n'est pas à sa place. Qui devrait être remplacée. – VI. L'Irlande. Repaire. Vieille vache. – VII. Un rien du tout. Période. Matière pour un livre. Possessif. – VIII. Un certain sel. Durée. Grecque. – IX. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs. Voies étranglées. – X. Qui ne sont pas nées d'hier. Morceau de savon. Nettoyage à sec. – XI. Farces indigestes. Endroit où il y a beaucoup d'activité. – XII. Sur les dents. Vautour d'Amérique. – XIII. Un métal léger. Pas acquises. Pas aléatoire. – XIV. Justifie la construction d'un chalet. Raccourci. – XV. Utiles pour faire des couvertures. Préposition. Ne fait que passer.

VERTICALEMENT

1. A souvent besoin de lire. Comme le tambour quand on ne perd pas de temps. – 2. Digne d'un empereur. Se met avec tout. Vieux loup. – 3. Même pas saisi. Avec lui, c'est souvent du tout cuit. Adverbe. – 4. Peuvent servir pour rehausser. Peut parfois vivre du fruit de ses bonnes actions. Comme Philippe. – 5. Qui a de grosses lèvres. Est impossible à faire quand il n'y pas mèche. Pronom. – 6. Circulent en Roumanie. Possessif. Quartier de Nantes. En Angleterre, nom qu'on donne à une souris. – 7. Armes anciennes. Sans taches. Parmi les légumes en Inde. – 8. Vieille tartine. Devient très coulant. – 9. Fit du tort. Note. Des gros tas de pains. – 10. Pronom. A deux côtés. Article. – 11. Refroidis. Pas gracieuses. – 12. Peut être mise avec les crudités. Participe. Possessif. – 13. Allonger. Utiles quand on veut mettre en quatre. – 14. Deux cantons dans l'eau. Sur la Ruhr. Sans cesse «objectifs»... – 15. On peut chercher à le tuer quand il devient trop long. Qui n'a pas besoin de compter. Un déchet.

Solution du problème n° 5696

Horizontalement

I. Casting. – II. Océan. Roi. – III. Feu. Naïve. – IV. Frigo. Mer. – V. Relâche. – VI. Es. Meurt. – VII. Dîne. As. – VIII. Ruent. Toc. – IX. Rue. Cône. – X. Unisson. – XI. Sel. Ardue.

Verticalement

1. Coffreur. Us. – 2. Acérés. Urne. – 3. Seuil. Deuil. – 4. Ta. Gamines. – 5. Innocent. Sa. – 6. Hue! Cor. – 7. Grimer. Tond. – 8. Ove. Taon. – 9. Fière. Scène.

GUY BROUTY

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans «le Monde radio-télévision» ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 18 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Succès fous.
22.35 Magazine : Ushuaïa.
23.45 Magazine : Formule sport.
1.05 *Journal et Météo.*

A2

20.45 Magazine : La Nuit des héros.
22.30 Magazine : Double jeu.
23.45 Série : Un juge, un flic.
0.50 Journal et Météo.

FR 3

— *De 20.00 à 1.15 La Sept* —

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Gunsmoke, le dernier Apache.
22.00 Documentaire : Johnny Hallyday, une histoire en désordre.
22.50 Flash d'informations.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Halloween 5. □
0.35 Sport : Tennis.

LA 5

20.45 Série : Perry Mason.
22.25 Sport : Patinage artistique.
23.30 Journal de la nuit.

M6

20.40 Téléfilm : L'Ange gardien de service.
22.15 Téléfilm : Un printemps de glace.
23.50 Musique : Flashback.
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Hôtel du Parc.
22.40 Le Courrier des téléspectateurs.
22.45 Soir 3.
23.05 Théâtre : Pour un oui ou pour un non.
0.00 Mégamix.

Dimanche 19 janvier

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.35 Disney parade.
18.05 *Magazine : Téléfoot.*
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Laurent Fabius.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Le Flingueur. ■
22.35 Magazine : Ciné dimanche.
22.40 *Cinéma :* L'Amour propre. ■
0.15 Documentaire : La Pudeur ou l'Impudeur.
1.15 Journal et Météo.

A 2

13.20 Dimanche Martin (et à 15.45).
14.55 Série : Mac Gyver.
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 1. 2. 3. Théâtre.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.20 Le Journal olympique.
19.30 Série : Maguy.
19.59 *Journal, Journal du trot* et Météo.
20.45 Téléfilm : Condamné au silence.
22.30 Magazine : Bouillon de culture.
23.50 Documentaire : Roule, routier! L'Indo.
0.35 Journal et Météo.

FR 3

13.50 Magazine : Faut pas rêver.
14.45 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.15 C'est Lulo!
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 *Le 19-20 de l'information.* De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Série : Benny Hill.
20.40 Cirque : Les Grands Cirques du monde, de l'Europe au Japon.
22.00 Magazine : Le Divan. Invité : Dominique Fernandez, romancier.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Histoire de voir.
22.45 Cinéma : L'Aventurier. ■
0.15 Musique : Mélomanuit.
0.20 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Le Calice de jade.
15.30 Magazine : 24 Heures.
16.25 Sport : Tennis.
17.05 ▶ Documentaire : Johnny Hallyday une histoire.
17.55 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Ma belle-mère est une sorcière. ■
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.20 Dis Jérôme ...?
20.25 Magazine : *L'Equipe du dimanche.*
20.30 Cinéma : Attache-moi! ■■
22.05 Flash d'informations.
22.10 L'Equipe du dimanche.

LA 5

13.20 Série : Tant qu'il y aura des bêtes.
14.15 Série : L'Homme de l'Atlantide.
15.10 Série : Capitaine Furillo.
16.00 Série : Soko brigade des stups.
16.50 Série : La loi est la loi.
17.40 Série : Simon et Simon.
18.30 Série : L'Enfer du devoir.
19.25 Spécial Roucasseries.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Cinéma : Légitime violence. □
22.30 Magazine : Reporters.
23.25 Magazine : Top chrono.
0.15 Journal de la nuit.

M6

13.50 Variétés : Multitop.
15.20 Jeu : Hit hit hit hourra!
15.25 Série : L'Incroyable Hulk.
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 *Série :* Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : Les Envoûtées de Stepford.
22.15 Magazine : Culture pub.
22.45 *Cinéma : Miranda.* □
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.20 Danse : Manon.
16.15 Documentaire : Raymond Abellio.
17.10 Fontamara.
18.10 Documentaire : Marianna Rombolà, une femme contre la Mafia.
19.00 Documentaire : Richard Long.
19.40 Documentaire : Résurgence.
20.00 *Jean Painlevé au fil* de ses films.
20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
20.30 Cinéma : Chronique des pauvres amants. ■■
22.15 Agence matrimoniale.
22.35 Le Dessous des cartes.
22.40 Cinéma : L'Assassinat du Père Noël. ■■
0.20 Le Goûter de Josette.

CULTURE

MODE

Givenchy, pour Audrey

Quarante ans de couture fêtés au palais Galliera

HUBERT DE GIVENCHY
au Musée de la mode

1952 : cinq ans après l'avènement du *new look* de Christian Dior, de ses *« femmes-fleurs aux épaules douces, bustes épanouis, tailles fines comme des lianes »*, une révolution en douceur bouleverse les lignes de la mode. Passés les falbalas et les feux d'artifice de l'après-guerre, le confort moderne séduit ces jeunes femmes moins soucieuses de poser que de se mouvoir, de vivre pleinement l'âge du Nylon et les premières soirées télévision. Dior renonce à l'étranglement du serre-taille pour l'aisance du sweater.

De Balenciaga le magnifique à Balmain, la haute couture parisienne vit son âge d'or, mais une époque se termine. Lucien Lelong a fermé sa maison en 1947, suivi par le Captain Molyneux, Robert Piguet, Marcel Rochas – qui ne conserve que les parfums – et bientôt Elsa Schiaparelli. Les cafés remplacent les salons, les jeunes filles utilisent des produits américains, leurs mères, habituées au sur-mesure, découvrent le tout-fait. L'arrivée d'Hubert de Givenchy coïncide avec cette époque de transition.

Le 4 janvier 1952, ce grand jeune homme de 1,96 m, issu d'une famille plus qu'aisée (propriétaire des mines d'Anzin, dans le nord de la France), couturier qui a fait ses débuts à Paris comme assistant de Jacques Fath et de Schiaparelli, ouvre officiellement sa maison. Une belle rousse aux cheveux courts pose pour l'illustrateur Gruau ; d'origine normande, née Simone Graziani, Bettina, l'égérie d'Hubert, incarne cette nouvelle Parisienne rive droite, fumant en blouse de shirting au bar des théâtres. *« Tout est souplesse, rien n'est mollesse »*, approuvent les magazines de mode.

Dans une maison néogothique du parc Monceau, les premiers modèles, blouses de coton ou d'organdi, manteaux « robes de chambre » en gaze noire brodée de jais présentés par Capucine ou Sophie Litwak, donnent le ton de cette mode à la fois pratique, fraîche et sophistiquée, ce côté *April in Paris* dont raffolent immédiatement les acheteurs de la Septième avenue à New-York et les divas de la presse outre-Atlantique. Stanley Donen dans son film *Funny Face* se souviendra d'Hubert de Givenchy pour camper le personnage de Paul Duval, couturier séduit par ce *« mannequin qui a de l'esprit »* et qui n'est autre qu'Audrey Hepburn. Des grands magasins comme Russeks et Altman's signent des contrats, la firme Jordan Manufacturing commande une collection de plage pour l'été. Les blouses Bettina avec des manches de broderie anglaise se vendront aux Etats-Unis pour moins de 9 dollars. Ce sont les débuts de la confection qu'on appellera plus tard le prêt-à-porter.


D.R.

Audrey Hepburn, habillée par Givenchy, dans « Breakfast at Tiffany's ».

L'histoire dure encore, et « Monsieur », installé depuis 1959 avenue George-V – adresse stratégique située en face de son maître spirituel, Balenciaga, – fête ses quarante ans de couture au Musée de la mode. Autour de quelques photos format poster (Jackie Kennedy à Versailles, la duchesse de Windsor, Audrey Hepburn), cent trente modèles illustrent la carrière du couturier.

Il n'y a pas, ici, à Galliera, de parti pris chronologique, tout au plus une sélection par thème dont le déballage finit par obscurcir ce qui reste moderne malgré tout chez Givenchy au-delà de ses doutes, de ses tentations à imiter aujourd'hui du bout des doigts ceux qui l'admirent depuis toujours. Car le style de Givenchy, dont l'apogée date des années 50-60, c'est d'abord la ligne, ce bien-aller de la couture, la simplicité de ses robes en jersey, de ses tailleurs en lainage, d'un boléro du soir qu'anime ici un pull asymétrique, là des broderies de pétales de rose. *Hélas !* la présentation est décevante faute de rigueur dans le choix, d'une véritable sélection. Une mise en scène appropriée aurait pu mettre en valeur tout ce qui a fait la griffe : l'influence de Balenciaga dans l'austérité de la coupe et des volumes, l'amour des tissus secs qui sculptent, de ces manteaux apparemment sans couture, cette recherche de la manche parfaite. Les plus belles photos exposées (Henry Clarke, William Klein, David Bailey) coïncident avec l'âge d'or d'Hubert de Givenchy.

Ce dernier a quarante-cinq ans quand meurt Balenciaga en 1972. La disparition du dieu, en même temps qu'elle crée un vide immense, ouvre la voie à bien des compromis avec le style disco, sexy, mini, clinquant, d'une époque lamée or dans laquelle *Hubert de Givenchy se fond malgré* lui. Une telle exposition aurait pu souligner la fantaisie, l'excentricité du « bébé géant » de la couture capable de créer un manteau en cygne pour Paulette Goddard, de teindre les caniches en parme le jour des défilés pour les assortir à ses robes ou d'inventer le satin loutre et le gros-grain léopard...

Reste le rôle joué par l'inoubliable Audrey Hepburn dont Givenchy, en habillant la silhouette, a fixé pour toujours une certaine image de l'Europe en ballerines. Mais les quelques modèles présentés ici, comme la robe de bal de *Sabrina* (1954), n'en présentent que la coquille au lieu d'en dégager le charme, de rendre hommage à ce corps fin comme un trait noir, à cette allure faussement ingénue qu'on retrouve sous la cloche en gazar dans le *Breakfast at Tiffany's* de Blake Edwards ou encore dans le petit manteau d'hermine blanche de *Love in the afternoon*, de Billy Wilder, pour un tête-à-tête au Ritz avec Gary Cooper. Quand l'orchestre tzigane jouait *Fascination*.

LAURENCE BENAÏM

▶ **Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris. Jusqu'au 15 mars. Catalogue par Catherine Signé, Catherine Join-Dieterle, Marie-Josée Lepicard, Suzanne Train, éditions Paris Musées, 220 pages, 300 francs.**

PATRIMOINE

L'héritage de la défense

M. Pierre Joxe se montre soucieux de préserver le patrimoine de son ministère

Vendredi 17 janvier, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe a survolé, en hélicoptère, Versailles et ses environs, où les dépendances de son ministère sont nombreuses. Certaines d'entre elles sont soupçonnées de servir de bases à des opérations immobilières, histoire de colmater les brèches d'un budget révisé à la baisse (*le Monde* du 11 janvier).

Après une halte rapide aux Petites Ecuries qui abritent le quartier général de la 2e division blindée, M. Pierre Joxe s'est rendu à l'hôpital Larrey – les anciens « grands communs » du palais – où il a expliqué sa philosophie en matière de patrimoine militaire. Il a d'abord rappelé que, dès son arrivée boulevard Saint-Germain, il y a un an, il avait *« donné des instructions rapides pour que les aliénations de biens présentant un intérêt architectural ou lié au site soient immédiatement interrompues »*. Les seules cessions tolérables le seront au profit des collectivités territoriales ou d'autres ministères : celui de la culture ou de l'éducation nationale, par exemple. Il a exclu toute vente de terrains ou de bâtiment conduisant à des opérations *« purement commerciales ou de de spéculations immobilières »*. Au passage il déplore vigoureusement la vente de la caserne Dupleix à Paris (1 200 millions de francs), menée par son prédécesseur, André Giraud : *« une mauvaise opération, une mauvaise action »*.

S'agisant des emprises militaires dans la région versaillaise, il a indiqué que le terrain de la gendarmerie de Chevreloup (un hectare), inoccupée depuis quinze ans (et dont les bâtiments sont fort dégradés) *« ne ferait pas l'objet de spéculations immobilières »*. Le conseil général des Yvelines, naguère intéressé par cette caserne, est incité à reformuler sa demande. Mais il devra sans doute faire un « geste ». L'estimation « minimum » des domaines (6,5 millions de francs) serait à revoir à la hausse. Le ministre entend céder, mais pas brader. Le département, qui avait envisagé de transformer cette construction, au débouché de l'Arboretum de Chevreloup (propriété médiocrement entretenue de l'éducation nationale), en une maison de la nature, semble avoir aujourd'hui d'autres préoccupations.

C'est le terrain des Mortemets (54 hectares), dont la défense possède l'essentiel (mais pas la totalité), qui est au centre de la récente polémique. *Sa situation est plus* compliquée : les propriétaires sont multiples, il jouxte le parc du château, aucune collectivité territoriale ni aucune administration ne formule nettement une demande précise à propos de ce terrain. Pourtant, constate M. Jean-Pierre Babelon responsable du musée comme du domaine de Versailles, *« la liste des projets envisagés ici depuis quelques années remplirait un annuaire »*.

La ville ne compte guère investir dans cet espace qu'elle occupe néanmoins en partie. Le ministère de la culture a du mal à assurer la rénovation du parc de Versailles et ne veut pas de ce morceau de verdure mité et qu'il faudrait reprendre de fond en comble avant d'en assurer l'entretien. La défense y installera peut-être un « parc de détente » pour ses personnels et n'exclut pas d'y faire construire quelques « immeubles bas » pour ses officiers et sous-officiers qui ont de plus en plus de mal à trouver une habitation dans la région parisienne en dépit des quelque 13 000 logements de l'armée. *« Mais rien ne sera mis sur le marché à des fins spéculatives*, indique M. Pierre Joxe. *Dans tous les cas, l'ensemble sera replanté et redessiné pour assurer une meilleure intégration dans le paysage »*.

Comme le sera le camp des Matelots voisin (63 hectares), siège du 5e régiment du génie où des axes boisés seront aménagés pour dissimuler les tristes baraquements qui le peuplent. Enfin, l'hôpital Larrey, vaste et magnifique quadrilatère (plus de 10 000 m² au sol), sera libéré en 1994. Le ministre de la culture compte bien le récupérer. *Son utilisation est toute trouvée* : il devrait devenir une annexe du château. Reste à savoir dans quelles conditions cette cession se fera. M. Pierre Joxe, qui a engagé de nombreuses opérations *conjointes* avec la Rue de Valois (du réaménagement du Val-de-Grâce à celui des Invalides) compte sur une coopération accrue avec le ministère de la culture comme avec les collectivités territoriales *« pour mieux mettre en valeur le patrimoine de la défense qui n'est pas seulement immobilier »*.

EMMANUEL DE ROUX

MUSIQUES

La cinquante et unième étoile

L'éditeur français Erato passe sous le contrôle de l'américain Time Warner

Les négociations entre Erato et Time Warner viennent de se conclure par la signature, jeudi 16 janvier, d'un accord de cession entre la marque de disques française et le groupe américain. Les activités cinématographiques et éditoriales du « petit » français ne sont pas concernées par cet accord. Depuis quelques années, Erato rencontrait de plus en plus de difficultés pour s'imposer face à ses concurrents traditionnels (EMI, Philips, Decca, Deutsche Grammophon, RCA, CBS-Sony), tous propriétés de grands groupes internationaux dont les moyens de production et de distribution rendaient la lutte par trop inégale. A côté d'une myriades d'éditeurs lilliputiens, il reste donc deux maisons de disques françaises – Harmonia Mundi et Auvidis – qui revendiquent un statut multinational grâce aux filiales ouvertes à l'étranger.

M. Daniel Toscan du Plantier, président-directeur général d'Erato s'est montré serein : *« L'avenir d'Erato est assuré par son intégration au premier groupe du monde dans le secteur musical. Notre production trouvera la meilleure diffusion dans le réseau le plus performant, tout en gardant son identité, son autonomie, ses artistes, son style, sa nationalité, son équipe et son patron, en la personne de Frédéric Sichler, qui assume la direction générale d'Erato, mon partenaire depuis dix ans. »*

Des critiques avaient été adressées à M. Toscan du Plantier, liées au passage sous contrôle américain d'un éditeur français indissolublement associé à la musique française. Il les réfute en avançant un argument de poids : *« J'ai pu convaincre l'administration et le gouvernement de l'intérêt d'une solution qui maintient en France une marque de disques classiques confortée dans son action par l'assurance d'un développement immédiat que la fameuse « solution française »* (1) *souhaitée par certains concurrents n'aurait pu assurer dans les mêmes conditions : elle n'assurait, en effet, pas l'accès à un réseau international comparable à celui des multinationales. A-t-on déjà vu deux unijambistes gagner le marathon ? »*

Sur un plan personnel, M. Daniel Toscan du Plantier exprime sa satisfaction : *« Je suis heureux d'avoir mis sur orbite une entreprise centenaire qui, quand elle m'a été confiée, n'avait plus qu'une valeur symbolique. La valorisation par Warner s'est faite autour de 100 millions de francs, qui comprennent le prix de cession et la recapitalisation d'Erato disques. Cette somme a été calculée d'après la richesse d'un patrimoine qui comprend plus de trois mille titres, dont plus de six cents ont été enregistrés sous mon autorité. »* Il souligne par ailleurs que les moyens ainsi obtenus vont lui permettre de *« redéployer les activités d'Erato films qui échappe au contrôle de Warner. »*

Un vieillissement du catalogue baroque

Erato aux couleurs de la Warner rejoint des labels classiques aussi prestigieux que Nonesuch et Teldec, dont il complète et conforte l'image. Il est à noter que le rachat de ces deux catalogues par Warner ne s'est pas traduit par une modification de leur ligne éditoriale.

Dans sa corbeille de mariage, Erato apporte la technique reconnue et enviée de ses enregistrements et une production sensiblement rajeunie ces dernières années par la signature d'artistes tels que Ton Koopman, Scott Ross, Daniel Barenboïm, Mark Minkowski, Guennadi Rojdestvenski, Viktoria Postnikova, James Conlon, qui sont venus rejoindre Marie-Claire Alain.

Au passif d'Erato, le vieillissement prématuré de son catalogue de musique baroque, que ne pouvaient compenser une remarquable collection de musique contemporaine ou quelques brillants enregistrements d'opéras et un relatif manque de suivi dans sa collaboration avec certains artistes. Vieillissement imputable au retard apporté par son ancienne direction artistique à prendre en compte l'interprétation de la musique baroque sur instruments anciens, à la qualité globale des grandes formations musicales françaises et au manque de chefs d'orchestre français de renommée internationale.

Warner ayant repris les obligations qui liaient Erato à d'autres partenaires, la collection Musifrance, née de la collaboration d'Erato et de Radio-France, n'est donc pas menacée. M. Daniel Toscan du Plantier reconnaît toutefois qu'après une phase de lancement réussie il fallait sans doute en recentrer la production, afin de la rendre plus cohérente.

Questionné sur l'avenir de cette collection, M. Claude Samuel, directeur de la musique à Radio-France, nous a confirmé les points suivants : *« Nous venons de reconduire pour trois ans le contrat qui nous lie à Erato, avec la volonté de poursuivre notre collaboration à travers une production qui doit toucher toute la musique française, du Moyen Age au répertoire ultra-contemporain sans, pour autant, négliger les œuvres phares de notre patrimoine musical, celles de Debussy, Ravel ou Berlioz. Un domaine dans lequel nous nous devons d'être les meilleurs. Les formations de la radio sont prêtes. Nous négocions actuellement de grands projets d'enregistrements avec un chef de renommée internationale. »*

ALAIN LOMPECH

(1) Harmonia Mundi avait proposé le rachat d'Erato pour 1 franc symbolique. L'éditeur d'Arles s'engageait à produire de nouveaux enregistrements sous étiquette Erato et à les distribuer à travers ses filiales basées à l'étranger. Ce plan de reprise prévoyait toutefois le licenciement du personnel d'Erato.

THEATRE

L'enfant chéri de sa maman

V. RIMBAUD
au Théâtre de la Bastille

La mère de Rimbaud souffre d'un préjugé. Elle a trouvé un jour Arthur lisant *les Misérables*. Elle a écrit au professeur que ce n'était pas une lecture pour les enfants. Mme Rimbaud n'aimait pas Victor Hugo : elle était royaliste et pratiquante. Mais elle a aimé Arthur, qui lui ressemblait beaucoup : même présence d'esprit, même courage, même sens pratique. Mme Rimbaud mettait, à gérer ses terres (et les terres qu'avaient achetées Arthur), le même savoir-faire, le même énergie, que son fils à organiser et conduire ses caravanes au Harrar ou à diriger des chantiers à Chypre.

C'est le frère d'Arthur, Frédéric, que Mme Rimbaud n'a pas aimé. Il avait moins de charme, était plus ténébreux, faisait honte à sa mère en ne respectant pas les convenances : il vendait les journaux dans la rue, puis il s'employa à livrer dans les fermes les colis du chemin de fer. Aux yeux de Mme Rimbaud, la famille était déclassée, déshonorée par les incartades de Frédéric sur place. Arthur, lui, menait sa vie au loin, et Mme Rimbaud lui « passait tout », y compris ses frasques avec Verlaine (la lettre de Mme Rimbaud à Verlaine est d'une tolérance à l'homosexualité fort rare pour l'époque).

Dans ses lettres à sa fille, Mme Rimbaud raconte comment Arthur lui est apparu, sept ans après sa mort : il se tenait debout près d'elle et ne se laissait pas écarter par une parente, qui lui demandait de l'accompagner. Dans une autre lettre, Mme Rimbaud raconte comment elle a fait reconstruire à neuf le caveau de famille : le cercueil d'Arthur y restera au sec, à l'état neuf, à coté du sien, *celui de la maman, quand les temps seront venus*.

Sur la grande scène vide du Théâtre de la Bastille, dans une lumière douce de prairie à l'aube, Jean-Marie Patte « joue » les lettres de Mme Rimbaud. Il est vêtu un peu comme un ouvrier de l'époque, plutôt comme Frédéric que comme Arthur. Jean-Marie Patte sait dire les textes avec un art infini, une *délicatesse intime*. Il exprime une réserve, un secret, qui font sourdre une absence magique, et sa silhouette, sur la scène, devient le double de quelqu'un d'autre.

Au fait, c'est lorsque Mme Rimbaud, de son vrai nom Vitalie Cuif, raconte des choses qui n'ont rien à voir avec Arthur, des choses de son enfance, la construction d'un canal par des ouvriers immigrés, des portraits de fermiers, la visite à une ancienne voisine de classe qui ne la reconnaît pas, qu'elle est, cette grande vieille dame, la plus passionnante.

MICHEL COURNOT

▶ **Jusqu'au 25 janvier. A 21 h 30. Tél. : 43-57-42-14.**

L'amour, l'argent, l'échec

HÉRITAGE
au Théâtre d'Orléans

Il faudra demander un jour à Gildas Bourdet ce qui l'a entraîné si loin de sa base la plus sûre : la critique sociale, aiguë et ironique. *Héritage*, le spectacle qu'il met en scène à Orléans, adaptation contestable de *Washington Square*, d'Henry James, traduit par Louis Ducreux, est une *sorte de bel objet, chic et ennuyeux*. Décor qui vous transporte scrupuleusement dans la New-York bourgeoise de 1850 ; costumes beaux et lourds ; musique didactique, solennelle et surabondante... Beaucoup d'argent sur le plateau. Beaucoup d'argent dans le texte aussi. Fortune d'un vieux médecin (Jean-Pierre Cassel) et celle de sa femme disparue transmises à sa fille (Mariane Epin). Argent, et donc convoitise, en la personne d'un oisif cynique (Michel Voïta), qui séduira la fille par l'entremise de la vieille tante (Christiane Minazzoli). Quand James *est subtilité, ambiguïté, virtuosité de* l'analyse psychologique, l'œuvre dramatisée par Ducreux est très boulevard grande tradition. Bourdet en perd son latin, jailli au début des années 70. Ne subsiste que son talent de directeur d'acteurs. Mais cela ne suffit pas. L'argent pourrit tout, écrit, en gros, Henry James. Même les talents les plus sûrs.

O. S.

▶ **Jusqu'au 21 janvier, puis en tournée dans quinze villes françaises. Tél. : 38-54-29-29.**

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Il Posto (1961, v.o. s.t.f.), d'Ermanno Olmi, 18 h 30 ; le Gaucher (1958, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cri (1957, v.o. s.t.f.), de Michelangelo Antonioni, 18 h 30 ; les Sans Espoirs (1965, v.o. s.t.f.), de Miklos Jancso, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à la Warner Bros : la Fièvre dans le sang (1961, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 14 h 30 ; le Dernier Round (1926, v.o. s.t.f.), de Buster Keaton, 17 h 30 ; Jezebel (1938, v.o. s.t.f.), de William Wyler, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à la Warner Bros : Un tramway nommé Désir (1952, v.o. s.t.f.), de Elia Kazan, 14 h 30 ; le Crime était presque parfait (1954, v.o. s.t.f.), d' Alfred Hitchcock, 17 h 30 ; America, America (1964, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris Musique : Hard Rock : AC/DC The Film-Let there be rock (1980) de Eric Dionysius, 14 h 30 ; Portraits : Vingt P'tites Tours (1989) de Philippe Truffault et Michel Gondry, Autour de minuit (1985-1986) de Bertrand Tavernier, 16 h 30 ; Concert humanitaire : Sampan chante Dernier Matin d'Asie (1987), Vive la Concorde (1985) de A. Perrisson, 18 h 30 ; Portraits : Mélo (1986) de Alain Resnais, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris Musique : Portraits : Archie Shepp (1984) de Frank Cassenti, Lettre à Michel Petrucciani (1983) de Frank Cassenti, 14 h 30 ; Opérette : Spot Samantaine (1960-1969), la Vie parisienne (1977) de Christian-Jaque, 16 h 30 ; Portraits : Orphée 70 (1968) de Patrice Molinard, Parking (1985) de Jacques Demy, 18 h 30 ; Jazz : Trio Catherine Escoudé-Lockwood (1984) de Frank Cassenti, le Trio Grapelli (1984) de Frank Cassenti, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

AMERICAN FRIENDS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50).

AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

AOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71).

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

BAR DES RAILS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88).

BARTON FINK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33).

BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

BROKEN HEART (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36).

DEVOIRS DU SOIR (iranien, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

DINGO (Austr., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).

LES EQUILIBRISTES (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA FIN DE FREDDY, L'ULTIME CAUCHEMAR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

FISHER KING (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; George V, 8• (45-62-41-46).

HAMLET (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01).

HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

HIDDEN AGENDA (Brit., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33).

HIT MAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

HOT SHOTS ! (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

LES INDOMPTÉS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; George V, 8• (45-62-41-46).

LARRY LE LIQUIDATEUR (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40).

MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

MAYRIG (Fr.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

MÉMOIRE TRAQUÉE (couleurs) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LA NEIGE ET LE FEU (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52).

NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

POISON (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

RIEN QUE DES MENSONGES (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

ROCKETEER (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55).

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA TOTALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TROUBLES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

UN ÉTÉ EN LOUISIANE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

V. I. WARSHAWSKI, UN PRIVÉ EN ESCARPINS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

VAN GOGH (Fr.) : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP. Film français de Fabien Onteniente : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

BILLY BATHGATE. Film américain de Robert Benton, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

BLANC D'ÉBÈNE. Film franco-guinéen de Cheik Doukouré : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LE CIEL DE PARIS. Film français de Michel Bena : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

588, RUE PARADIS. Film français d'Henri Verneuil : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

DANZON. Film mexicain de Maria Novaro, v.o. : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA DERNIÈRE SAISON. Film français de Pierre Beccu : George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

MY OWN PRIVATE IDAHO. (*) Film américain de Gus Van Sant, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

LE PETIT HOMME. Film américain de Jodie Foster, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LE SOUS-SOL DE LA PEUR. (**) Film américain de Wes Craven, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13• (47-07-55-88) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TALONS AIGUILLES. Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) 12 h.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 13 h 45.

L'AMOUR NÉCESSAIRE (It.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 10 h 55.

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 15 h 15.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 17 h 15.

L'APPROCHE FINALE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 11 h 45.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) 19 h 45, 22 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 13 h 30.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) 15 h.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 16 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 16 h.

LE CABINET DU DOCTEUR RAMIREZ (Fr.-A.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 13 h 30.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 22 h 30.

LE CIRQUE (A.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) 13 h 50.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) 12 h.

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) 12 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

L'EXPÉRIENCE INTERDITE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 15 h 45.

FANTASIA (A.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 15 h 40 ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 17 h.

FASTER PUSSY CAT, KILL ! KILL ! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 45.

FAUX-SEMBLANTS (*) (Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 15.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) 14 h 30.

GHOST (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h.

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 10 h, 19 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11• (43-07-48-60) 0 h.

HANGIN' WITH THE HOMEBOYS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 14 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 20.

J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 11 h 50.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 21 h 30.

LAAFI (burkinabé, v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 20 h.

LOLA MONTÈS (Fr.-All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) 12 h.

LUST IN THE DUST (A., v.o.) : La Bastille, 11• (43-07-48-60) 0 h.

MALINA (All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) 11 h 45.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h.

MANUEL, LE FILS EMPRUNTÉ (Can.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 45.

MERCI LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 10 h 40.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 0 h 30.

1984 (Brit., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) 22 h.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) 0 h.

LA MOUCHE (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h.

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 20 h 10.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) 14 h, 16 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 19 h 40.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 13 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 0 h 15.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 15.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 20 h 10.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) 15 h 30 ; Denfert, 14• (43-21-41-01) 17 h 50.

ROLLING STONES (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) 20 h, 22 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 22 h 30.

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 15.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 11 h 45.

TU MI TURBI (It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) 16 h 15.

LE VOLEUR DE CHEVAUX (Chin., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 16 h 15.

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 10 h 45.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) 11 h, 19 h.

VOYAGE VERS L'ESPOIR (Suis.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.

BAGNEUX (SALLE DES FÊTES) (46-56-52-38). La Marguerite : 20 h 30.

BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). François le bossu : 21 h.

BEZONS (CAC PAUL-ELUARD) (39-82-20-88). Dim. Les Invités de Sem : 16 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Electre : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Le Souverain fou : 21 h, dim. 16 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Les Chapons ; les Gnoufs : 20 h 30, dim. 16 h.

CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). Les Iroquois : 20 h 30.

CLICHY (PETIT THÉATRE DE CLICHY) (43-57-68-19). Un homme ordinaire : 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Le Retour de Casanova : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Dim. Popeck : 16 h.

EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Madame Bovary, je t'embrasse partout. Gustave : 20 h 30.

FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES-BREL) (48-75-44-88). Temps de chien : 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Bisboya, alors ? : 20 h 30, dim. 17 h.

HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). Vengeance : 20 h 30, dim. 16 h.

IVRY-SUR-SEINE (ATELIER-THÉATRE) (48-43-70-16). Les Couleurs du rire : 18 h.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-70-21-55). Le Naufrage du Titanic : 19 h, dim. 15 h. La Dernière Nuit de Socrate : 21 h, dim. 17 h.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN-HOUDREMONT) (48-36-11-44). 7 (Sept) : 20 h 45, dim. 16 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Britannicus : 20 h 30, dim. 16 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Même qu'elles m'aiment : 20 h 45.

NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). La Mouette : 21 h.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Moi, un homme ancien marin ; la Dernière Bande : 21 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. Chutes : 20 h 45, dim. 17 h.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). La Guerre des corbeaux et des hiboux : 21 h.

SCEAUX (LES GÉMEAUX) (46-61-36-67). Le Diable, l'Amour et la Mort : 20 h 30, dim. 17 h.

SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Si Béranger m'était conté, ou la Gloire de Béranger : 20 h 45.

STAINS (ESPACE PAUL-ELUARD) (48-21-61-05). Histoires de Gourmandises : 21 h, dim. 13 h.

SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-10). Salle Jean-Vilar. Mood Pieces : 21 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 20 JANVIER

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'Egypte de l'Ancien Empire : au commencement était le Nil », 14 h 30, Musée du Louvre, pilier carré de la Pyramide (Le Cavalier bleu).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (S. Rojon-Kern).

« Les hôtels peu connus de Thiers et de la Païva dans le quartier de la Nouvelle Athènes », 14 h 30, métro Saint-Georges (Sauvegarde du Paris historique).

« Les petits appartements meublés du Louvre et leurs boiseries rares. Le mobilier du cabinet secret de Louis XIV et les folles commandes de Marie-Antoinette. Présentation de la nouvelle collection Rothschild », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Exposition : Nouvelles acquisitions du département des peintures au Louvre », 15 heures, pavillon de Flore, porte Jaujard (D. Bouchard).

« Promenade à travers l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Lutèce-visites).

« Le mystère des Templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Derain, Balthus : peintres classiques ? », 19 heures, Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Les perversions du pouvoir monétaire », par Maurice Allais (Académie des sciences morales et politiques).

Salle du conseil des Prud'hommes, place du Marché à Fontainebleau, 20 h 30 : « L'Europe : une entité plus spirituelle que politique », avec J. Dauer (Association pour la défense de la tradition latine).

ÉCONOMIE

BILLET

Manœuvres autour de La Cinq

L'agonie de la petite chaîne qui meurt n'en finit plus, rythmée par le jeu médiatique des repreneurs. Effets d'annonce, demi-confidences aux journalistes, faux scoops... tout y est. Silvio Berlusconi veut-il La Cinq? Oui. Comment? A quel prix? Dans quel cadre juridique? Pas clair. Charles Pasqua veut-il La Cinq? Oui encore. Avec M. Berlusconi? Pas clair. Combien est-il prêt à mettre? Pas clair encore... et ainsi de suite. Et tous d'entretenir le *mystère*.

Il est vrai qu'en matière audiovisuelle, la quantité de coups à prendre pousse tout repreneur, mais aussi bien le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le ministère de la culture comme celui de la communication à s'avancer masqué. Pourtant le dossier est clair : au plan juridique, un repreneur ne peut reprendre à son compte l'autorisation d'émettre qui était celle d'Hachette (Silvio Berlusconi est co-actionnaire de la chaîne) et réclamer en même temps un changement de société. Si continuité commerciale il y a, celle-ci doit souscrire aux exigences du droit. Autrement dit, le repreneur ne peut se dispenser de faire des propositions en matière de reprise du passif. Tout comme l'avait fait Hachette lorsque le groupe de M. Jean-Luc Lagardère avait repris le fardeau des mains de M. Robert Hersant.

Au plan politique, La Cinq offre au gouvernement une occasion unique de commencer à repenser le paysage audiovisuel. Mais parce que cette opportunité coûte de l'argent et qu'elle risque de provoquer les foudres de l'opposition, M. Jack Lang n'ose pas dire clairement qu'il souhaite la liquidation de La Cinq actuelle dans le but de mieux installer Ariane – tel est son nom –, la future chaîne franco-allemande que dirige M. Jerôme Clément. *« Off the record »*, le ministère de la culture laisse cependant entendre que l'instauration d'un écran noir pendant plusieurs mois ne lui fait pas peur. Et il assure qu'il ne poussera pas le CSA a transiger avec la loi pour éviter de déplaire aux téléspectateurs- électeurs. Mieux, au gouvernement, « on » pense aujourd'hui que le renforcement des pouvoirs du CSA est indispensable à la sérénité de tous les acteurs du secteur. Mais parce que la situation est encore mouvante, tant au plan financier que politique, nul n'annonce clairement son jeu. Il est tout de même curieux que ce soit dans les dossiers médiatiques que la « communication » soit la plus piégée.

YVES MAMOU

□ **Grand Met cède ses parts dans Rémy Martin et Cointreau.** – *Le* groupe britannique Grand Metropolitan a revendu au holding Rémy Cointreau les 20 % qu'il possédait dans le capital des sociétés Rémy Martin et Cointreau, qui seront ainsi détenues en totalité par le holding français. IDV (International Distillers and Vintners), filiale de Grand Met spécialisée dans les vins et spiritueux, a exercé, pour un peu plus de 1 milliard de francs, une option de vente sur ses participations dans les deux sociétés en faveur de Rémy Cointreau.

□ **Sud-Marine équilibré pour l'exercice en cours.** – *Six mois* après la liquidation du groupe de construction navale marseillais Sud-Marine, Brisard, son repreneur, a annoncé vendredi 17 janvier que *« l'exercice au 31 mars prochain, sera en équilibre ». « Nos commandes sont pratiquement assurées pour 1992 et nous remplissons déjà le carnet de commandes pour 1993 »*, a assuré M. René Brisard, patron du groupe de machine-outil qui porte son nom. Selon lui, le chiffre d'affaires 1992 dépassera 3,5 milliards de francs et les effectifs avoisineront 5000 personnes.

Dans la perspective des élections législatives

Surenchère entre conservateurs et travaillistes britanniques à propos de la réforme fiscale

Les partis conservateur et travailliste ont relancé, depuis le début de l'année, une campagne préélectorale d'autant plus virulente que la conjoncture économique reste morose en Grande-Bretagne. Les responsables des deux formations s'accusent mutuellement des pires intentions en cas de victoire, notamment en matière fiscale.

LONDRES

de notre correspondant

La photo de M. John Major, debout sur la tourelle d'un char Challenger, du type de ceux qui ont combattu lors de la guerre du Golfe, barrait il y a quelques jours la première page des journaux. Elle se voulait allégorique : le parti conservateur part à la bataille des élections parlementaires avec un moral de vainqueur. Le procédé n'est pas nouveau : Mme Thatcher avait elle aussi, en son temps, visité l'une des usines Vickers (constructeur du Challenger) pour bénéficier d'une telle couverture médiatique. La démonstration de M. John Major est cependant loin d'emporter la conviction. La Grande-Bretagne est bel et bien enfoncée dans la crise, et le premier ministre, qui seul peut décider de la date des élections législatives – au moment qu'il jugera le plus opportun pour favoriser son parti, – sait qu'une victoire ne sera possible que si la reprise se produit et fait sentir ses effets sur la situation des ménages.

Caricature de part et d'autre

Or, le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, ainsi que le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Robin Leigh-Pemberton, viennent de reconnaître, avec un peu d'embarras, que les prévisions officielles sur la reprise – maintes fois présentée comme imminente – étaient fausses. Ils se sont empressés de souligner qu'avec de bonnes prévisions la politique du gouvernement aurait été la même!

Il n'empêche. Les faillites ont progressé de 56 % en 1991 et le chômage, qui touche déjà 2,5 millions de personnes, va continuer d'augmenter au cours des six mois à venir. Le gouvernement, rendu en partie responsable par les travaillistes de l'état de l'économie, est sur la défensive. Il contre-attaque en prenant pour cible le talon d'Achille des travaillistes lorsqu'ils sont au pouvoir : une certaine propension à augmenter la pression fiscale et les dépenses budgétaires.

Les économistes du Parti conservateur ont fait leurs comptes et ont trouvé que, pour financer son programme social, le Labour aura besoin de 35 milliards de livres (340 milliards de francs environ), soit une majoration de quelque 10 % de l'impôt sur le revenu. Le reste proviendrait d'une augmentation de 40 % à 50 % de l'impôt, déjà annoncée par le parti de M. Neil Kinnock, applicable aux contribuables qui gagnent *« largement plus »* de 30 000 livres par an (environ 24 000 francs par mois).

Le gouvernement profite de cette *imprécision pour affirmer que, si le* Labour l'emporte, l'augmentation des impôts de chaque foyer fiscal atteindra environ 1 000 livres par an (presque 10 000 francs!). Le chiffre est évidemment très approximatif et M. Kinnock s'évertue à dénoncer, mais en pure perte, les *« mensonges désespérés »* de M. Major et de son parti, assurant que 88 % des Britanniques ne subiront aucune hausse d'impôt. Le Labour réplique qu'en cas de victoire les travaillistes procéderont à une hausse des impôts indirects, comme ils l'avaient fait après leur succès électoral de 1979, en faisant *passer le taux de TVA de 8 % à* 15 %.

La caricature est utilisée de part et d'autre : il y a deux mois, le Parti travailliste avait délibérément grossi le trait en affirmant, en dépit des dénégations des intéressés, que le Parti conservateur allait privatiser le service national de santé (NHS).

Il reste que la reprise économique sera, au mieux, lente et de faible ampleur en 1992. Le prochain gouvernement devra relancer l'activité économique. Le Labour privilégie l'investissement plutôt que la consommation, alors que le gouvernement va devoir prendre rapidement des mesures pour relancer celle-ci avant l'échéance électorale. Les réunions qui se multiplient entre M. Major et ses principaux ministres ont pour objet de mettre au point la recette de cette relance, qui ne doit pas apparaître trop conjoncturelle et de courte durée.

LAURENT ZECCHINI

IBM dans le rouge

Suite de la première page

En mettant promptement à la tâche un groupe de travail autonome pour concevoir son micro-ordinateur PC au début des années 80, IBM avait réussi à regagner *une position dominante. Mais sa* machine n'était qu'un assemblage d'éléments disponibles sur le marché, à la différence des ordinateurs précédents constitués de composants, et de systèmes d'exploitation *propres au constructeur*. Il pouvait donc être facilement copié : les constructeurs d'ordinateurs compatibles s'en sont donné à cœur joie.

Cette banalisation n'est pas propre à la micro-informatique. De bas en haut de la gamme, les utilisateurs réclament désormais des systèmes composés d'éléments disponibles dans le commerce. Il devient possible de changer de fournisseur lors de l'achat d'une *machine plus puissante, ce qui* n'était pas possible auparavant et rendait captifs les clients des constructeurs d'ordinateurs. Celui qui avait la plus grande base installée, à savoir IBM, disposait alors *d'un avantage compétitif évident*. Cette banalisation touche IBM plus que les autres.

Moins dépendants techniquement, les utilisateurs le sont aussi psychologiquement. Mieux formés, ils s'en laissent aussi moins conter, et ne sont plus disposés à payer plus cher une machine parce qu'elle porte la griffe rassurante de Big Blue. Pour remédier à ces défauts structurels, IBM prend *aujourd'hui le taureau par les* cornes. Pour alléger ses coûts, être plus flexible et mieux s'adapter aux évolutions du marché. Après les 29 000 suppressions d'emplois de 1991, 20 000 de plus sont annoncées *pour l'exercice en cours. Une* restructuration pour laquelle le groupe a provisionné 3,4 milliards de dollars s'ajoutant aux 2,3 milliards de dollars de provision pour le financement de l'assurance-maladie des salariés : une somme supérieure au déficit annoncé. D'autre part, le mastodonte va se restructurer en unités indépendantes. En outre, il multiplie les alliances. Même avec les ennemis d'hier, comme en témoigne l'accord conclu avec Apple en octobre dernier, dans le domaine des stations de travail. Ou les discussions en cours actuellement avec Bull. Pour encore s'améliorer sur un de ses points forts, les composants, il s'est aussi allié avec Siemens. Afin de reconquérir des parts de marché, il n'hésite pas à baisser ses prix : sur certains micros, ces baisses ont atteint 40 %, affirme l'hebdomadaire spécialisé *le Monde informatique*.

Et surtout, conscient du fait que la vente de matériel ne lui permettra plus jamais de renouer avec les marges de ses débuts, IBM s'engage de plus en plus dans le domaine des services. Ces derniers devraient représenter 43 % de son chiffre d'affaires en 1991. En France en particulier, IBM a pris de multiples participations dans des sociétés de service : avec Dassault électronique en particulier, dans le domaine de la conception assistée par ordinateur. Autant de faits rassurants pour l'avenir, qui expliquent peut-être que le titre IBM ait clôturé vendredi, jour de l'annonce de ses mauvais résultats, en légère hausse.

ANNIE KAHN

Le nouveau supplément « Le Monde-L'économie », qui paraît pour la première fois lundi 20 janvier (numéro daté mardi 21), publie une enquête sur le malaise des cadres d'IBM.

Pour parer à la limitation de ses exportations en Europe

Le constructeur automobile japonais Nissan accroît sa production en Grande-Bretagne

Le constructeur automobile japonais Nissan va accroître de plus d'un tiers sa production automobile dans son usine britannique de Sunderland, dans le nord-est de l'Angleterre ; 300 000 voitures par an devraient ainsi sortir des chaînes de cette usine dès 1992. Un chiffre qui risque de renforcer les inquiétudes des constructeurs européens face à la concurrence nippone.

L'accord négocié en juillet dernier entre la CEE et le Japon protège en effet les constructeurs européens contre une augmentation trop rapide des importations directes d'automobiles japonaises, limitées à 1,23 million d'unités avant le 31 décembre 1999. En revanche, la limitation du nombre de transplants, c'est-à-dire de voitures fabriquées en Europe par les constructeurs japonais, à 1,2 million d'unités, n'avaient pu faire l'objet que d'un accord verbal, en raison des règles communautaires.

Or, selon le *Financial Times*, Nissan devrait emmener dans son sillage Toyota et Honda, qui pourraient eux aussi décider d'accélérer leurs implantations européennes. Conséquence : le nombre de transplants avoisinerait les 2 millions d'unités d'ici la fin de la décennie, estime le *Financial Times*, citant des sources officielles britanniques.

Au cabinet du ministre des affaires européennes, Mme Elisabeth Guigou, on se montre néanmoins rassurant. Toute augmentation du nombre de transplants au-delà du seuil fixé devrait être accompagnée d'une baisse des importations directes, y affirme-t-on.

En raison de la récession

Le déficit commercial américain a chuté à son plus bas niveau depuis 1983

NEW-YORK

de notre correspondant

Le déficit commercial américain s'est établi à 3,57 milliards de dollars en novembre dernier, en baisse de 44 % sur le mois précédent, a indiqué le 17 janvier le département du commerce. Il se situe ainsi à son plus bas niveau depuis mars 1983, lorsqu'il était tombé à 2,84 milliards de dollars.

Cette chute s'explique par la nouvelle baisse d'activité de l'économie américaine consécutive à la *récession qui dure depuis juillet* 1990. Celle-ci trouve une confirmation dans la légère baisse de 0,2 % de la production industrielle annoncée le même jour pour le mois de décembre (et pour le troisième mois consécutif).

Baisse des importations

Au mois de novembre, les importations ont régressé de 5,5 % pour s'établir à 41,03 milliards de dollars, tandis que les exportations ne progressaient que de 0,9 %, à 37,46 milliards. Cette baisse des importations reflète la faiblesse de la demande intérieure, les industriels préférant continuer d'écouler leurs stocks avant de songer à acheter à l'étranger pour reprendre la production.

De son côté, le déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon, un sujet d'actualité brûlante avec la visite – ratée, assurent certains – que le président Bush a récemment effectuée à Tokyo au retour de son voyage en Australie et en Asie, a été ramené de 4,6 à 3,4 milliards de dollars. Un chiffre qui doit toutefois être pris avec précaution compte tenu d'éléments exceptionnels, tels la livraison de six avions Boeing au Japon en novembre contre deux seulement le mois précédent.

Au rythme actuel, le déficit commercial américain à l'égard de l'ensemble de ses partenaires s'établit à 64,7 milliards de dollars pour les onze premiers mois de l'année, contre 101,7 milliards durant la même période de 1990. De ce fait, le déficit devrait être ramené, à la fin de l'année 1991, à son plus bas niveau depuis le chiffre de 52 milliards enregistré en 1983.

SERGE MARTI

Dans le Nord et le Vaucluse

Fermetures d'usines et suppressions d'emplois

Le groupe Phildar, numéro un mondial du fil à tricoter, devrait annoncer, lundi 20 janvier, la fermeture de son usine de Roubaix (Nord) entraînant la suppression de 252 emplois, conséquence de l'effondrement des prix et de la surproduction européenne. Toutefois, Phildar s'apprêterait, en compensation, à proposer à ses employés 300 emplois dans des sociétés de la région.

Le groupe Peaudouce (2 200 salariés), spécialisé dans la couche-culotte et le papier ouaté, devrait aussi annoncer, le 23 janvier, la fermeture de son site de Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse), en raison de l'insuffisance de son plan de charge. Les 178 suppressions d'emplois concernés devraient être effectives dès le 31 mars.

En outre, la SMAN, filiale du groupe Peugeot, spécialisé dans la fabrication de boîtes de vitesses et installée à Trith-Saint-Léger (Nord), devait présenter le 21 janvier un plan de 178 suppressions d'emplois sur 1984. La direction précise que ce plan est lié à une conjoncture *« difficile depuis un an »* qui avait abouti à la mise en chômage technique du personnel durant 46 jours depuis novembre 1990.

Contre les importations de vins étrangers

Nouvelle action des viticulteurs de l'Aude

Deux véhicules de gendarmerie ont été incendiés vendredi 17 janvier par des viticulteurs en colère (environ 150) qui procédaient, à l'instigation du comité d'action viticole de l'Aude, à des barrages filtrants à Carcassonne et à Trèbes. Les manifestants se sont d'abord rendus sur l'autoroute A 61, à la hauteur du péage de Carcassonne, où ils ont mis le feu à un f[illegible]gon de gendarmerie, puis sur la [illegible] 113, à proximité de Trèbes. Là, c[illegible] une voiture banalisée appartenant aux gendarmes qui a été incendiée. En revanche, aucun camion n'a été intercepté. Ils ont ensuite occupé pendant une demi-heure la voie ferrée en gare de Carcassonne avant de se rendre à la préfecture pour y déposer une motion.

□ **Fraude au pesticide sur 40 000 hectolitres de vin italien.** – Les autorités italiennes ont placé en début de semaine sous séquestre 40 000 hectolitres de vin, provenant de la Vénétie, qui contiendrait des pesticides toxiques. Bien que, selon le ministre italien de la santé, ce vin *« ne présente aucun risque pour la santé »*, et que les firmes concernées, selon le ministère français du commerce, *« n'aient pas*, a priori, *exporté »* vers la France, des mesures ont été prises pour protéger les consommateurs français.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 13 AU 17 JANVIER

PARIS

La ligne de crête

INDICE CAC 40

+1,22 %

Les investisseurs ont une nouvelle fois ressemblé à ces alpinistes pour qui les quelques mètres restant à gravir avant le sommet semblent à la fois si peu et tant. Et faute d'énergie, essoufflés par leur escalade, ils s'arrêtent, jaugent la difficulté pour mieux repartir ou, parfois, renoncent. En cette quatrième semaine consécutive de hausse (+ 1,22 %), l'indice CAC 40 n'a pas réussi à rejoindre son plus haut sommet de 1991 (1 885,38 points le 23 septembre). Il termine une fois encore à un niveau très proche (1859,95 points) alors que tous les espoirs étaient permis lors des premières séances. Après un tassement lundi (– 0,72 %), le marché s'appréciait de 1,07 % et 1,62 %, dopé par les performances de Wall Street, avant de marquer le pas jeudi (– 0,72 %) et d'effectuer une pause vendredi (– 0,01 %).

Depuis la veille de Noël, début du terme boursier de janvier, les valeurs françaises se sont appréciées de 13,8 % et le marché n'a cessé de se dynamiser. Ainsi le volume des transactions, signe de l'intérêt des intervenants, n'est pas descendu sous les 2 milliards de francs. Il a même culminé à 4,8 milliards mercredi, un niveau rarement atteint l'an dernier mais qui n'est pas la meilleure performance de 1992 (5,38 milliards le 9 janvier).

A la différence de la semaine précédente, les intervenants n'ont pas retenu que les bonnes nouvelles. Ainsi vendredi, la forte contraction du déficit commercial américain à 3,57 milliards de dollars en novembre contre 6,32 milliards en octobre, au lieu d'être saluée, a rendu perplexes les boursiers, tout comme les économistes. Ce déficit, le plus faible depuis mars 1983, est marqué par une baisse des importations, ce qui serait caractéristique d'une récession.

Cette publication a rendu les intervenants prudents, mais ne leur a pas fait perdre leur confiance retrouvée depuis un mois. Cet optimisme avait été conforté en début de semaine avec l'apaisement annoncé par M. Pierre Bérégovoy sur les taux d'intérêt.

Perrier et BSN agités

Ce sentiment général de confiance dans le marché se reflète dans diverses publications d'analystes financiers qui insistent sur la force des réactions. Ainsi, pour MM. Michel Jollant et Arnaud Bricout de la société de Bourse Meeschaert-Rousselle (groupe AXA), *« désormais, la performance annuelle semble devoir se construire ou se défaire en séquences brèves. Soucieux de ne pas rater le ou les trains de hausse décisifs, les opérateurs sont prêts à augmenter leurs risques en s'engageant plus volontiers dans des investissements à rotation plus rapide sur les* blue chips *les plus liquides... Dans ces conditions, ce signal objectif d'achat sans contrainte particulière à brève échéance, et l'attitude désormais plus agressive des opérateurs peuvent entraîner à court terme une certaine ivresse dans la poursuite du mouvement de hausse du marché »*, notent ces deux spécialistes dans leur guide des actions publié le 15 janvier.

Pour les valeurs, la semaine aura été marquée une nouvelle fois par les rebondissements autour de l'affaire Perrier. Contrairement aux prévisions, le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) n'a pas accordé la dérogation à l'OPA (offre publique d'achat) sur le firme de Vergèze, comme le demandait Exor, Saint Louis et la Société générale agissant de concert. Ils sont théoriquement contraints de lancer une offre d'achat sur Perrier. Vendredi, le groupe Agnelli, actionnaire principal d'Exor, n'avait pas encore fait connaître ses intentions. Des rumeurs affirmaient qu'il négociait avec les autorités boursières pour qu'elles reviennent sur leur décision.

En attendant, la Commission des opérations de Bourse (COB) enquête sur la date et les conditions de cession de l'autocontrôle de Perrier au groupe Saint Louis à la fin de l'année dernière. Tous ces remous ont provoqué une certaine activité autour de BSN, qui, sous la conduite d'un de ses importants actionnaires, Lazard (l'autre étant Agnelli), aurait été en lien avec Nestlé pour lancer une contre-OPA sur Perrier. Les divergences apparentes entre Lazard et Agnelli pourraient également entraîner des turbulences dans le capital du géant de l'agroalimentaire français. *« Nous souhaitons renforcer notre participation dans BSN aujourd'hui à 5,8 %, mais seulement en total accord avec son management »*, déclarait toutefois jeudi à Milan M. Umberto Agnelli, président du holding familial IFIL. Au chapitre des OPA, celle déposée par M. Christian Marchandise sur la société de service Axime (dont il détient 36 % du capital) a été jugée inamicale par la direction du groupe. Le prix proposé est de 190 francs par action. Vendredi, l'action Paribas perdait 7,3 % sur des rumeurs, non confirmées, de chute de son résultat annuel. Le bénéfice se contracterait de 40 %, le groupe devant augmenter ses provisions en raison de ses engagements en URSS et dans Maxwell.

Dans un tout autre domaine, la garde à vue imposée au promoteur immobilier Christian Pellerin a pesé sur les sociétés de son groupe, Olipar, Lucia ainsi que sur la Générale des eaux, maison mère de la SARI de M. Pellerin.

Enfin, M. Pierre Fleuriot, directeur général de la Commission des opérations de Bourse, a présenté le programme d'allègement des procédures d'agrément des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) qui regroupent sous cette appellation le millier de sociétés d'investissements à capital variable (Sicav), les quelque quatre mille fonds communs de placement (FCP) et les cinq mille fonds d'entreprises. Cet allègement vise à simplifier et à accélérer les procédures d'agrément, mais s'accompagne d'un renforcement des contrôles *a posteriori*. Des contrôles d'autant plus nécessaires que ces produits concernent plus de cent mille épargnants.

DOMINIQUE GALLOIS

Alimentation

	17-1-92	Diff.
Béghin-Say	625	+ 32
Bongrain	2 720	+ 115
BSN	1 145	+ 60
Carrefour	2 362	– 23
Casino, G., Per.	144	– 0,90
Guyenne-Gasc.	1 430	+ 10
LVMH	4 315	– 65
Olipar	139	– 27
Pernod-Ricard	1 444	+ 74
Promodès	3 025	+ 135
Saint-Louis	1 299	– 34
Source Perrier	1 420	+ 129
Nestlé	35 300	+ 1350

Métallurgie, construction mécanique

	17-1-92	Diff.
Alspi	310	+ 15
Dassault Aviation	386	+ 56
De Dietrich	1 381	– 43
Fives-Lille	355	+ 19
Penhoët	464	+ 6
Peugeot	703	+ 38
SAGEM	1 654	+ 31
Strafor. Facom	725	+ 6
Valeo	614	+ 2
Vallourec	247,50	– 6,50

Valeurs diverses

	17-1-92	Diff.
Accor	735	+ 38
Air liquide	702	+ 3
Arjomari	1 865	– 55
Bic (1)	605	– 5
Bis	329,5	– 2
CGIP	1 098	+ 71
Club Méd.	481	+ 12
Essilor	344,90	+ 30,40
Euro Disney	147	– 1,20
Europe 1	887	+ 9
Eurotunnel	47,40	+ 2,70
Groupe Cité	465	+ 10,10
Hachette	161,50	+ 21,70
Havas	451,80	– 8,70
Marine Wendel	311,50	+ 15,50
Navigation mixte	1 234	– 31
Nord-Est	102	+ 2,10
L'Oréal	748	– 21
Saint-Gobain	487	+ 10,30
Sanofi	1 085	– 35
Saulnes Châtillon	235	+ 17,50
Skis Rossignol	860	+ 40

(1) Coupon de 8 F.

Matériel électrique

	17-1-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	572	+ 1
CSEE	213	+ 13
Générale des eaux	2 122	– 67
Intertechnique	715	+ 14
Labinal	760	+ 39
Legrand	3 900	+ 11
Lyon. des eaux	460,50	+ 15
Matra	183	+ 9
Merlin-Gerin	521	+ 9
Moulinex	167	+ 1,80
Radiotechnique	460	+ 8
SEB	1 830	+ 51
Sext.-Avionique	311,40	+ 9,40
Thomson-CSF	160,50	+ 7,80
IBM	525	+ 36,80
ITT	323,20	+ 21,20
Schlumberger	341,50	+ 18,50
Siemens	2 228	+ 73

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	17-1-92	Diff.
AGF	488	+ 22
AXA (ex-Cie Midi)	920	+ 42
Bail Equipement	95,90	+ 2,90
Bancaire (Cie)	509	+ 20
Cetelem	719	+ 22
CCF	175	+ 6
CFF	1 029	+ 9
CFI	299	– 4
Chargeurs	1 030	+ 16
CPR	255	+ 5
Eurafrance	1 456	+ 112
GAN	1 737	+ 134
Locindus	700	– 15
Paribas	338	– 17,90
Schneider	668	+ 30
Société générale	504	+ 19
Sovac	798	+ 8
Suez (Cie fin.)	309	+ 6
UAP	538	– 6

Pétroles

	17-1-92	Diff.
BP-France	125	+ 6,10
ELF-Aquitaine	373	+ 10,30
Esso	609	+ 7
Primagaz	631	+ 47
Sogerap	341	– 9
Total	1 092	+ 60
Exxon	330	+ 22,50
Petrofina	1 816	+ 45
Royal Dutch	455,20	+ 23,90

Produits chimiques

	17-1-92	Diff.
Inst. Mérieux	4 520	– 80
Roussel-Uclaf	1 800	– 45
Synthélabo	1 050	+ 15
BASF	835	+ 66
Bayer	1 000	+ 15
Hoechst	848	+ 78
Imp. Chemical	123	+ 7,10
Norsk Hydro	142	+ 25,90

Filatures, textiles

	17-1-92	Diff.
Agache (Fin.)	845	+ 11
BHV	670	+ 20
Damart	2 590	+ 111
DMC	272,70	– 12,30
Gal. Lafayette	1 435	+ 85
Nouv. Galeries	478	+ 38
Printemps	823	+ 7
La Redoute	5 040	– 10
SCOA	20,15	– 0,30

Bâtiment, travaux publics

	17-1-92	Diff.
Auxil. d'entr.	960	– 10
Bouygues	555	– 2
Ciments français	265,50	– 13,50
GTM	340,50	+ 15,50
Immob. Phénix	159	– 4,10
J. Lefebvre	861	– 19
Lafarge-Coppée	335	– 7
Poliet	422	– 28
SGE-SB	227,60	– 8,40

Mines, caoutchouc

	17-1-92	Diff.
Géophysique	548	+ 84
Imétal	285	+ 28
Métaleurop	80	+ 7
Michelin	147	+ 1,70
RTZ	54	+ 5,60
ZCI	1,65	– 0,04

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	3 663 423	1 338 459 532
Alcatel	2 104 391	1 203 891 761
BSN	796 795	876 387 755
Société gén.	1 736 317	854 772 222
Eaux (Gén. des)	354 583	766 488 719
Total Cat. B	692 743	736 163 047
LVMH	165 234	715 475 867
Peugeot S.A.	1 013 529	695 331 226
Saint-Gobain	1 170 471	565 614 796
Air liquide	797 038	455 985 209
Rhône-Poulenc	842 126	455 953 034
Eurotunnel	8 614 525	397 994 400
Eurodisney SCA	2 618 037	383 679 626
Lyon. Dumez	834 929	369 127 774

(*) Du vendredi 3 janvier 1992 au jeudi 9 janvier 1992 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 janvier 1992

Nombre de contrats : 127 975 environ.

COURS	ÉCHÉANCES		
	MARS 92	JUIN 92	SEPT. 92
Premier	108,86	109,80	109,82
+ haut	109,06	110,02	110
+ bas	108,68	109,72	109,82
Dernier	108,72	109,72	110
Compensation	108,72	109,74	109,76

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Cours du vendredi au jeudi

	10-1-92	13-1-92	14-1-92	15-1-92	16-1-92
RM	4 632 322	2 409 357	2 629 677	4 881 299	3 626 232
Comptant R. et obl.	8 715 758	5 491 536	6 326 779	6 498 572	4 452 939
Actions	192 895	92 871	115 774	265 663	155 129
Total	13 540 975	7 993 764	9 072 230	11 645 534	8 234 300

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1991)

Françaises	104,7	103,7	104,7	106,3	106
Étrangères	104,4	103	103,6	107	106

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	13-1-92	14-1-92	15-1-92	16-1-92	17-1-92
(base 100, 31 décembre 1981)					
Général	492,3	490,7	502,8	503	500
(base 100, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 824,29	1 843,81	1 873,63	1 860,19	1 859,95

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Hachette	+ 15,9	Sodecco	– 15,7
SCOR S.A.	+ 15,7	Clarins	– 14,1
Penhoët	+ 15,5	Olipar	– 10,6
Géophysique	+ 15,1	Poliet	– 6,8
CCMC	+ 15,1	Casino	– 5,6
Truffaut (FIN.)	+ 13,5	Legris Industr.	– 5,3
Dassault électr.	+ 13	DMC	– 4,5
Dassault aviat.	+ 12,5	Fructel	– 4,5
Sampaject	+ 12,4	Eaux (Gle des)	– 4,3
UFB locabail	+ 11,9	Immob. Phenix	– 4,1
MMB	+ 11,3	Sefimeg	– 4,1
Gal. Lafayette	+ 11,2	Europe 1	– 4,0
Avenir HM	+ 10,8	Sanofi	– 4
CSEE	+ 9,2	Casto-Dubois I.	– 3,9

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10-1-92	Cours 17-1-92
Or fin (kilo en barre)	61 250	63 300
– (kilo en lingot)	61 250	63 600
Pièce française (20 fr.)	357	389
• Pièce française (10 fr.)	433	520
Pièce suisse (20 fr.)	361	388
Pièce latine (20 fr.)	354	386
• Pièce tunisienne (20 fr.)	336	350
Souverain	443	470
• Souverain Elizabeth II	438	480
• Demi-souverain	345	352
Pièce de 20 dollars	2 080	2 080
– 10 dollars	1 057,50	1 082,50
• – 5 dollars	680	690
– 50 pesos	2 270	2 385
• – 20 marks	416	446
– 10 florins	355	375
• – 5 roubles	269	259

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Trois records

INDICE DOW JONES

+ 2,05 %

Toujours soutenue par les espoirs de reprise économique prochaine aux Etats-Unis, Wall Street a continué sur sa lancée, mais à un rythme plus ralenti. L'indice Dow Jones est tout de même parvenu à enregistrer trois nouveaux records, mardi, mercredi et vendredi, ce qui porte à dix les sommets historiques atteints en l'espace d'un mois. Il a clôturé vendredi, dans un marché plus indécis, à 3 264,98 points, en hausse de 65,52 points (+ 2,05 %) par rapport à la semaine précédente. Le volume des échanges est demeuré très élevé. La progression de Wall Street a été ralentie par des prises de bénéfices centrées principalement sur les titres de la santé et du secteur biotechnologique. Les investisseurs ont préféré acheter notamment les minières, ainsi que les valeurs de l'industrie lourde et de la chimie, qui devraient bénéficier de la reprise de l'économie américaine. Les inquiétudes croissantes sur une possible correction à la baisse encouragent par ailleurs les investisseurs à observer une certaine prudence. La reprise de Wall Street a été amorcée en décembre grâce aux espoirs de relance rapide de l'activité économique, mais le redémarrage devrait être plus lent qu'anticipé, ce qui pourrait peser sur le marché, selon les experts.

« On frise l'euphorie. On ne peut pas avoir avoir un faux départ [de la croissance] *ou alors Wall Street va chuter »*, a souligné Hugh Johnson, responsable des investissements chez First Albany, ajoutant que la rapidité et la force de la reprise des cours ont rendu la grande Bourse new-yorkaise vulnérable. Les investisseurs ont hésité, puis ignoré le recul en décembre des ventes de détail et de la production industrielle américaines. *« Je crois que les gens pensent qu'il faut rester sur le marché et ils cherchent une raison pour cela. Pour eux, le quatrième trimestre* [de 1991] *est déjà du passé »*, a estimé M. Larry Greenwald, courtier chez Sanford Bernstein.

Indice Dow Jones du 17 janvier : 3 264,98 (c. 3 199,46).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Alcoa	63	69
ATT	41	40 3/4
Boeing	48 1/2	51 3/4
Chase Man. Bank	19 7/8	22 1/8
Du Pont de Nemours	46 1/4	50 1/2
Eastman Kodak	48 1/8	48 7/8
Exxon	58 3/4	59 7/8
Ford	30	33
General Electric	74 1/2	79 1/2
General Motors	31 3/4	33 7/8
Goodyear	55 1/2	59
IBM	90 7/8	96 3/4
ITT	56 1/4	59 1/4
Mobil Oil	64 3/8	67
Pfizer	84 1/2	76 5/8
Schlumberger	59 7/8	62 3/4
Texaco	57 3/4	61 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	148	156
Union Carbide	23 1/8	24 1/4
United Tech.	53 3/4	56 5/8
Westinghouse	18 3/4	18 3/4
Xerox Corp	68 1/8	70 7/8

TOKYO

Au plus bas depuis quinze mois

INDICE NIKKEI

- 4,7 %

Les cours des valeurs sont tombés à leur plus bas niveau depuis quinze mois à la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkei a chuté de 4,7 % durant la semaine. Le Nikkei, en cloturant à 21 321,37, est retombé à son cours d'octobre 1990. Des ventes d'arbitrages liées aux indices ont dominé les échanges dans un marché sans tonus et en l'absence de signes tangibles de reprise. Le volume d'affaires a avoisiné les 211 millions de titres quotidiens, en légère hausse par rapport à la semaine précédente, où il était de quelque 203,7 millions de titres par jour.

Lundi, l'indice Nikkei perdait 3,06 % dans une atmosphère de scandales politiques. Le lendemain, mardi, sera la seule journée positive de la semaine avec une petite hausse de 0,36 %. Ce raffermissement, avant tout d'origine technique, sera éphémère puisque, à la reprise des cotations jeudi – mercredi étant un jour férié, – l'indice Nikkei revirait à la baisse : il perdait 0,75 %, et 1,35 % vendredi. L'arrestation d'un ancien membre du gouvernement, impliqué dans un scandale qui pourrait entraîner une instabilité politique du Japon, a pesé sur le marché. M. Fumio Abe, ancien directeur général des agences de développement Hokkaido et Okinawa, et proche conseiller du premier ministre, Kiichi Miyazawa, a été arrêté lundi. Il est soupçonné d'avoir été corrompu par l'industriel de Tokyo Kyowa Co.

La dépréciation du yen a aussi contribué au glissement de la Bourse. Les analystes estiment que les investisseurs ne prendront pas de risques avant la publication des résultats des sociétés en mars.

Indices du 17 janvier : Nikkei 21 321,37 (contre 22 381,90), Topix 1 600,26 (contre 1 660,16).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Akai	661	705
Bridgestone	1 110	1 080
Canon	1 380	1 420
Fuji Bank	2 320	2 190
Honda Motors	1 390	1 420
Matsushita Electric	1 390	1 370
Mitsubishi Heavy	692	663
Sony Corp.	4 020	4 100
Toyota Motors	1 430	1 400

LONDRES

Espoirs de reprise

+ 2,4 %

La Bourse de Londres s'est appréciée (+ 2,4 %) sur des perspectives de reprise économique et de sondages favorables aux conservateurs pour les prochaines élections générales. La hausse plus faible que prévu des prix de gros en décembre a confirmé l'allégement des pressions inflationnistes tandis qu'une réduction surprise des taux des prêts au logement par plusieurs sociétés de crédit immobilier a également redonné du tonus. Une révision en hausse des ventes de détail en novembre et les perspectives optimistes des magasins sur les ventes de Noël ont également poussé le marché vers le haut.

Indices « FT » du 17 janvier : 100 valeurs, 2 536,7 (c. 2 477,9) ; 30 valeurs, 1 966,8 (c. 1 874,2) ; mines d'or, 159,2 (c. 160,6) et fonds d'Etat 87,74 (c. 87,42).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
Bowater	6,85	7,27
BP	2,82	2,85
Charter	5,02	5,10
Courtaulds	5,00	5,10
De Beers	15,39	16,38
Glaxo	9,12	8,36
GUS	18,38	18,13
ICI	11,62	12,54
Reuters	10,50	10,38
Shell	4,74	4,98
Unilever	8,82	8,98
Vickers	1,72	1,80

FRANCFORT

Eclaircie

+ 3,42 %

Une éclaircie est apparue sur la place francfortoise, qui a enregistré sur la semaine une progression de 3,42 % de l'indice DAX. Stimulé par la bonne tenue des autres places boursières internationales, le marché a ignoré la confirmation de mauvaises performances allemandes comme par exemple le recul de la croissance. En 1991, le produit national brut a progressé de seulement 3,2 % contre 4,5 % en 1990 et les experts tablent sur une hausse de seulement 2 % en 1992.

Malgré les avis rassurants de la Bundesbank, la hausse des taux, l'aggravation du chômage et la réapparition d'une inflation supérieure à 4 % laissent craindre une possible récession.

Indices du 17 janvier : DAX 1 670,99 points (c. 1 615,71), Commerzbank 1 918,10 points (c. 1 840,7).

	Cours 10 janv.	Cours 17 janv.
AEG	203,10	208,80
BASF	234,30	241,50
Bayer	284,90	293,30
Commerzbank	253,20	258,20
Deutschebank	675,60	698,20
Hoechst	223,50	249,30
Karstadt	610,20	601,50
Mannesman	256,50	268,70
Siemens	624	651,60
Volkswagen	293,80	324

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Raccourcissement des durées

Sur le marché de l'écu, la fin du mois de janvier promet d'être intéressante et animée. L'Afrique du Sud devrait y effectuer sous peu un retour très attendu. Ce pays a publiquement réintégré l'euromarché l'année dernière en tant qu'emprunteur, en sollicitant le compartiment du mark sous la conduite de la Deutsche Bank. Cette opération, réussie, aurait dû être suivie quelques mois plus tard d'une autre, en dollars, par le truchement d'une grande banque américaine, dont le débiteur aurait été un établissement public de Pretoria. Mais, devant l'opposition toujours très forte manifestée à la fin de l'année dernière encore à une véritable rentrée en grâce de l'Afrique du Sud, rien ne s'est concrétisé. Cela donne d'autant plus d'importance à l'émission de 200 millions d'écus d'une durée de cinq ans dont la réalisation devrait être confiée à Paribas.

L'affaire a un aspect politique évident, qui devrait renforcer l'impact de la décision des Douze de lever au début de février l'embargo sur les importations d'or, de fer et d'acier en provenance d'Afrique du Sud. Les conditions ne sont pas encore arrêtées, mais il est certain que la rémunération des obligations sera très élevée, suffisamment en tout cas pour permettre aux grands professionnels du marché de conclure des transactions d'arbitrage très profitables.

Cela tranchera avec le rendement calculé au plus juste que le meilleur emprunteur du monde, la Communauté économique européenne, proposera pour son prochain emprunt. La CEE envisage de lancer lundi ou mardi des obligations de sept ans de durée pour un montant de 190 millions d'écus. Les fonds seront reprêtés à la Roumanie. Il s'agira de la première tranche d'un prêt (de 375 millions au total) qui devrait être consenti à Bucarest en trois étapes. La Communauté ne tardera d'ailleurs pas à revenir sur le marché des titres en *écus. Trois autres pays devraient* bénéficier bientôt de son aide financière, Israël, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie, pour plus de 500 millions d'écus en tout.

D'une façon générale, après l'emballement extraordinaire de la première décade de janvier, la situation tend à se normaliser sur le marché international des capitaux. Les émis*sions demeurent très nombreuses,* mais, globalement, les volumes sont moins élevés. Maintenant qu'on a beaucoup anticipé sur la baisse des taux de rendement attendue pour *cette année, l'attrait des investisseurs* pour les longues durées est beaucoup moins vif. Les emprunts marquants de ces derniers jours, comme celui de 1 milliard de marks qu'a lancé la Norvège ou celui *de 500 millions d'écus* émis par le Crédit local de France, viendront à échéance dans cinq ans. En eurofrancs français, c'est une durée de sept ans qu'a retenue le Crédit national pour sa dernière euro-émission que dirigeaient le CCF et la Société générale.

Que veulent les autorités ?

Parmi les autres développements importants de ce début d'année, les spécialistes se soucient tout particulièrement de l'attitude restrictive adoptée par les autorités de plusieurs pays européens au sujet des nouvelles constructions financières. Depuis un an environ, des opérations se multiplient sur différents marchés qui garantissent aux investisseurs le capital placé au départ et qui, en plus, offrent la possibilité de gains supérieurs à la moyenne, l'intérêt dépendant de l'évolution d'un indice boursier, du cours d'une action ou du change. Dans ce type d'opération, l'intérêt n'est souvent servi qu'à l'échéance, avec le remboursement du *capital. Que ce soit en Allemagne,* en France, en Autriche ou en Suisse, on pourrait croire que ces affaires sont mal aimées. Elles sont en tout cas vues avec suspicion. Le fisc s'en pré*occupe énormément. Dans certains* cas son intervention, ou celle des instances chargées de protéger au mieux les investisseurs, menace de paralyser tout ce marché. L'impression globale *qui se dégage paraît assez cohérente. Il* semblerait bien que les pouvoirs publics cherchent à freiner le succès de ces transactions, peut-être pour orienter l'épargne vers des formes de *placement plus traditionnelles et* mieux surveillées, vers la Bourse par exemple.

En examinant d'un peu plus près les différentes situations on perçoit une *tout autre* image, faite de confusion et de contradictions. Il est difficile de savoir ce qu'il en est vraiment, alors qu'en même temps d'importants efforts sont entrepris par les pouvoirs publics pour promouvoir leurs places financières, ce qui implique que rien ne vienne entraver le développement des montages financiers d'un type nouveau.

Pour ce qui est du marché de l'eurofranc, l'incertitude est grande actuellement au sujet de l'interprétation à donner à la dernière loi de finances concernant les titres dont le revenu est indexé. La difficulté réside dans le fait qu'on ne peut pas prévoir quel sera le rendement des titres. Si, par exemple, l'indice auquel on se réfère évolue de façon négative durant la vie de la transaction, celle-ci, finalement, ne rapportera rien. Mais le porteur risque pourtant d'être imposé, chaque année, sur la base d'un revenu fictif, comme si un intérêt lui était régulièrement servi.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Toujours le dollar

« Adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré », ordonnait l'évêque Rémi à Clovis, roi des Francs, en le baptisant il y a quinze siècles. C'est bien ce que sont en train de faire les opérateurs sur les marchés des changes, en rachetant, ou en achetant du dollar, et en vendant massivement du mark, au point que les cours de la devise américaine non seulement ont consolidé leur rebond de la semaine dernière (+5 %), *mais ont encore un* peu accentué leur avance, touchant, en pointe, 1,6350 DM et 5,56 F avant de refluer aux environs de 1,61 DM et de 5,50 F à la veille du week-end.

En quinze jours, le billet vert est, tout de même, passé de 1,50 DM à plus de 1,61 DM et de 5,14 F à plus de 5,50 F : 35 centimes de décalage, près de 7 %, c'est tout de même impressionnant, et a de quoi angoisser les entreprises qui ne se sont pas « couvertes ». Mais que cela signifie-t-il vraiment ? Après tout, ce rebond n'a fait que ramener le dollar à ses niveaux de la fin novembre 1991, avant sa glissade de fin d'année : il n'y a pas de quoi pavoiser. Tout de même, le décalage est impressionnant, surtout vis-à-vis d'opérateurs qui, à la veille du 1er janvier 1992, voyaient le dollar descendre à 1,47 DM, ou même battre son record de baisse établi le 11 février 1991 à 1,44 DM, ce qui *équivalait à 4,94 F à Paris.*

Initialement, ce rebond a été provoqué, le jeudi 9 janvier 1992, par une rumeur, en provenance du Japon, selon laquelle, lors de la réunion du Groupe des Sept le 25 janvier prochain, les Européens presseraient les Etats-Unis de favoriser une reprise du dollar. Washington, en revanche, voulait obtenir une diminution des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne. Tout cela fut démenti, par les Japonais eux-mêmes en ce qui concerne les changes ; quant à la Bundesbank, elle reste de marbre (voir en rubrique *« Marché monétaire et obligataire »*).

Spéculations sur données fragiles

Entre-temps, les vendeurs de dollars à découvert, très nombreux ces derniers temps, rachetaient en catastrophe les positions « ouvertes » – c'est-à-dire en spéculation à la baisse (short) – se refermant. Au début de la semaine sous revue, on s'attendait à un vif reflux, puisque, une fois leurs rachats effectués, les opérateurs pouvaient, à bon droit, hésiter à inverser leur position, c'est-à-dire à acheter du dollar en spéculation (long). Mais, les jours suivants, non seulement le rebond fut consolidé, mais encore *on vit la devise américaine gagner* encore un peu de terrain et, d'ailleurs, le reperdre à la veille du week-end, paradoxalement sur l'annonce d'une diminution de 43,5 % du déficit commercial des Etats-Unis, ramené à 3,57 milliards de dollars en novembre 1991, contre 6,32 milliards en octobre et 6,93 milliards en septembre et 9,54 milliards en novembre 1990.

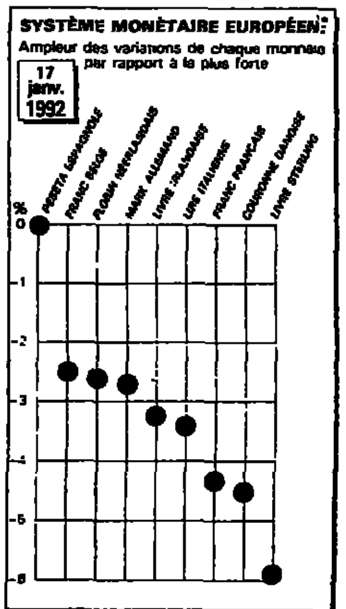
Sur un tel résultat, le meilleur depuis mars 1983 (un déficit de 2,8 milliards), le dollar commença par monter, puis céda du terrain après analyse des chiffres : le recul du déficit était dû moins à une augmentation des exportations (+ 0,9 %) qu'à une diminution des importations (– 5,5 %), ce qui indiquait clairement que la reprise de l'économie américaine n'avait pas commencé.

A l'heure actuelle, les milieux financiers internationaux font le bilan de cette quinzaine agitée. Un : le dollar a rebondi sur des rumeurs très fantaisistes, notamment celle d'un fléchissement des taux directeurs de la Bundesbank, ou aventurées, celle d'un arrêt de la baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Deux : certains croient entrevoir un « frémissement » dans l'économie américaine, avec un léger recul du chômage ces dernières semaines. *Trois : l'économie allemande ne* paraît plus aussi vigoureuse qu'avant. Toutes ces « spéculations » reposent donc sur des données très fragiles, et beaucoup se rappellent la reprise avortée du dollar au premier semestre 1991, précisément sur l'espoir d'une reprise de l'économie américaine qui fit long feu à l'automne.

Au sein du Système monétaire européen, le deutschemark s'est trouvé affaibli par la remontée du billet vert, notamment à Paris, où il a fléchi un moment vendredi, à 3,4070 F, au plus bas depuis octobre dernier, avant de se redresser un peu à 3,41 F.

En Asie, la hausse du dollar a été stoppée à 128 yens par la crainte d'une intervention des banques centrales.

FRANÇOIS RENARD



* Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 JANVIER AU 17 JANVIER 1992
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,7705	–	18,1752	70,0280	61,9962	3,0120	55,0660	0,0823
	1,8020	–	18,6150	71,2758	63,5324	3,0864	56,4174	0,08410
Paris	9,7412	5,5020	–	385,2941	341,1035	16,5722	302,9735	4,5283
	9,6803	5,3720	–	382,8937	341,2960	16,5802	303,0747	4,5180
Zurich	2,5282	1,4280	25,9541	–	88,5306	4,3012	78,6343	1,1753
	2,5282	1,4030	26,1169	–	89,1359	4,3302	79,1537	1,1799
Francfort ...	2,8558	1,6130	29,3166	112,955	–	4,8584	88,8215	1,3275
	2,8363	1,5740	29,3000	112,1881	–	4,8580	88,8011	1,3238
Bruxelles ...	58,7886	32,20	6,03416	23,2492	20,5827	–	18,2819	2,7325
	58,3848	32,40	6,03127	23,0933	20,5844	–	18,2792	2,7249
Amsterdam	3,2152	1,8160	330,0617	1,2717	112,5852	5,4698	–	1,4946
	3,1940	1,7725	329,9516	1,2633	112,6111	5,4706	–	1,4907
Milan	2151,1575	1215	220,8287	850,8403	753,2548	36,5963	669,0528	–
	2142,578	1189	221,3328	847,4697	755,4002	36,6975	670,8039	–
Tokyo.........	226,0928	127,70	23,2097	89,4257	79,1692	3,8463	70,3193	0,1051
	228,4936	126,80	23,6038	90,3777	80,5590	3,9135	71,5373	0,1066

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 17 janvier 1992, 4,3085 F contre 4,2365 F le vendredi 10 janvier 1992.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

On consolide

Après l'euphorie de la semaine dernière sur le MATIF, les opérateurs ont consolidé l'avance prise. Les cours, qui avaient culminé à 109,16 sur l'échéance mars, retombent à 108,80 à la veille du week-end, au même niveau que la semaine dernière. Le rendement de l'OAT dix ans est tombé un moment à 8,36 %, pour terminer à 8,40 %-8,44 %. Chose intéressante, l'écart avec l'emprunt d'Etat allemand correspondant, le Bund dix ans, a cassé les 0,50 % pour revenir en pointe à 0,30 % et clore à 0,40 %, par un rendement du Bund de 8 % à 8,10 %.

Certains voient cet écart se contracter à 0,25 % ou même deve*nir nul. Ce rapprochement* des taux longs de part et d'autre du Rhin, le meilleur « juge de paix » dans le domaine des données fondamentales, avec une inflation ramenée à 3 % en France contre 4 % en Allemagne, a pour effet de raffermir le franc *(voir par ailleurs)* et d'inciter les opérateurs étrangers, notamment les Américains basés à Londres, Salomon, Shearson Lehman et Morgan Stanley, à poursuivre leurs achats sur Paris.

Quant aux anticipations d'une baisse des taux directeurs (court terme) de la Bundesbank, *elles ont* du plomb dans l'aile. Sans doute, M. Wilhelm Nölling, membre du conseil de la Bundesbank, a-t-il déclaré le 15 janvier que, si les *hausses de salaires* en Allemagne n'étaient pas trop élevées, si le déficit du secteur public ne se creusait pas et si la tendance à l'affaiblissement de l'économie mondiale s'accentuait, *« la Bundesbank, à ce moment-là, pourrait se demander si ses taux directeurs n'étaient pas trop élevés »*.

Ces propos ont éveillé des espoirs, *mais* M. Nölling, *président* de la banque centrale du Land de Hambourg, qui va être fusionnée avec celle de Basse-Saxe, n'a pas beaucoup d'influence. Le président de la « Buba », M. Helmut Schlesinger a anéanti ces espoirs en déclarant que les 6,7 % d'augmentations salariales en 1991 étaient *« beaucoup trop élevés »* et n'a laissé entrevoir aucune chance de voir baisser les taux directeurs de la banque centrale dans les douze prochains mois. Quant aux conflits salariaux, ils se durcissent : IG Metall, le syndicat de la métallurgie, tout en ramenant de 10,5 % à 9,5 % ses exigences, consulte ses adhérents le 26 janvier sur la possibilité d'une grève dure, tandis que le président de Daimler-Benz refuse d'accorder plus de 5 %.

Les institutionnels sur le long terme

Sur le marché obligataire, c'est l'euphorie : à l'émission, tout se place vite et bien, *les investisseurs* institutionnels commençant, décidément, à se porter du court terme sur le long terme, pour les raisons évoquées précédemment. Cette *semaine, la Caisse autonome de* refinancement, qui titrise indirectement des créances de la Caisse des dépôts sur les HLM ou les collectivités locales, a levé 1,5 milliard de *francs, à 8,87 %* avec rétrocession sur 15 ans et 215 jours, essentiellement auprès des investisseurs institutionnels – que cette durée, longue, attire, – le tout sous la houlette de la BNP et de la Caisse des dépôts.

De même, Floral, « faux nez » du Crédit local de France, s'est aisément procuré 2,2 milliards de francs, à 8,88 %, sous l'égide d'Indosuez et de Paribas, l'émission, lancée au-dessous du pair, étant très appréciée par les mêmes investisseurs institutionnels pour le gain potentiel au bilan lors des remboursements. Le Comptoir des entrepreneurs a rencontré un accueil un peu moins chaleureux pour ses 700 millions de francs à 9 % nominal et 9,20 % après rétrocession, sous la conduite du Crédit lyonnais : le public, qui souscrit souvent ce papier, jugerait le 9 % un peu insuffisant.

Cette semaine, enfin, les banques ont lancé des emprunts par elles-mêmes, le Crédit lyonnais à 8,80 % nominal pour 1 milliard de francs, et le Crédit agricole à 8,65 % pour 2 milliards de francs. La semaine suivante, ce sera le tour de la BNP et de la Société générale, avec une véritable avalanche d'emprunts sur quinze jours. Le 27 janvier, ce sera le tour de la Caisse centrale de coopération économique, de la RATP et du Crédit foncier de France ou de son auxiliaire ; le 3 février, viendront France Télécom (gros succès garanti), les Charbonnages de France (beaucoup moins d'enthousiasme) et le Crédit national, bonne signature bien classique.

Décidément, tout le monde se précipite pour profiter de la baisse des rendements.

30 % de croissance pour le MATIF en 1991

Le marché à terme international de France (MATIF) se porte bien, et même très bien. Fin 1991, il a achevé son cinquième exercice consécutif de croissance depuis sa création en février *1986. Plus* de 37 millions de contrats ont été échangés l'an dernier (près de 150 000 contrats par jour), en augmentation d'environ 30 % par rap*port à 1990. Le contrat « national »* fondé sur un emprunt d'Etat type, au départ 10 % à dix ans, reste le plus important, avec 21 millions de contrats (+ 31,8 %). Une forte *hausse a été enregistrée* (+ 57,8 %) sur les contrats PIBOR (court terme 3 mois) avec 3 millions de contrats, et sur les contrats CAC 40 (Bourse actions) avec 2,3 millions de contrats (+ 40,8 %), tandis qu'une forte reprise était relevée en septembre et octobre sur le contrat ECU (550 000 contrats dans l'année).

Pour ce qui concerne l'étranger, 148 500 contrats ont été échangés sur l'Italie long terme, avec un « flop » total sur le contrat Euro Deutschemark 3 mois (285 en un *an), propriété incontestée du mar*ché à terme de Londres, le Liffe, qui en a échangé plus de 10 millions, réaliseront ainsi le premier contrat sur Londres à dépasser ce chiffre. Pour l'an dernier, le même Liffe annonce une augmentation de 5,3 % de son activité, avec 38,6 millions de contrats échangés.

F. R.

Paribas porte à 29 % sa part dans AXA

Paribas vient, à la faveur d'une augmentation de capital, de porter de *20 % à 29 % sa participa*tion dans Finaxa (ex-Compagnie financière Drouot), holding de tête du groupe d'assurances AXA, dont elle détient le contrôle aux côtés de l'italien Generali, actionnaire minoritaire à 40 %.

Dans une déclaration au *Journal des finances*, M. Claude Bébéar et les dirigeants du groupe rapprochent cette opération de la décision prise de *constituer un « noyau dur »* chez Paribas, avec Parfinance, filiale du groupe belge Bruxelles-Lam*bert de M. Albert Frère, et de la* Navigation mixte de M. Marc Fournier, face aux AGF et à l'UAP.

D'autre part, vendredi 17 janvier, l'action Paribas a chuté de 7,3 % sur des rumeurs non confirmées selon lesquelles le groupe enregistrerait une chute *de 40 % de son résultat. Il* devrait constituer des provisions importantes en raison de ses engagements en URSS ou dans le groupe Maxwell.

MATIÈRES PREMIÈRES

1992, année des métaux ?

L'année 1992 marquera-t-elle la fin du marasme pour les métaux non ferreux ? C'est ce que croit le grand négociant allemand de Francfort Metallgesellschaft, bien que les prix, depuis le début de janvier, n'aient pas montré de réels signes d'amélioration. La firme allemande, spécialisée notamment dans le commerce avec les pays de l'Est (dont l'ex-URSS), estime à juste titre que les marchés ont été déprimés l'an passé par l'effet conjugué du ralentissement de la croissance dans les principaux pays industrialisés et par la vente à outrance de métaux par l'Europe de l'Est et l'Union soviétique avant son implosion. Les choses pourraient changer cette année pour plusieurs motifs. En premier lieu, la distribution d'énergie dans l'actuelle CEI risque de devenir si précaire que la production de matières premières minérales devrait s'en ressentir. Quant aux anciens pays satellites, ils semblent s'orienter vers une stratégie plus autocentrée, visant à privilégier leur industrie nationale au détriment des exportations.

Ensuite, l'effondrement des prix des non-ferreux au cours des derniers mois a incité nombre de producteurs occidentaux à réduire leur activité en fermant certaines uni*tés. De ce point de vue, la situa*tion du zinc est intéressante. D'après le courtier britannique Billiton, filiale du groupe Royal Dutch Shell, 35 % à 45 % des *mines de zinc et la plupart* des raffineries occidentales travaillent actuellement à des coûts de revient supérieurs aux prix de vente. Certaines d'entre elles devraient fermer en 1992 et on note déjà qu'entre 1985 et 1990, la production européenne est passée de 1,14 million de tonnes à 950 000 tonnes. Certes, d'après les experts, 1992 devrait être encore une année de surplus, de l'ordre de 105 000 tonnes. On reviendrait, en revanche, au déficit en 1993, à hauteur de 70 000 tonnes.

La barre des 1 200 dollars

En attendant, la raffinerie de zinc de Cretone (sud de l'Italie), appartenant au groupe transalpin ENI, devrait être fermée d'ici à l'été, pour des travaux de modernisation. Le résultat de cette réduction de l'offre est d'ores et déjà *visible au London Metal Exchange* où, cette semaine, une certaine pénurie s'est même fait sentir. Les prix du zinc au comptant se sont établis le 16 janvier à 1 157 dollars la tonne, soit 27 dollars de prime sur le cours à trois mois. Une structure de cotation qui traduit le manque relatif de métal de bonne qualité pour livraison rapprochée. Les autorités du marché londonien se sont toutefois montrées préoccupées par ce manque soudain de marchandise, craignant une nouvelle manipulation par un négociant, comme ce fut le cas récemment sur le cuivre. Il convient là encore de relativiser la remontée enregistrée : une tonne de zinc valait en janvier 1989 1 732 dol*lars la tonne...*

La même prudence s'impose pour l'aluminium, qui coûtait à cette époque 2 400 dollars par tonne et ne se traite plus actuellement qu'à *1 212* dollars environ. Ces jours derniers, les cours de l'« alu » ont cependant remonté, repassant la barre des 1 200 dollars, après avoir successivement *crevé les seuils de résistance de* 1 160 puis 1 190 dollars. En 48 heures, les prix du métal ont monté de 8 %, sur des considérations qualifiées de *« techniques »* par les opérateurs. Autrement dit, les facteurs fondamentaux, en terme d'offre, de demande et de stocks, ont moins influé sur la tendance que l'intervention de fonds d'investissements spéculatifs.

D'autres métaux ont en revanche suivi le redressement amorcé par l'aluminium. C'est le cas du nickel, dont les prix ont gagné 195 dollars dans la seule séance du 16 janvier. Ce bond est intervenu après la déclaration de M. Boris Eltsine indiquant que le grand complexe russe de la péninsule de Kola serait probablement fermé, en raison de son *manque de rentabilité* économique. D'aucuns doutaient qu'un tel propos soit suivi d'effet, le nickel étant une source de devises non négligeable pour la Russie.

Du côté des métaux précieux, on notait enfin la remontée des prix de l'argent-métal à leur meilleur niveau depuis six mois (425 cents l'once), malgré les ventes massives *d'investiseurs du Proche-Orient*. Les analystes expliquaient en fin de semaine les achats d'argent par l'anticipation d'une reprise de l'économie américaine dans les *prochains mois*. Les cours du platine se sont eux aussi inscrits à la hausse, soutenus par des menaces de grève en Afrique du Sud.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 17-I
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 234 (+ 33) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 212 (+ 105) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 755 (+ 375) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	266,5 (– 4,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	1 014 (+ 9) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 218 (+ 13) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	420 (+ 18) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	259 (+ 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	176,8 (+ 2,5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.







Les fraudes de l'ancien magnat de la presse

Le Parlement et la justice britanniques accentuent leurs pressions sur les fils Maxwell

La responsabilité des fils de Robert Maxwell semble se confirmer à propos des prélèvements financiers opérés dans les caisses de retraite des principales sociétés du groupe, mais Ian et Kevin Maxwell refusent de répondre aux questions d'une commission d'enquête parlementaire.

LONDRES

de notre correspondant

Chaque jour, de nouvelles pièces du dossier montrent que les fils de Robert Maxwell, Kevin et – dans une moindre mesure – Ian, ont été, peut-être à leur insu, intimement mêlés aux fraudes de leur père. Dans son édition du samedi 18 janvier, le quotidien *The Independant* montre que les deux frères ont autorisé la sortie d'un demi-million de livres hors des caisses du fonds de pension du Mirror Group. La justice britannique leur parle encore comme à des témoins, mais son insistance montre que la responsabilité personnelle des deux fils Maxwell sera invoquée à bref délai.

Le Parlement, de son côté, a pris fait et cause pour les retraités. Indignés par les ponctions opérées dans les caisses des fonds de pension des sociétés du groupe Maxwell, les députés ont braqué les projecteurs d'une commission d'enquête sur Kevin et Ian. Ceux-ci, déjà soumis à la pression d'une enquête de l'Office des fraudes graves (SFO), se sont rendus compte – les auditions de la commission étaient retransmises en direct – qu'il y avait danger à laisser s'instaurer un procès télévisé. Ils ont donc chargé leurs avocats de faire valoir leur droit constitutionnel au... silence.

700 millions de livres introuvables

Alors que des journaux de la presse populaire exigent qu'on les *«emprisonne»* et que des députés s'alarment de ce dangereux précédent, qui mine l'autorité des commissions d'enquête, le *Times*, lui, s'est demandé si l'initiative du *select committee* n'était pas justifiée par *«un souci plus élevé que celui de sa propre promotion»*. Peu désireux de poursuivre la polémique, le *select committee* semble à la recherche d'un compromis. Celui-ci pourrait être trouvé dans les prochains jours si les frères Maxwell acceptaient d'expliquer par écrit ce que sont devenus les quelque 339 millions de livres (environ 3,4 milliards de francs) prélevés entre le 29 avril et le 22 juillet 1991 dans les caisses de Maxwell Communication Corporation (MCC, l'une des deux sociétés « publiques » du groupe) et reversés au bénéfice de diverses sociétés privées de la famille Maxwell.

Comme c'est au cours de la même période (de mars à juin) que les actions MCC ont grimpé de 150 à 240 pence, il s'avère que Robert Maxwell s'est servi d'une partie des 339 millions de livres pour revaloriser le cours des actions de sa propre société. L'ancien magnat avait agi ainsi parce que l'obtention de la plupart des prêts bancaires qu'il sollicitait pour ses sociétés privées était conditionnée par la valeur des actions MCC. Or, la législation britannique interdit à une société d'acheter ses propres actions sans l'approbation des actionnaires. Les ordres de transfert portent tous la signature de Robert Maxwell, et certains seulement celles de ses deux fils et de trois directeurs généraux de MCC. Une faible partie de l'argent a été retournée ultérieurement sur les comptes de MCC, le reste ayant disparu.

En tout, environ 700 millions de livres, provenant des fonds de retraite des différentes sociétés du groupe, sont pour le moment introuvables. Une disparition qui place les retraités de MGN dans une situation critique. Sauf à récupérer quelque 400 millions de livres, un grand nombre d'entre eux auront cotisé toute leur vie en pure perte. C'est cette dimension humaine de l'« affaire Maxwell » qui jette une lumière trouble sur la bonne foi de Kevin et Ian à qui chacun, jusque-là, y compris la presse, était prêt à accorder le bénéfice du doute.

LAURENT ZECCHINI

A la demande du Conseil national du sida

TF 1 décide le report de la diffusion du film d'Hervé Guibert

TF 1 a décidé, à la demande du Conseil national du sida, le report de la diffusion du film réalisé par l'écrivain Hervé Guibert, mort de cette maladie le 27 décembre 1991.

Ce document, intitulé *la Pudeur ou l'Impudeur*, devait être diffusé sur la chaîne à 0 h 15 dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 janvier. Selon un porte-parole de TF 1, le conseil a estimé que ce film était susceptible de *« causer une certaine émotion, notamment auprès des personnes souffrant du sida »*.

C'est Mme Pascale Breugnot qui avait eu l'idée, après la lecture de *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, paru chez Gallimard en mars 1990, de confier une caméra légère à l'écrivain afin qu'il *« raconte sa maladie »*. Il l'avait utilisée au cours du dernier semestre 1990. A partir de ces douze heures d'images, un montage avait été réalisé, dont ce film est le résultat. Hervé Guibert y montre tous les aspects de sa vie quotidienne avec le sida.

P. K.

Les négociations du GATT et les subventions agricoles

M. Mermaz compte sur la solidarité allemande

Deux risques menacent l'agriculture européenne : la volonté des Etats-Unis d'obtenir un accord très drastique et l'acceptation par la Commission de fausses compensations . Tel est le sentiment exprimé au sujet des négociations commerciales internationales de l'Uruguay Round par M. Mermaz, jeudi 16 janvier, au cours d'une conférence de presse.

Le ministre de l'agriculture a répété que les propositions faites par M. Dunkel, le directeur général du GATT, étaient *«inacceptables»*, des propositions qui tendent *« curieusement à encadrer les échanges »* alors que les négociations du GATT *« devraient les libéraliser »*. Mettant clairement en garde la Commission, M. Mermaz a expliqué que des concessions sans contrepartie faites aux thèses américaines seraient désavouées en conseil des ministres de la CEE, du fait notamment de la solidarité franco-allemande qui s'est clairement exprimée à Maastricht. Le ministre de l'agriculture craint notamment des concessions faites par la Commission sur une réduction des volumes d'exportations agricoles subventionnées. M. Mermaz envisage sans inquiétude le report à 1993 de la conclusion de l'Uruguay Round.

De son côté, Sir Leon Brittan, commissaire européen à la concurrence, a critiqué les Etats-Unis, qui compromettent les chances de réussite des négociations en concluant des accords bilatéraux commerciaux avec le Japon.

Au Parlement européen

Deux présidences de commission pour les Français

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Après l'élection, mardi 14 janvier, de son nouveau président, M. Egon Klepsch, démocrate-chrétien allemand (*le Monde* du 16 janvier), le Parlement européen a élu, vendredi 17 janvier, les présidents de ses dix-neuf commissions et quatre sous-commissions. La nouvelle répartition n'apporte que peu de changements, notamment du côté français.

L'application de la règle d'Hondt (du nom d'un juriste belge), qui répartit les présidences en fonction des sièges détenus par chacun des groupes politiques, fait que les modifications sont limitées par rapport à la répartition précédente. Ainsi les socialistes conservent-ils huit commissions et gagnent-ils une sous-commision (celle consacrée aux affaires monétaires). M. Henri Saby (PS) reste à la tête de la commission du développement et de la coopération. D'autre part, M. Alain Lamassoure (UDF), qui a suivi M. Valéry Giscard d'Estaing au Parti populaire européen, obtient la présidence de la commission du contrôle budgétaire.

Les Français conservent trois des quatorze vice-présidences puisque Mmes Nicole Péry (PS) et Nicole Fontaine (CDS) ont été reconduites dans leurs fonctions et que Mme Marianne Isler-Béguin (Verts – *le Monde* du 17 janvier) prend la place de M. Yves Galland (Parti radical), devenu président du groupe des libéraux européens. Les libéraux ont ainsi perdu une vice-présidence, tandis que les Verts n'ont pas récupéré la présidence de la commission de la politique régionale et de l'aménagement du territoire, assurée auparavant par M. Antoine Waechter.

M. S.

Un an après le début de la guerre du Golfe

M. Saddam Hussein reconnaît sa défaite militaire

Un an jour pour jour après le début de la guerre du Golfe, le président irakien Saddam Hussein a reconnu, vendredi 17 janvier, que son pays avait subi une défaite militaire mais a revendiqué une nouvelle fois une victoire morale.

« D'un point de vue conventionnel et matériel, le rassemblement des fidèles a été battu et le rassemblement du vice et de la corruption a triomphé », a déclaré Saddam Hussein dans la matinée, lors d'un discours radiodiffusé. Jamais jusqu'à présent le président irakien n'avait reconnu aussi ouvertement que son pays avait perdu *« la mère de toutes les batailles »*. Mais il a déclaré : *« Lors de la confrontation entre croyants et infidèles, la foi a triomphé de l'athéisme, la justice de l'injustice. »* Il a aussi accusé les Occidentaux d'avoir déversé 108 000 tonnes d'explosifs sur l'Irak, soit l'équivalent de *« six bombes nucléaires comparables à celles que les Américains ont larguées sur Hiroshima ou Nagasaki »*.

Il a aussi accusé les alliés d'avoir lancé la guerre pour *« détruire la supériorité scientifique et technologique »* de l'Irak. Mais il est passé assez brièvement sur les difficultés économiques de son pays, affirmant seulement : *« Nous construisons aujourd'hui ce que les agresseurs ont détruit et, avec l'aide de Dieu, nous cicatriserons les blessures de notre économie. »* En revanche, les journaux, tous contrôlés par le pouvoir, faisaient leurs gros titres sur l'aggravation des pénuries et réclamaient la levée des sanctions de l'ONU.

A Vienne, M. Maurizio Zifferero, chef de l'équipe d'inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui vient d'achever sa neuvième mission en Irak, a nuancé vendredi les informations alarmistes selon lesquelles l'Irak était à dix-huit mois de fabriquer la bombe atomique, au moment de la guerre du Golfe.

Il a estimé qu'il s'agit d'un *« scénario extrême »*, et qu'à son avis Bagdad n'aurait pu se doter de la bombe atomique que dans *« deux ou trois ans »*. Au sujet des informations de sources américaines selon lesquelles l'Irak poursuivait son programme nucléaire militaire, M. Zifferero a souligné que l'AIEA *« n'a aucune preuve ou indice concernant la poursuite de telles activités irakiennes »*. – *(AFP, AP.)*

Selon M. Roland Dumas

« 1992 devrait être l'année de l'Afrique »

« Il est urgent, cette année, de faire quelque chose pour l'Afrique, estime M. Roland Dumas, *et il est urgent que ce soit la France qui prenne la tête* (d'une initiative). » Au cours d'une rencontre avec la presse, jeudi 16 janvier à Paris, le ministre des affaires étrangères s'est inquiété des *« problèmes endémiques »* de l'Afrique, qui *« vont en s'aggravant et atteignent un degré proche de la rupture »*.

« C'est probablement à Libreville (où doit avoir lieu, cette année, le prochain sommet franco-africain) *que les choses seront lancées »*, a indiqué le chef de la diplomatie, en évoquant de nouvelles propositions françaises en matière de dette et d'aide au développement. Selon lui, *« 1992 devrait être l'année de l'Afrique »*, continent *« un peu oublié »* par les médias *« qui ne sentent pas monter le péril diffus et réel »*.

M. Dumas, qui vient de se rendre au Ghana, au Nigéria, au Gabon et en Côte d'Ivoire, a annoncé : *« Nous allons renforcer notre présence dans les pays anglophones. » « Cela correspond à un mouvement de désengagement des Anglais dans ces pays »*, a-t-il précisé. Interrogé sur un éventuel déplacement en Afrique du Sud, le chef de la diplomatie a répondu : *« Je l'envisage. »*

Les débats au PCF

Quinze personnalités communistes soulignent « l'immense mérite » de M. Gorbatchev

M. Charles Fiterman, chef de file des communistes « refondateurs », membre du bureau politique du PC, et quatorze autres personnalités communistes (1) ont rendu publique, vendredi 17 janvier, une déclaration dans laquelle ils repoussent les *« visions sommaires »* de la situation dans l'ex-URSS et de *« ce qui l'a engendrée »*. *« Nous ne saurions accepter*, écrivent-ils, *que Mikhaïl Gorbatchev en soit désigné, de fait, par-delà les précautions de langage, comme le responsable essentiel, ce qui met en cause – qu'on le veuille ou non – le bien-fondé de la perestroïka. »* Les signataires affirment que *« l'immense mérite de Mikhaïl Gorbatchev est d'avoir engagé l'inévitable et nécessaire remise en cause du système totalitaire aberrant qui était en place, d'avoir contribué à faire franchir à son pays de premières étapes dans la voie de la démocratisation inventive qu'appelle notre temps, d'avoir été un avocat inlassable et efficace de la cause de la paix et du désarmement »*. Ils soulignent que, *« s'il y a déjà des leçons à tirer de ce qui s'est passé à l'Est, c'est bien que tout retour au passé est inimaginable, toute tentative en ce sens désastreuse, et que la mesure doit enfin être prise de l'ampleur des renouvellements qui sont à opérer dans les modes de pensée et les objectifs, les structures et les méthodes de l'action communiste »*.

(1) Outre M. Fiterman, les signataires sont MM. Guy Hermier, Roger Martelli, Roland Favaro, Jean-Michel Catala, Lucien Sève, Anicet Le Pors, Jack Ralite, Marcel Trigon, Marcelin Berthelot, François Asensi, Robert Montdargent, Paul Souffrin, Jean Tardito, Jacques Brunhes.

SOMMAIRE

Le télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 janvier 1992 a été tiré à 492 795 exemplaires.

HEURES LOCALES

EN BREF

□ **SOMALIE : les partisans du général Aïdid ont pris le contrôle du port de Mogadiscio.** – Les partisans du général Mohamed Farah Aïdid ont pris, vendredi 17 janvier, le contrôle du port de Mogadiscio et du dépôt de carburants se trouvant dans la zone, tenue jusqu'à présent par un groupe indépendant. D'autre part, un responsable du Comité international de la Croix-Rouge a affirmé jeudi que des centaines de milliers de Somaliens, fuyant les combats qui se déroulent dans la capitale, étaient victimes de la famine. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : M. Mandela accueilli comme un chef de gouvernement.** – Le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, est arrivé vendredi 17 janvier à Tunis, première étape d'une tournée qui doit se poursuivre en Libye et au Maroc. Le dirigeant nationaliste sud-africain, qui a reçu un accueil digne d'un chef de gouvernement, doit rencontrer le président tunisien Ben Ali, et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. – *(AFP.)*

□ **Naufrage d'une navette maritime en Polynésie française.** – Au moins sept personnes – cinq adultes et deux enfants, dont un bébé d'un an – ont péri, vendredi 17 janvier, dans le naufrage d'une navette maritime entre les îles de Raiatea et de Tahaa, dans l'archipel des îles Sous-le-Vent (300 kilomètres au sud-est de Tahiti). Ce bilan était, samedi 18 janvier au matin, provisoire. Une quarantaine de personnes se trouvaient à bord du *Chu-De* (anciennement *Rainul*) au moment du naufrage.

□ **M Bernard Roux quitte Eurocom-RSCG.** – M. Bernard Roux, cofondateur de la firme publicitaire RSCG, a annoncé qu'il quittait cette entreprise. Cette annonce intervient trois mois et demi après que RSCG eut fusionné avec Eurocom, le holding publicitaire du groupe Havas. M. Bernard Roux justifie son départ par un conflit avec ses anciens associés, un désaccord de fond sur la fusion avec Eurocom, mais aussi parce que ses compétences en tant que manager de la zone France du groupe semblent avoir été contestées.

□ **« Politis » se transforme en bulletin hebdomadaire.** – En dépôt de bilan depuis août 1991 (*le Monde* du 15 août 1991), l'hebdomadaire *Politis* devrait paraître, à partir de la semaine prochaine, sous forme d'un bulletin de seize pages qui sera adressé aux abonnés mais aussi diffusé en kiosques.

TENNIS : Internationaux d'Australie

Becker éliminé par « Big Mac »

John McEnroe avait quitté les Internationaux d'Australie 1990 piteusement, disqualifié pour ses écarts de conduite sur le court. Absent l'an passé, « Big Mac » a effectué un retour flamboyant dans le tournoi australien en éliminant, en seizièmes de finale, le tenant du titre, l'Allemand Boris Becker, vendredi 17 janvier à Melbourne.

Dans chacune des trois manches, un McEnroe très concentré, aux coups d'une grande précision, a ravi rapidement le service de Becker. A chaque fois, il a perdu cet avantage avant de refaire le break pour s'imposer finalement 6-4, 6-3, 7-5 sur un Central de Flinders Park bondé. McEnroe, qui aura trente-trois ans en février, avait perdu ses six derniers matches contre l'Allemand, qui a concédé une défaite lourde de conséquences puisqu'elle devrait lui valoir de chuter aux alentours de la septième place mondiale.

« Il y avait longtemps que je n'avais pu développer mon jeu contre Boris », reconnaissait l'Américain. McEnroe se heurtera maintenant à l'Espagnol Emilio Sanchez (tête de série nº 13), récent vainqueur du tournoi de Sydney, qui a battu en trois manches le Néerlandais Michiel Schapers. – *(AFP.)*

